Profitez de nos spéciaux sur démonstrateurs
Série 7010
Jusqu'au 27 oct. 2000
AGRITEX YAMASKA
305, rue Marie-Victorin
Yamaska-Est
(450) 789-2304

PRÉSENT DANS SON MILIEU

LE COURRIER SUD

VOLUME 36 NUMÉRO 17 LE DIMANCHE 8 OCTOBRE 2000 48 PAGES

vitres d'autos
DURO
Service mobile
293-5777
1-888-850-5855

Le Théâtre Belcourt: salle de spectacle régionale

CHANTAL MORISSETTE

Dans l'histoire du Théâtre Belcourt, la date du 3 octobre 2000 en sera une mémorable. L'événement qui y fut célébré mardi dernier est le résultat d'un véritable travail collectif comme on en voit rarement. «**Le Théâtre Belcourt**, insiste Michel Morin, député provincial, **fait désormais partie de notre circuit culturel, créateur d'emploi, source de retombées économiques et de fierté régionale**». Une journée portes-ouvertes est prévue ce dimanche de 13h30à 17h.

Si, dans la vie d'une communauté régionale, la culture se doit d'occuper une place privilégiée, les Amis du Théâtre Belcourt ont réussi tout un tour de force. Il aura fallu trois ans de labeur constant et de foi en ce projet pour redonner vie aujourd'hui à l'un des plus anciens théâtres de notre région. Trois ans de démarches de toutes sortes qui auront abouti à la réalisation de travaux majeurs de rénovation.

La population de la MRC de Nicolet-Yamaska et de toute la région Centre-du-Québec peut désormais compter sur une salle de spectacle rénovée; une salle intimiste, chaleureuse et fraîchement repeinte, avec 272 sièges confortables et une scène agrandie qui permettra d'élargir le spectre des spectacles. La modernisation des équipements scéniques n'est pas, non plus, à négliger. Un hall d'entrée temporaire a également été aménagé à même les espaces de la bibliothèque municipale. Comme le précise M. Jean Proulx, président des Amis du Théâtre Belcourt, «**Ceci permettra une meilleure circulation des spectateurs avant et après les spectacles ainsi que lors des entractes**».

Cette première phase de travaux, - une deuxième est à venir - aura permis de rendre l'édifice conforme au Code du bâtiment ainsi qu'en matière de sécurité-incendie. Fut également amélioré le système électrique de la salle ainsi que la réfection du plancher en lui donnant une pente plus accentuée.

Sans la collaboration financière de nombreux partenaires, la première phase des travaux n'aurait jamais pu être complétée. Pensons, notamment, au Conseil régional de concertation et de développement ainsi qu'à la municipalité de Baie-du-Febvre qui ont tous deux octroyé un montant de 100 000$. Les ministres Jean-Pierre Jolivet et Jacques Baril ainsi que le député de Nicolet-Yamaska, Michel Morin ont, à leur tour, donné les sommes respectives de 20 000$, 5 000$ et 1 000$. La ministre Agnès Maltais du ministère de la Culture et des Communications a contribué, quant à elle, pour un montant de 5 000$.

Soulignons aussi la générosité de la population de Baie-du-Febvre et des environs qui a répondu à l'appel de la municipalité et celui des Amis du Théâtre Belcourt. Une levée de fonds populaire a effectivement permis d'amasser 26 000$, ce qui dépasse largement l'objectif qui avait été fixé à près de 15 000$.

Debout: Mme Lise Laforce et M. Mario Courchesnes, directeurs du Théâtre Belcourt, ont su convaincre autour d'eux autant de partenaires à ce projet et les associer à sa réalisation. Assis: M. Raymond Bluteau, architecte pour les travaux de rénovation; M. Jean Proulx, président des Amis du Théâtre Belcourt et M. Claude Biron, maire de la municipalité de Baie-du-Febvre.

Le Sommaire

Courrier de Bécancour p. 15
Parlons agriculture p. 31
Annonces classées p. 32
Le monde du sport p. 46

À NE PAS MANQUER
Sortir pp. 28, 29

Katimavik pour Mélodie Rheault

CHANTAL MORISSETTE

Le 4 octobre dernier, Mélodie Rheault de Nicolet plongeait tête première dans l'expérience de Katimavik. Son départ en autobus pour l'Ontario, précisément à Sharbot Lake, n'était cependant que le début d'une belle aventure. Entre ce 4 octobre dernier et le 2 mai 2001, Mélodie aura exploré les terres de trois provinces canadiennes: l'Ontario, soit, mais également le Québec à Rivières du Loup et l'Alberta à Cold Lake.

Katimavik: lieu de rencontre. Pendant sept mois, cette jeune nicolétaine de 17 ans partagera la vie d'une dizaine d'autres jeunes venus des dix provinces canadiennes. À travers une multitude de travaux communautaires effectués dans différents milieux, Mélodie espère être davantage en mesure d'identifier ce dans quoi elle veut éventuellement travailler. Une première année d'études collégiales en photographie au Collège de Matane saura, certes, être enrichie, grâce au programme Katimavik, par un apprentissage de la vie hors du commun.

Avec Katimavik, les jeunes participants âgés entre 17 et 21 ans apprennent, de fait, autour de six domaines d'exploration: techniques de travail, langue seconde, sensibilisation à l'envi-

Suite en page 5

DÉCORATION
MOBILIER & SALLES DE BAINS René Carle
LES PEINTURES LAURENTIDE
1499$
TAXES EN SUS
ENSEMBLE de BAIN TOURBILLON et ROBINETS, RENVOI, LAVABO et ROBINETS, TOILETTE avec SIÈGE
(COULEUR : BLANC)
CS*5610
2950, boul. Saint-Jean
Trois-Rivières-Ouest
Tél. : (819) 377-0950 • Télec. : (819) 377-0820
www.renecarle.com

La pensée de la semaine
N'oublions jamais qu'avant notre venue, rien ne manquait au monde. Après notre départ, rien ne lui manquera
O. Khayyam
La place pour faire réparer votre véhicule!

M. Mathieu Raymond
CENTRE DU DÉBOSSELAGE NICOLET
3865, rang Les 40 Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet
293-4645
Auto PLACE
MAÎTRE CARROSSIER
CS67327

Les 2001 sont arrivés
CHEVROLET Oldsmobile
293•2121
3725, rue Marie-Victorin, Nicolet
Avant de signer pensez
AUGER
NICOLET

VTT 2001

TRX 300 EX et TRX 400 EX

Quelques fois, les ingénieurs Honda aiment défaire leurs cravates, se détendre, et imaginer la performance ultime en VTT

LIQUIDATION des modèles 2000

TRX 450 ES

Embrayage révolutionnaire

PDS 8549$

Rabais Moto 116 1054$

Prix liquidation

7495$

Robuste et fiable

HONDA

FOURTRAX

À partir de

4495$*

* Voir détails en magasin

MOTOSPORT 116

100, ROUTE 116
VICTORIAVILLE
752-3103
(Face au chemin de l'aéroport)

Monsieur Tapis 2000
425, rue Dessureault, Cap-de-la-Madeleine (parc industriel)
379-2630

Soirée «Hommage à la jeunesse 2000» couronnée de succès

Une quarantaine de jeunes de Gentilly ont participé à une activité unique et mémorable dans le cadre de la soirée Hommage à la relève 2000 tenue à la salle Yvon Guimond. Sur la photo: les participants réunis sous les applaudissements à leur sortie de scène.

MICHEL MONTAMBEAULT

La Soirée «Hommage à la jeunesse 2000» organisée par Gentilly Transit Jeunesse, organisme à but non lucratif qui travaille à mobiliser le milieu de vie du secteur Gentilly en faveur des générations montantes, a été couronnée de succès, le 30 septembre dernier à la salle Yvon Guimond.

Les 44 jeunes participants, âgés entre 15 et 29 ans et secondés par une équipe composée d'une soixantaine de personnes, se sont exécutés avec assurance et brio.

La soirée a débuté par une exposition intitulée le «Coin des exposants» où dessins, peintures, projet populaire en santé respiratoire et concours pour mesurer ses connaissances en histoire sur média informatique, ont été présentés.

Vers 19 h10, le coup d'envoi du spectacle a été donné par Martin et Sophie Houde ainsi que Christiane Gervais.

C'est ensuite enchaînée une série de numéro diversifiés: mise en scène cinéma, théâtre, sports (soccer, tennis, golf, basket-ball, Taekwon-Do), musique, nouvelle littéraire.

Grâce à un système de projection vidéo Pascal Guité et Pascal Babin, deux jeunes originaires de Gentilly qui travaillent dans des stations de radio d'Abbitibi et de Québec, ont pu être de la partie et en ont profité pour se présenter et saluer le travail des participants.

L'assistance, évaluée à plus de 300 personnes, a même eu droit à une primeur, soit la projection sur grand écran de la prestation de Pascal Babin au dernier Festival Juste pour rire de Montréal.

Parmi les nombreux participants à cette soirée, notons la présentation du groupe de jeunes composé de Véronique Castonguay, Julie Labbé, Jacinthe Simoneau et Mathieu Tamilio qui ont participé à une mission communautaire au Guatemala en collaboration avec l'ESLS, l'interprétation impeccable de la chanson «Angel» de Jean-François Houle et la participation choc du groupe rock alternatif «Time out».

Lettre ouverte

Merci à vous, chers citoyens et citoyennes

Merci de votre soutien depuis le 16 mars 2000; soutien dont chacun de vous avez su faire preuve à votre façon, soit par lettres de sympathie, messes, prières, site Internet, fleurs, etc. Je vous dis merci aussi de ne pas m'avoir jugée.

Aujourd'hui, après bientôt sept mois, il est encore très douloureux et difficile pour moi de reprendre le courant de la vie avec le sourire. Cette terrible tragédie représente pour moi des pertes très précieuses, des enfants -dont un était le mien-, des enfants que j'aimais sans limites, que je chérissais et avec qui je prenais un plaisir de vivre à tous les jours ou presque. Le grand vide que m'ont laissé ces enfants, mes amours, mon fils bien-aimé, le trou que j'ai dans le cœur est maintenant très pénible et difficile à cicatriser. C'est par des petits moments de douceur tel qu'un message de réconfort et de soutien, un appel, un sourire, une salutation ou une fleur qu'on vient nous alléger doucement de notre douleur, notre deuil.

Ce qui nous fait le plus mal, et là je parle pour moi, c'est de toujours nous ramener au 16 mars 2000, par des images, des photos, des paroles, des idées de vouloir ériger un site en mémoire de nos enfants sur les lieux de l'accident. Je crois que seuls les parents concernés peuvent décider de ces «en mémoire des enfants». Nous savons tous très bien où a eu lieu l'accident. Nous n'avons pas besoin de nous le remémorer à tous les jours. Les enfants reposent en paix et ils ont tous un lieu bien à eux. Les gens sont libres d'aller leur porter des douceurs ou aller prier pour eux.

Je vous demande de vous mettre dans notre peau, ne serait-ce qu'une minute. Questionnez-vous à savoir si cela vous plairait qu'on vous ramène toujours au 16 mars 2000, journée inoubliable pour nous tous, journée d'une ou de deux pertes irremplaçables. N'oubliez pas qu'après seulement sept mois, notre deuil n'est pas terminé et que notre douleur est toujours présente. Nous sommes encore très près de ce 16 mars 2000. Nous avançons à petits pas de tortue.

Laissez-nous le temps de reprendre des forces et de l'énergie. Cela viendra avec beaucoup d'amour, du soutien et de l'encouragement, des douceurs... C'est aussi avec votre solidarité continuelle que nous y parviendrons.

Merci du plus profond de mon cœur. Encore une fois merci d'avoir cru en moi et de m'avoir soutenue en silence, à votre façon. Ne nous lâchez pas car nous avons grandement besoin de vous savoir avec nous.

D'une maman qui a le cœur brisé,

Jeanne Auger et sa famille Alain et Zachary.

27e Dimanche du Temps ordinaire

"Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni"

Parole de joie, de tendresse, de bonheur.

Quelles sont belles les richesses de mon conjoint!

Raymond Anctil, ptre

CS66479

Ayez l'esprit tranquille...

ANNE CARON
courtier en assurance de dommages
226, Place 21 Mars, Nicolet
Tél. : 293-6000
Fax. : 293-6072

LES ASSURANCES
ABL Bellemare et Lemaire (1996) inc.
Trois-Rivières Grand-Mère Nicolet
CS70850

À partir du 10 octobre
NOUVELLE ADRESSE
CHEZ MON COIFFEUR
(François Paglino)
est heureux
de vous accueillir
à sa nouvelle adresse, soit le :
189, rue Pierre-Nourry
Nicolet
Tél. : (819) 293-6867

SPÉCIAUX LES MARDIS
- Teinture 16,50$ (sauf cheveux longs)
- Traitement 2,00$
- Coupe 12,95$

LES MERCREDIS
- Coupe 11,95$

CS75603

RAMONAGE L.G.F. enr.
Georges Florent,
Entrepreneur spécialisé en réparation de tout genre de cheminée
R.B.Q. Licence no : 8231-6530-49

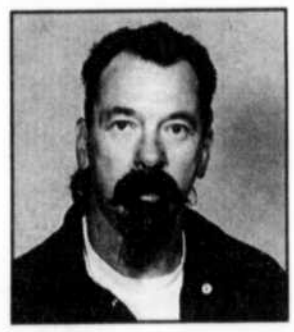

- Formation technique en chauffage à combustible solide (bois) de l'Association professionnelle en chauffage A.P.C.
- Service d'inspection de cheminée avant l'achat de votre future demeure.
- Installation de gaine (liner) en acier inox (2100) dans votre cheminée de maçonnerie.
- Réparation de tout genre de cheminée, installation de conduits en acier inox dans votre cheminée en maçonnerie.

CS75528
Tél. : (819) 293-4421

Dominique Leblanc, avc
Votre courtier en services financiers, ass.-vie, salaire, collective, hypothécaire, REER, fonds distincts, fonds mutuels, etc.

Consultez un spécialiste
•Expérience
•Efficacité
•Franchise
Tel. : 819-233-4090
Cell. : 819-293-9699

Un peu de TOUT
SUR LE TERRITOIRE DES MRC
BÉCANCOUR - NICOLET/YAMASKA

COUVRE-PLANCHERS GENTILLY
Céramique / Bois-francs / Plancher flottant / etc.
Livraison gratuite
819-298-4137 (tél. ou fax)
1023, boul. Bécancour, Gentilly
C566916

C'est à mon tour!

Un beau sourire de Valérie Néron qui a 7 ans.

Rallye automobile Multimat

Le plus grand rallye de la région au profit du Club Optimiste de Ste-Marthe. Départ du magasin le dimanche 15 octobre 2000. L'inscription se fait auprès de Raymond Paquin au 371-1978 ou Lyne Dumais au 376-8515 (soir). Les billets sont en pré-vente à 12 $/adulte, 5 $/enfant et après le 8 octobre, 15 $/adulte, incluant café au départ et souper. Il y aura comme grand prix un week-end de rêve au Mont-Ste-Anne.

Bon anniversaire!

À Julie Drouin qui fêtera ses 4 ans le 9 octobre. De papa Patrice et maman Isabelle. xxx

Pour une meilleure qualité de vie

Après 35 années de travail, j'ai décidé de prendre ma retraite. Je tiens donc à remercier toute ma clientèle qui m'a si bien encouragée pendant toutes ces belles années. Je garde dans mon coeur un très bon souvenir de chacun(e) d'entre vous. Au plaisir de se revoir. Merci. **Rollande Beaulac, coiffeuse**

Un automne hot pour J.-C. Gélinas

Le Courrier Sud a appris que Jean-Claude Gélinas travaille à temps plein sur l'émission de télévision L'Écuyer en tant qu'idéateur-scripteur. De plus, il sera possible de le voir régulièrement à l'émission avec son fameux personnage de Réjean de Terrebonne! C'est le 12 octobre prochain à 21 h que l'on verra pour la première fois à Radio-Canada, Jean-Claude et son personnage qui connaît un succès fou à la radio. On a également appris que Jean-Claude sera de l'émission des Détecteurs de mensonges le 17 octobre à 17 h 30 pour une deuxième visite. Bref, en plus de CKOI et de COOL FM où il produit des capsules, beaucoup de télé pour notre ami Jean-Claude Gélinas.

Changement d'adresse

Veuillez prendre note que le bureau de M. Michel Comeau, c.g.a. de St-Wenceslas, est maintenant situé au 16980, boul. des Acadiens à St-Grégoire. M. Comeau offre toujours les mêmes services : comptabilité générale, tenue de livre, fiscalité personnelle et corporative. Vous pouvez rejoindre M. Michel Comeau au 819 233-4088

Invitation à tous les commerçants du Grand Nicolet

Au printemps dernier, la firme SONDACOM réalisait une importante enquête sur les habitudes d'achats des consommateurs de la M.R.C. de Nicolet-Yamaska. Les résultats de cette enquête sont surprenants et très concluants.Nous vous invitons le mercredi 11 octobre à compter de 19 h à une soirée à l'hôtel de ville de Nicolet au cours.de laquelle nous dévoilerons les résultats et où vous serez invités à échanger et à nous faire part de vos suggestions pour contrer les fuites commerciales vers les grands centres. Et c'est gratuit! Confirmez votre participation à la Chambre de commerce de Nicolet au 293- 4537.

Les consommateurs vous parlent, saurez-vous les écouter?

89 ans, ça se souligne!

Bonne fête à notre mère, Mme Ézéla Fournier Pépin! Continuez de vous balader sur le chemin de la vie. De la part de vos 11 enfants.

Bonne semaine!

À Mme Claire Beaulac, de Nicolet, couturière en chef chez Matelas René depuis 27 ans!

Nomination

Mme Irène Côté est nouvellement «planificateur financier» à la Caisse populaire de St-Grégoire. Avec ses 6 ans d'expérience à titre de conseillère en finances personnelles, elle saura conseiller les membres investisseurs à maximiser le rendement de leurs placements.

John Starr à la salle Reine des Érables

Les amateurs de country sont invités le 14 octobre prochain à 20 h 30 à la salle Reine des Érables de St-Wenceslas pour voir le fameux John Starr en spectacle accompagné du groupe country Connection. Pour réserver vos billets : 819 224-7720.

Bien l'bonjour!

De Lucille Janelle, cuisinière à l'école Vincent Lemire de St-François-du-Lac.

Déjà 7 ans pour le parc de l'Anse du port

Réalisés par la municipalité de St-Jean-Baptiste-de-Nicolet, en collaboration avec la COLASP, les travaux de construction des passerelles ont débuté en 1993, et depuis ce temps les visites ne cessent de s'accentuer par centaines. Vous avez manqué de temps? Alors profitez des belles journées d'automne pour découvrir ce magnifique coin. Une magnifique passerelle de 2,700 pieds et une petite de 750 pieds, sans oublier la tour d'observation d'une hauteur de 40 pieds avec vue sur le fleuve. Un coin unique dans la région...

M. Fernando Galvao, employé à la municipalité de St-Jean-Baptiste-de-Nicolet.

OLCO OLCO
DÉPANNEUR
C. Dubuc 2000

Vous reconnaissez-vous ?
présentez-vous au :
Dépanneur C. Dubuc (3300 Les 40)
à Nicolet,
et obtenez (avec une preuve d'identité) 10$ d'essence gratuite.
Félicitations !
(Valide jusqu'au 8 novembre 2000)
C575413

LE COURRIER SUD
PRÉSENT DANS SON MILIEU
3255, Les 40,
Nicolet, J3T 1X5, 293-4551
FAX : (819) 293-8758
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec
ABONNEMENT :
Canada 75,70 $, taxes incluses (1 an)
Extérieur 90 $
Courrier de 2e classe
Permis # 0582484

ÉDITEUR :
LES ÉDITIONS DU LAC ST-PIERRE INC.
DIRECTEUR GÉNÉRAL :
Jean Blanchette
CONTRÔLEUR :
Réjean Desfossés
SECRÉTAIRE :
Suzanne Blanchette
SERVICE DE LA RÉDACTION :
Jean Blanchette, Chantal Morissette
Serge Rousseau, Michel Montambeault
Rita Dolan-Caron, André Bouchard

DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ :
Jean Blanchette
CONSEILLERS PUBLICITAIRES :
Chantal Chabot, Junior Dubuc
Daniel Dubuc, Marie-Pierre Gaudet
RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION :
André Lemire
REPRÉSENTANT LOCAL À MONTRÉAL :
Le Réseau Sélect
(514) 844-3131

ATELIER DE PRODUCTION :
Infographistes - Pupitreurs, Publi-Production
Claire Chevalier
Marie-Claude Laforce
IMPRIMÉ PAR :
T.R. Offset, Trois-Rivières
Tous droits réservés sur la reproduction des annonces et des nouvelles.
Le journal ne se tient pas responsable des articles dûment signés.
Distribution : 21 807 copies
Dépôts : 243 copies

LES HEBDOS SÉLECT DU QUÉBEC INC.
OFFICE DE LA DISTRIBUTION CERTIFIÉE ODC Inc
ODC
Vérificateurs de la distribution Samson Bélair et Associés
Publicité nationale :
Montréal : (514) 866-3131
Toronto: (416) 362-4488

Katimavik pour Mélodie Rheault

Suite de la p. 1

ronnement et aux technologies s'y rattachant, activités socioculturelles, loisirs actifs ainsi qu'alimentation et bien-être.

Rappelons que Katimavik est le plus important programme jeunesse national du Canada. Mis sur pied en 1977, il a permis à plus de 20 593 personnes de vivre une expérience de vie où l'intensité force l'ouverture d'esprit et la maturation de l'individu à une période charnière de sa vie. Mélodie en est d'ailleurs très consciente: «**Mon objectif personnel, c'est de découvrir ce que je veux faire dans la vie. Les sept mois seront pour moi une période de réflexion où je serai en contact avec mes désirs profonds**».

Pour la mère de la jeune femme, Mme Martine Champoux, aucune inquiétude de voir partir sa fille pour si longtemps ne l'habite: «**Mélodie est une fille très sociable qui s'adapte très bien**». Si regret il y a cependant, c'est celui de ne pas être en mesure de fêter ses 18 ans avec elle, le 29 novembre prochain!

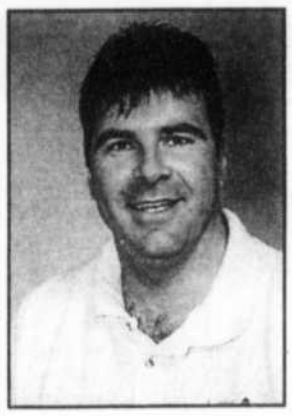

Chronique policière

Agent Pierre Allard, MRC de Nicolet-Yamaska

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans cette même chronique (parution du 1er octobre dernier) au sujet d'un vol qualifié survenu sur la rue Notre-Dame à St-François-du-Lac. La victime a bel et bien été attachée et volée, mais violentée plutôt que violée. Toutes nos excuses pour cette erreur involontaire.

Baie-du-Febvre

Mercredi dernier, un individu a été arrêté au volant d'un véhicule volé. Le suspect a été intercepté sur la route 132 à Baie-du-Febvre quelques minutes seulement après avoir volé le véhicule à St-François-du-Lac. L'individu a comparu devant le juge au palais de justice de Sorel sous des accusations de vol de véhicule et bris de probation.

Ste-Eulalie

Dimanche dernier, un individu a été intercepté pour facultés affaiblies sur la route 161 dans le village de Ste-Eulalie. Il devra répondre des accusations de conduite avec facultés affaiblies et conduite avec plus de 80 mg d'alcool par 100 ml de sang.

St-François-du-Lac

Un accident avec blessé est survenu sur la route 132 à St-François-du-Lac. Une personne a subi des blessures graves. La cause de l'accident est due à une maladresse d'un des conducteurs.

Les policiers ont également arrêté une personne avec facultés affaiblies par l'alcool dans le rang Grande Terre à St-François-du-Lac. Des accusations seront portées.

St-Jean-Baptiste-de-Nicolet

À St-Jean-Baptiste-de-Nicolet dans le rang Petit St-Esprit, deux personnes ont été arrêtées dans un véhicule volé à Trois-Rivières-Ouest. Suite à la fouille du véhicule et des suspects, de la drogue fut retrouvée. Les deux personnes ont comparu sous des accusations de vol d'auto, possession de stupéfiants et bris de probation.

St-Léonard d'Aston

Un accident avec blessé mineur est survenu dans le rang 9 à St-Léonard-d'Aston. La cause de l'accident est due à une perte de contrôle occasionnée par un animal qui était présent dans l'auto.

St-Wenceslas

Un délit de fuite est survenu dans le rang 10 à St-Wenceslas.

Veuillez prendre note que les bureaux du Courrier Sud seront fermés le lundi 9 octobre jour de l'Action de Grâces!

Bon congé à tous!

La direction!

R. DOUCET
propriétaire
W. CHAVANEL
ABRIS D'AUTOS
VENTE ET LOCATION
Nicolet (819) 293-2578
St-Léonard d'Aston (819) 399-2685
CS70848

CS70855
VERRIER PAQUIN HÉBERT
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
COMPTABLES AGRÉÉS
85, rue Notre-Dame
Bureau 201
Nicolet, Qc
J3T 1V8
(819) 293-6181
4825, rue Bouvet
Suite 107,
St-Grégoire
Ville de Bécancour
Québec G0X 2T0
(819) 233-3355

AUSSI DISPONIBLE À BAIE-DU-FEBVRE, BÉCANCOUR, SAINT-CÉLESTIN, SAINTE-ANGÈLE, SAINT-GRÉGOIRE, SAINTE-MONIQUE ET SAINT-ZÉPHIRIN

Galilée
votre ticket pour le monde!
Économisez jusqu'à plus de 65$*
3 mois de navigation GRATUITS!
*Cette offre se termine le 4 novembre 2000.
*Certaines conditions s'appliquent

Les forfaits Galilée
« Brancher les familles sur Internet »
par modem 56 Kbps V.90
INTERNAUTE QUOTIDIEN
3,99 $ / mois
100 heures d'utilisation
95 ¢ / heure supplémentaire
INTERNAUTE AVERTI
6,47 $ / mois
200 heures d'utilisation
95 ¢ / heure supplémentaire
INTERNAUTE BRANCHÉ
8,47 $ / mois
heures d'utilisation illimitées

VOUS OBTENEZ :
la trousse de départ
4 adresses de courriel
5 Mo d'espace disque
un soutien technique hors pair
Tout cela sans frais!

Les forfaits Galilée
par modem 56 Kbps V.90
INTERNAUTE OCCASIONNEL
9,95 $ / mois
15 heures d'utilisation
95 ¢ / heure supplémentaire
INTERNAUTE QUOTIDIEN
15,95 $ / mois
100 heures d'utilisation
95 ¢ / heure supplémentaire
INTERNAUTE BRANCHÉ
22,95 $ / mois
heures d'utilisation illimitées

COMMUNIQUEZ AVEC NOS AGENTS AUTORISÉS
Pour plus de renseignements sur nos services et pour vous abonner à Galilée ou Galilée « Brancher les familles sur Internet »

Sogetel inc (819) 293-6125
Logesco (819) 293-5643
La Clé de Sol (819) 293-2089
Informatique Infomega (819) 233-2115

Ordiplus Informatique (819) 372-3192
Centre Informatique Micromedica (819) 378-1799
Futurtek (819) 379-5990
UP-CD Informatique (819) 370-3238
Amazone Inform@tique (819) 697-1221

Galilée www.sogetel.net
SOGETEL

Le 07 octobre 2000

AVIS À TOUTE LA POPULATION DE LA RÉGION

Par la présente, vous êtes convoqués à un événement de vente massive pas de profit, pas de commission d'appareils électroménagers. Désigné comme étant les **Jours «$»,** cet événement sans précédent s'arrêtera **ces samedi, dimanche et lundi de l'Action de Grâces (aucune prolongation) en direct de Service de l'Estrie, les spécialistes de l'électroménager.**

À cette occasion, toute la gamme d'électroménagers identifiés et portant les sceaux Général Électrique, Maytag, Inglis, Hotpoint, Kitchen Aid, Frigidaire, Moffat, Whirlpool feront l'objet de la politique de prix suivants :

AUCUN PROFIT, AUCUNE COMMISSION

Nos sympathiques conseillers ne perçoivent aucun profit ni commission.

AUCUNS FRAIS DE LIVRAISON ET D'INSTALLATION

Nos serviables livreurs achemineront, installeront et programmeront vos nouveaux appareils gratuitement.

RIEN À PAYER AVANT 1 AN

Vos nouveaux appareils vous simplifieront la vie pour les 15 prochaines années, prenez tout votre temps pour les payer*.

+

ACHAT DE VOS VIEUX ÉLECTROMÉNAGERS

Rabais supplémentaire et exclusif des Spécialistes de l'électroménager. Nous achetons vos vieux appareils, nous allons les chercher chez vous gratuitement.

De plus, les spécialistes s'engagent à garantir pièces et main-d'oeuvre chaque appareil, du four micro-ondes aux 4 morceaux. Mise de côté acceptée parce que nous croyons sincèrement qu'il s'agit de votre meilleure opportunité pour changer et pour régler une fois pour toutes vos électroménagers.

CES SAMEDI, DIMANCHE, ET LUNDI DE L'ACTION DE GRÂCES
AUCUNE PROLONGATION

LES SPÉCIALISTES DE L'ÉLECTROMÉNAGER

VICTORIAVILLE
650, boul. Jutras Est, Victoriaville
(819) 752-3239

DRUMMONDVILLE
455, boul. Saint-Joseph
475-9777

www.servicedelestrie.com

*Installation gratuite excluant les lave-vaisselle. Sujet à approbation du crédit. Taxes exigibles

DERNIÈRE SEMAINE

AVANT LA FERMETURE DE

Meubles St-Laurent

Hâtez-vous...

SOFA el ran **

À PARTIR DE

299$

Jusqu'à 75% et des RABAIS SUPPLÉMENTAIRES sur plusieurs items

PROFITEZ ENCORE D'UN TRÈS GRAND CHOIX

- Mobiliers de chambre
- Accessoires de décoration
- Cuisine • Salon • Électro-ménagers • Électroniques

POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT

Meubles St-Laurent
« Ça vaut le déplacement ! »

OUVERT DIMANCHE de 12H à 17H et LUNDI de L'ACTION de GRÂCES

* AVEC LÉGÈRES IMPERFECTIONS
** PHOTO À TITRE INDICATIF

3625, boul. Bécancour • Gentilly • 298-2020

« On est heureux de vous revoir! »

Marché Godefroy

Pour un dernier samedi de 9h à 17h30

Des fromages et des vins ...

le 14 octobre

Venez faire, pour une dernière fois, vos provisions et venez aussi profiter de la présence de vignerons et de fromagers québécois.

- Fondue au fromage et raclette au Bistro du marché
- Animation pour les enfants
- Chansonniers de 13h00 à 16h00
- Démonstration culinaire
- Tirage de quatre (4) forfaits de ski à Vallée du Parc

Au pied du pont Laviolette
Sortie 176 de l'autoroute 55

Merci d'avoir vécu avec nous une autre magnifique saison!

Pierreville, Notre-Dame et Saint-Thomas-de-Pierreville : une seule entité

CHANTAL MORISSETTE

Les conseils municipaux du village de Pierreville et des paroisses de Notre-Dame-de-Pierreville et Saint-Thomas-de-Pierreville viennent d'adopter un règlement autorisant la présentation d'une demande commune de regroupement au gouvernement. À compter de janvier 2001, on parlera désormais d'une nouvelle entité appelée «Municipalité de Pierreville».

Dans la présente édition du Courrier Sud, est publié, pour la population concernée, le texte du projet de regroupement. Au cours des trente prochains jours, toute personne pourra faire connaître par écrit à la ministre des Affaires municipales et de la Métropole son opposition au projet. Au terme de la période d'opposition, le gouvernement a, quant à lui, soixante jours pour adopter un décret regroupant les municipalités.

À compter, donc, de d'adoption du décret de la nouvelle municipalité, une période de quatre mois précédera la tenue des premières élections générales. Ont été convenu, de la part des trois conseils municipaux, qu'un conseil provisoire sera en poste jusqu'à la première élection générale. Selon M. Pierre Levasseur, maire de Pierreville, celle-ci devrait avoir lieu au début d'avril prochain.

Or, ce conseil sera composé de tous les membres des trois conseils existants au moment de l'entrée en vigueur du décret de regroupement. On a prévu dans le règlement que pendant le mandat du conseil provisoire, alternent mensuellement au poste de maire de ce conseil les maires actuels: «On alterne, a rappelé M. Levasseur, parce que tout le monde demeure en fonction jusqu'aux premières élections».

A également été adopté dans le projet de regroupement le principe de l'alternance quant au lieu de la tenue des séances du conseil provisoire et du conseil élu lors de la première élection générale. Concrètement parlant, la première séance du conseil provisoire aura lieu au centre communautaire de Pierreville, tandis que la seconde, sur le territoire de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville. On maintiendra cette séquence pendant une période de deux ans suivant la première élection générale. M. Levasseur explique: «Dans ce projet de fusion, on maintien le point de service à Notre-Dame-de-Pierreville. (...) Pendant une période transitoire, on favorise les gens de tout le milieu. Ce n'est pas parce qu'on fusionne qu'il faut tout centraliser à Pierreville (...)»

La question de la représentativité, quant à elle, ne semble pas avoir causé de problèmes. De fait, pour une période de huit ans, soit pour les première et deuxième élections générales, deux représentants par anciens territoires seront élus au suffrage universel. Ainsi, les postes 1 et 2, 3 et 4 de même que 5 et 6 ne pourront être occupés que par des personnes venant respectivement de l'ancien village de Pierreville, de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville et de l'ancienne paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville. Le maire, quant à lui, pourra provenir de l'un ou l'autre des anciens territoires.

Vos LIVRES pourraient TOMBER comme des feuilles à l'automne...

Carole Michel, Trois-Rivières-Ouest

90 Livres en 10 mois

«J'ai appris à mieux m'alimenter avec Santé Minceur.»

Centre de Santé Minceur

90 centres au Québec

Comment faire? Téléphonez-nous!

Perdez de 3 à 9 livres en 7 jours avec la cure!

Centre de Santé Minceur

90 centres au Québec

Cap-de-la-Madeleine
693-6244
Trois-Rivières-Ouest
373-8600

Artistes d'ici à l'Atrium des métiers d'art

Des artistes utilisant tous les médiums possibles ont participé à la troisième édition de l'Atrium des métiers d'art.

CHANTAL MORISSETTE

Les 29, 30 septembre et 1er octobre dernier, trois artistes de chez nous ont participé à la troisième édition de l'Atrium des métiers d'art, en collaboration avec le Nouvelliste. Un événement, rappelons-le, qui a offert au public un moment privilégié de contact avec la pratique professionnelle en métiers d'art.

Utilisant comme médium le cuir, la semi-porcelaine et le métal ainsi que les fibres synthétiques et naturelles, les artistes Claire Boucher, Céline Lahaie et Marie Beauchemin, respectivement de St-Jean-Baptistes-de-Nicolet et de St-François-du-Lac, ont fait entré leurs visiteurs dans l'univers unique de chacune d'elle. Mme Boucher est créatrice de bijoux, Mme Lahaie, céramiste et Mme Beauchemin, tapissière haute-lisse.

Soulignons également le prix Arts-Affaires accordé cette année par la Chambre de commerce de Trois-Rivières à M. Jean Sisto, président et éditeur du journal Le Nouvelliste.

AVIS IMPORTANT

Au sujet de la Marina MR. B. de Saint-François-du-Lac

Contrairement à la rumeur publique, la Marina MR. B. est plus active que jamais. En effet, la Marina MR. B. fêtera, en 2001, son 10e anniversaire d'existence. Vu la demande de plus en plus grande du public, plusieurs projets d'amélioration et d'expansion sont à l'étude et pourraient être exécutés l'été prochain. De plus, les résidants, campeurs et plaisanciers, ont formé un comité, appelé comité «CAM-BOAT», qui organisera à tous les quinze jours de l'été 2001, des activités plus intéressantes les unes que les autres qui réuniront et les résidants et les gens de la population.

Pour vous donner un avant-goût de ces activités, le 15 mai 2001, un souper d'ouverture sera servi. Les 1er et 2 juin, nous récidiverons avec une MÉGA VENTE DE GARAGE, laquelle a remporté un vif succès cet automne. De plus, le comité a obtenu un permis de bingo qui leur permettra de faire des BINGOS à tous les vendredis soirs. Le premier BINGO aura lieu cette année, soit le 13 octobre 2000, à la Marina MR. B à 7h30 p.m. Nous souhaitons la bienvenue à tous et comptons sur votre présence.

CS74369

LE PLUS GROS MANUFACTURIER EN RÉGION
DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

RABAIS jusqu'à 288$
Matelas SENSO C-20
*Photo à titre indicatif seulement

Rég.	Spécial
39" → 400$	200$
54" → 498$	249$
60" → 576$	288$

• Excellent rapport qualité prix
• Fièrement fabriqué en région

MAINTENANT en MAGASIN
Nouvelle collection de lits tête et pied

À PRIX VRAIMENT COMPÉTITIF

RABAIS jusqu'à 1064$
Matelas CLÉOPÂTRE
*Photo à titre indicatif seulement

Rég.	Spécial
39" → 1216$	608$
54" → 1524$	762$
60" → 1614$	807$
78" → 2129$	1064$

• Qualité supérieure
• Mousse viscose élastique
• Ressorts ensachés individuellement
• Pillow Top
• Fièrement fabriqué en région

• Livraison gratuite • Nous reprenons vos vieux matelas
• Installation gratuite • Ouvert 7/7 jours

matelas René ISO 9002
MAGASIN USINE
2870, boul. Louis-Fréchette, NICOLET
(819) 293-4671
• 5200, boul. des Forges, TROIS-RIVIÈRES (819) 379-3636
• VICTORIAVILLE (819) 751-3636
• DRUMMONDVILLE (819) 475-3636

La rouille, un fléau de chez nous, qu'il est possible de vaincre!

Nos hivers arrivent rapidement et souvent à l'improviste. L'automne est une période propice pour effectuer votre traitement d'antirouille.

Quand l'hiver arrive chez nous, la corrosion n'est pas loin!

Il est donc sans contredit qu'une protection antirouille sur votre véhicule est nécessaire. Avec nos hivers, les abrasifs, le calcium, les polluants, etc...vous ne pouvez pas prendre le risque de laisser pourrir les parties métalliques de votre véhicule.

Prenez garde :

Ce n'est pas parce que l'on ne voit pas de traces de corrosion que celle-ci ne s'est pas déjà installée de l'intérieur. Accélérée par le sel, c'est en fait le contact de l'acier et des éléments de l'air et de l'eau qui produit la corrosion. Le métal rendu plus vulnérable par les égratignures, les intempéries et par des années de vibrations aura de plus en plus tendance à rouiller.

Même les véhicules neufs ne sont pas à l'abri de ces éléments. On doit donc appliquer une protection sur tout véhicule neuf ou usagé une fois par an, si on désire le garder en bon état pour longtemps.

Un produit mis au point qui pénètre dans les imperfections et les moindres replis du métal. Très fluide, celui-ci s'infiltre par capillarité et vient contrer ainsi le processus de corrosion.

Ce produit utilisé par Antirouille Métropolitain est une huile minérale formée de longues chaînes de carbone et de deux additifs spéciaux. Ces additifs captent l'humidité résiduelle présent à la surface du métal pour former un gel protecteur tandis que les longues chaînes carbonées créent une barrière physique. Elle est inodore, pratiquement incolore, non toxique, facilement lavable et très fluide.

Qualité ISO; attesté CAA

Ce produit mis au point par le CRIQ ainsi que nos techniques d'application, ont été implantés et gérés selon les normes de gestion internationale de la qualité ISO 9000 :2000 et de l'environnement ISO 14001.

Antirouille Métropolitain a fait ses débuts en 1976 à Saint-Louis-de-France. Aujourd'hui, après 25 ans, on dénombre 11 succursales au Canada, toutes spécialisées dans le domaine du traitement antirouille dont une près de chez vous.

Chez Antirouille Métropolitain nous avons reçu l'attestation du CAA Québec et Ontario, ce qui démontre, suite au minutieux processus d'évaluation, la reconnaissance de l'efficacité du service offert. Cette attestation fait de notre entreprise une référence dans le domaine.

Un investissement important dans la recherche!

Antirouille Métropolitain, en collaboration avec le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), a mis au point un produit unique qui est le seul à être breveté au Canada. Les scientifiques du centre de recherche ne reçurent pas moins de six mandats à l'intérieur desquels les informations particulières et les directives provenant des observations recueillies par les experts d'Antirouille Métropolitain étaient transmises. Le produit est ainsi mis au point sur mesure pour répondre aux besoins bien spécifiques de notre climat.

Comment pouvons-nous reconnaître un produit haut de gamme avec un traitement à protection maximale et garantie :

Lorsque votre véhicule entre chez nous, la première étape est la préparation. On doit avant tout enrayer toute trace d'humidité à l'aide de séchoirs spécialement conçus pour nous en développant plus de 500 000 BTU. Beau temps mauvais temps, tout est en place pour effectuer la suite des opérations.

Nous utilisons des fusils à haute pression, ce qui nous permet d'atteindre les interstices difficiles d'accès autrement. Une fois ce traitement appliqué, votre véhicule est lavé avant de vous être remis. Avec un investissement de qualité et aussi peu coûteux que 66,95$, vous augmentez sa valeur de revente.

Est-ce possible d'observer les opérations en cour :

Bien sûr, grâce à notre immense baie vitrée, le tout se déroulera devant vous en moins de 45 minutes. Et si vous prenez rendez-vous, vous économiserez un temps d'attente supplémentaire. La ponctualité est une autre de nos qualités professionnelles.

Parlons garantie :

Le traitement est **garanti à vie** transférable sur véhicules neufs;

Garantie à vie sur véhicules dont l'utilisation est moins de 3 ans (80 000 km);

Garantie d'un an sur véhicules usagés.

CS75709

Cette entreprise bien de chez nous a su s'imposer au cours de ses nombreuses années d'expertise et toute l'équipe d'Antirouille Métropolitain tient à remercier sa clientèle pour toute la confiance accordée au fil de ces années.

Contactez-nous pour votre rendez-vous 378-8222

PAS DE CHANCE A PRENDRE!

Vous voulez garder votre véhicule longtemps? Alors vous n'avez pas de chance à prendre. Il faut protéger votre véhicule contre les attaques de l'hiver et il faut le faire avec le meilleur produit. Pas de chance à pendre non plus avec le traitement, il doit être fait par de véritables spécialistes reconnus.

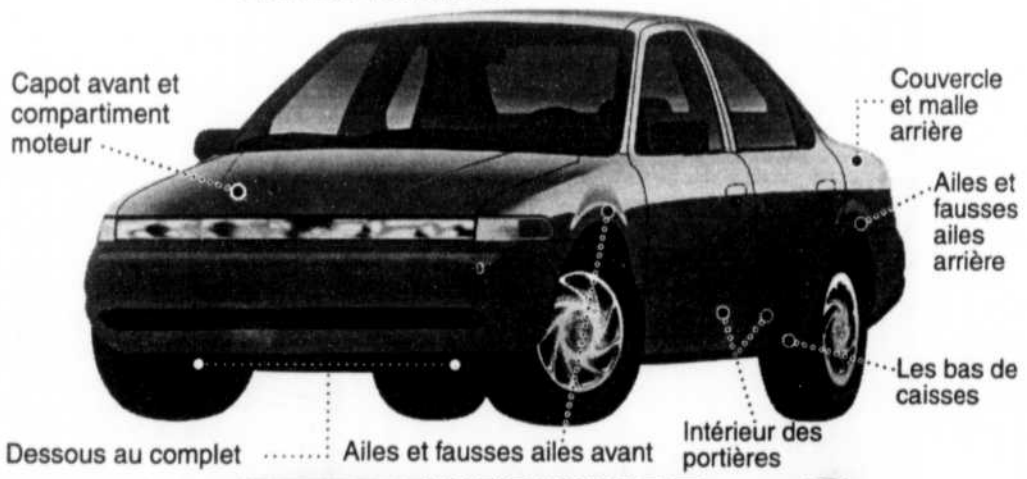

ANTIROUILLE MÉTROPOLITAIN?

Grouille avant que ça rouille!

Recommandé

GARAGE RECOMMANDÉ CAA

Spécialisé en antirouille depuis 25 ans

Développé par le CRIQ et breveté

Un traitement de qualité supérieure

TRAITEMENT COMPLET SEULEMENT

PRÉPARÉ TRAITÉ LAVÉ **66 95$** + taxes

CS75695

378-8222

1600, boul. St-Louis, St-Louis-de-France

www.antirouille.com

Journée

Portes ouvertes

AU COLLÈGE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

Le dimanche
22 octobre
de 13 h 30 à 16 h

École privée pour filles
pouvant accueillir
jusqu'à 205 pensionnaires.

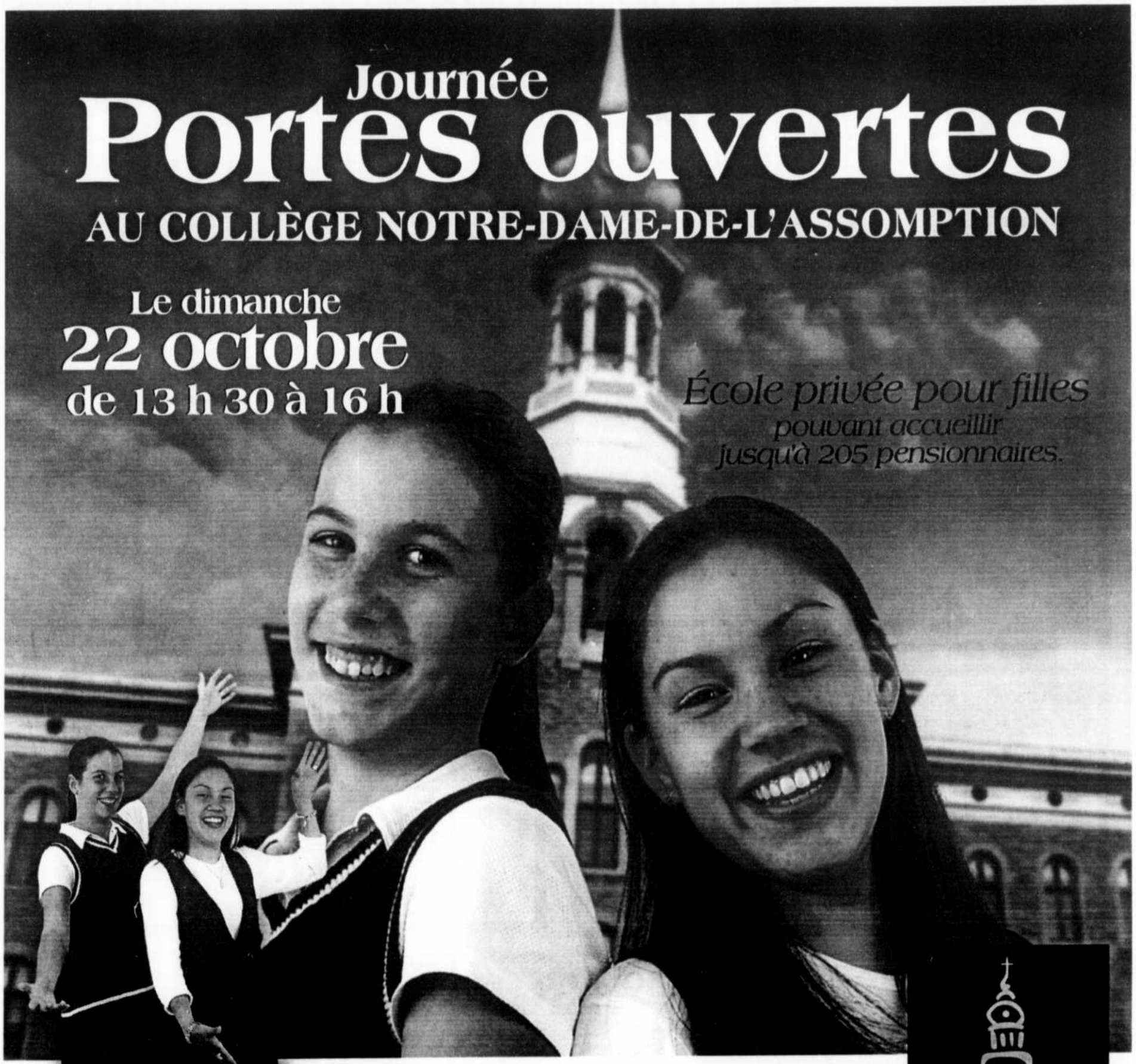

complices pour la vie...

- Formation intégrale de qualité axée sur l'apprentissage de la **langue française**
- **Programme d'éducation internationale**
- **Programme d'anglais enrichi**
- Appui pédagogique et aide aux devoirs
- Engagement social et communautaire
- Options variées dès première secondaire
  (espagnol, musique, art dramatique, éducation physique, informatique, aide en mathématique et en anglais, arts plastiques et bien d'autres)
- Sports interscolaires et cours de natation spécialisés
  (Croix-Rouge, Société de sauvetage)
- Voyages et activités parascolaires

MEMBRE SEEI SSIE

DURÉE APPROXIMATIVE
DE LA VISITE **UNE HEURE**

CNDA
Collège Notre-Dame-de-l'Assomption

251, rue Saint-Jean-Baptiste
Nicolet J3T 1X9
Tél. : (819) 293-2011
Téléc. : (819) 293-2099
cnda@sogetel.net
www.cnda.qc.ca

0575614

Collège Saint-Bernard

25, avenue des Frères, Drummondville

(819) 478-3330

S'INSTRUIRE POUR MIEUX SERVIR

École secondaire privée pour garçons et filles
Pensionnat pour garçons

Au dortoir, les pensionnaires (garçons) bénéficient d'une chambrette individuelle.

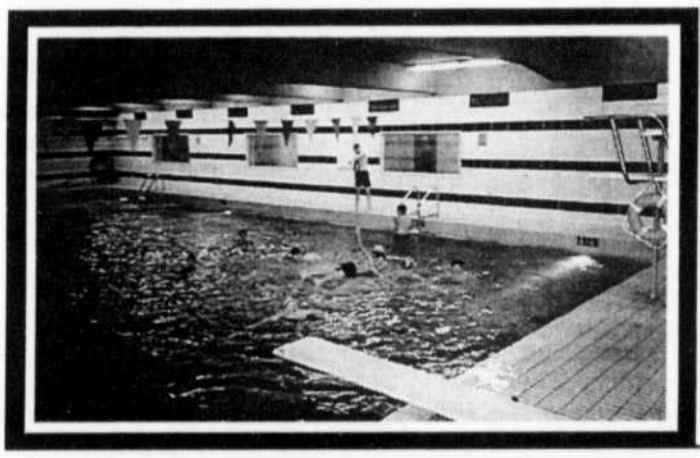

Notre piscine intérieure.

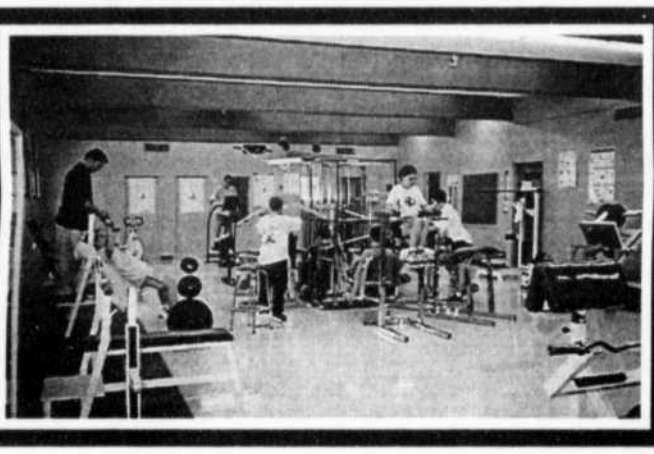

Salle de conditionnement physique.

Au-delà de 80 ordinateurs au service des élèves.

Une école de choix au centre du Québec :

- ✔ Profils adaptés à tous :
  - éducation internationale reconnue
  - sciences étude (informatique)
  - langues étude (anglais plus)
- ✔ Bibliothèque ultramoderne
- ✔ Vie scolaire riche et variée : activités du midi, voyages et échanges nationaux et internationaux
- ✔ Vie sportive animée
- ✔ Activités culturelles dont «Génies en herbe»
- ✔ Projet éducatif axé sur le respect : vouvoiement obligatoire des adultes

JOURNÉE PORTES OUVERTES, dimanche 15 octobre, 13h à 16h

Tests de classement pour inscriptions 2001-2002 : samedi 21 octobre, 9h00

25, avenue des Frères, Drummondville

Pour informations : 819-478-3330

CS75516

Toute une équipe!

Le 26 septembre dernier, le Comité de la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska s'est réuni à St-Célestin. L'objectif de cette rencontre: travailler à un état de la situation culturelle sur son territoire.

Derrière, de g. à d.: Rolande Pilote, Daniel McMahon, Jean-Guy Moreau, ministre de la Culture et des Communications, Karine Paradis, Raymond Bilodeau, co-président du comité et Lucie C. Blouin. Devant, même ordre: Pauline Poisson-Smith, Madeleine G. Benoît, Marie Pelletier, Michèle Paradis, Marthe Taillon, Marjolaine Lachapelle et Jacques Gill. Plusieurs membres du comité étaient absents sur la photo.

MARCHE MONDIALE DES FEMMES DE L'AN 2000

Pour l'élimination de la pauvreté et de la violence faite aux femmes

Je marcherai mercredi à Gentilly parce que les femmes ont décidé de marquer l'entrée dans le nouveau millénaire en unissant leurs forces et en montrant leur détermination à changer le monde.

Je marcherai pour exiger des gouvernements des engagements fermes pour éliminer la pauvreté et assurer un partage équitable de la richesse mondiale entre les hommes et les femmes, les riches et les pauvres. Je marcherai pour qu'ils s'engagent à éliminer la violence faite aux femmes et à assurer l'égalité entre les hommes et les femmes.

- Suzanne Boucher

Je marcherai jeudi à Nicolet par solidarité avec les femmes des autres pays et du mien, en espérant que ce geste fera réagir certaines personnes, afin d'améliorer leurs conditions de vie.

- Karine Allard

UNE INVITATION À TOUTE LA POPULATION DES MRC DE BÉCANCOUR ET DE NICOLET-YAMASKA

Mercredi 11 octobre : GENTILLY

13h30 : Marche de 2.5 km. Départ et arrivée à l'Agora du village. Plantation d'un arbre commémoratif. En matinée, point de rencontre aux églises des villages pour transport vers Gentilly

Jeudi 12 octobre : NICOLET

13h15 : Marche de 0.5 km
Départ à la Cathédrale.
Arrivée au Collège N.D. de l'Assomption.
Accueil par les étudiantes et animation à l'auditorium

TABLE DE CONCERTATION
DU MOUVEMENT DES FEMMES
CENTRE-DU-QUÉBEC

Samedi 14 octobre

Transport pour le grand rassemblement national à Montréal
Pour information et inscription : (819) 263-2586 (Bécancour) ou (819) 293-5958 (Nicolet-Yamaska)

C374367

Bonjour!

«ICI L'ÉTUDE ORIGINE-DESTINATION»

C'est à votre tour de nous parler...

Le **ministère des Transports du Québec** réalisera une étude visant à lui permettre d'**améliorer l'efficacité** des déplacements dans la région. Ainsi, d'ici au 30 novembre prochain, vous recevrez probablement un appel téléphonique à l'occasion duquel on vous invitera à répondre à quelques questions sur vos habitudes de déplacements. Le tout ne prendra que **quelques minutes;** aussi, votre collaboration serait-elle grandement **appréciée**. Après tout, c'est en se parlant que l'on se comprend !

Québec
Ministère des Transports

C375728

1er Rallye EMPLOIS de l'Érable

Québec
Emploi-Québec

Le mercredi 11 octobre
Au Carrefour culturel
Au 1280, Trudelle à Plessisville

5 ENTREPRISES
ET
79 EMPLOIS
DISPONIBLES
MAINTENANT

Plessi Environnements Commerciaux
26 EMPLOIS
Métallurgie des Appalaches
6 EMPLOIS
Camoplast Groupe Composite
10 EMPLOIS
Industries de la Rive Sud
19 EMPLOIS
Industries Lyster 18 EMPLOIS

Venez rencontrer les dirigeants d'entreprises et n'oubliez pas votre curriculum vitae

le 11 octobre
de 9h00
à 17h00

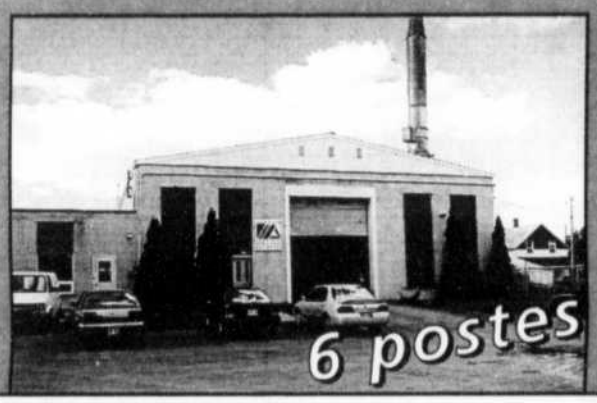

Métallurgie des Appalaches
1495, Ste-Anne, Plessisville
5 soudeurs-assembleurs
1 chauffeur-installateur

Les Industries Lyster
2555, Bécancour à Lyster
15 opérateurs
1 technicien en maintenance industrielle
1 planificateur, 1 secrétaire aux ventes

Les Industries de la Rive Sud
326, Tanguay à Laurierville
7 manoeuvres de jour en assemblage, pré-assemblage, sablage, peinture,
12 manoeuvres de soir en assemblage, pré-assemblage, débitage, sablage, machinage et expédition

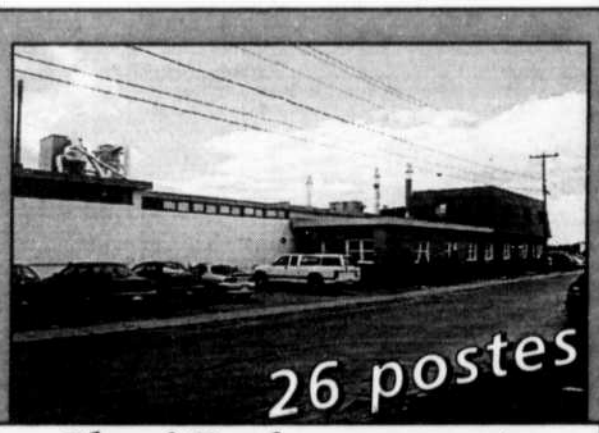

Plessi Environnements Commerciaux
2233, des Érables, Plessisville
15 manoeuvres, 2 opérateurs CNC,
2 dessinateurs, 2 chargés de projet,
2 superviseurs de chantier,
2 ébénistes, 1 technicien de mise en production.

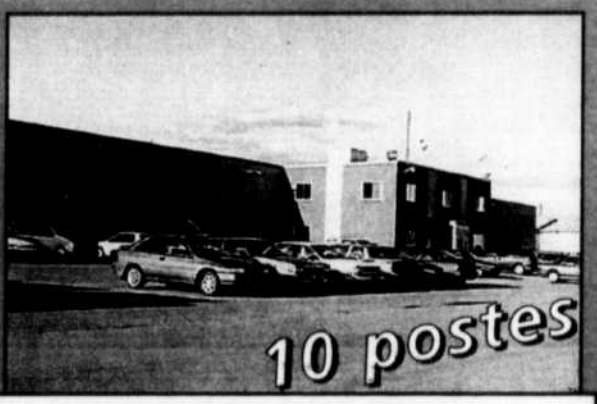

Camoplast inc. Groupe Composite
200, boul. Carignan Ouest, Princeville
10 opérateurs journaliers de production

Le projet Rallye Emplois de l'Érable est une initiative du Centre local de développement de l'Érable et du Centre local d'Emploi de l'Érable avec la participation active des entreprises suivantes : Les Industries de la Rive Sud, les Industries Lyster, Métallurgie des Appalaches, Camoplast Groupe Composite et Plessi Environnements Commerciaux.

CONSTRUCTIONS FÉ-LAIN INC.
Licence RBQ : 1637-6584-15
Entrepreneur général
• Construction neuve
• Commercial • Résidentiel & Industriel
• Rénovation tout genre
3770, boul. Port-Royal, Saint-Grégoire
Ville de Bécancour
Tél. : 819 233-2324
CS65719

La Rêverie s'établit au Centre d'archerie traditionnel

MICHEL MONTAMBEAULT

La Rêverie, propriétée de M. Robert Saint-Cyr et Mme Élisabeth Rebetez, a procédé à l'ouverture officielle de sa table d'hôte au Centre d'Archerie traditionnelle situé au 10 670, boul. du Parc industriel, au secteur Ste-Gertrude.

Établie depuis 1993 à Ste-Marie-de-Blanford La Rêverie déménage ainsi à Ste-Gertrude en agrandissant son espace et en offrant de nouveaux services allant des forfaits de chasse et de plein air aux repas gastronomiques de 7 à 9 services.

Selon M. Robert Saint-Cyr, co-propriétaire **«Que ce soit pour «Les plaisirs de la poule Faisane», l'«Exalté de bison», le «Sublime d'Émeu», l'«Exalté de cerf rouge» ou le «Sanglier aux pommes», La Rêverie désire avant tout faire vivre à sa clientèle une expérience gastronomique dans une ambiance chaleureuse et de détente»**.

La Rêverie peut accueillir de 4 à 40 personnes en réservant au moins une semaine à l'avance. Les convives peuvent apporter leur vin ou boisson préféré.

À partir de l'été prochain, La Rêverie, en collaboration avec Méchoui Nord Sud, offrira des méchouis gatronomiques sous un chapiteau pouvant accueillir des groupes de 35 à 200 personnes.

La Rêverie offre également des forfaits soit: le souper giboyeux à la Rêverie avec coucher-déjeuner au Gîte de la Maison des Pins, le souper giboyeux-brunch à La Rêverie avec coucher à la maison d'hébergement du Centre d'archerie traditionnel ou sous un tipi, et le forfait chasse aux dindons sauvages.

Pour information, tél.: (819) 283-2745, Internet: robert.st.cyr

Fabiola Aubry, agente de dév. touristique CLD de la MRC de Bécancour; Yves Zahra, dir. gén. Tourisme Centre-du-Québec; les co-propriétaires Robert Saint-Cyr et Élisabeth Rebetez et Maurice Richard, maire de la Ville de Bécancour lors de la présentation du menu «Plaisirs de la poule faisane» de La Rêverie maintenant établie au Centre d'Archerie traditionnel.

Inauguration du parc linéaire Fortierville Station

MICHEL MONTAMBEAULT

La communauté de Fortierville a procédé, le 1 er octobre dernier, à l'inauguration officielle du Parc linéaire Fortierville Station .

Ce parc comprend une piste cyclable à laquelle s'ajoute un sentier de quadri-moto séparé par une clôture de sécurité sur une distance de 2.2 mètres. La piste se raccorde au sentier de Parisville et se termine en bordure de la rivière aux Ormes. Un aménagement paysager incluant des bancs, des supports à vélo et un aire de pique-nique et des modules de jeux pour les enfants ont été installés au coeur du village de Fortierville.

À mi-chemin vers la rivière aux Ormes, une halte explique l'endroit où se trouvait l'embranchement du chemin de fer Dalaware & Hudson. En plus de sa vocation récréotouristique, le parc linéaire Fortierville Station se veut un rappel historique du rôle du chemin de fer dans le développement régional, au début du vingtième siècle.

Thérèse Vézina maire de Fortierville, Maurice Richard préfet MRC de Bécancour, Louise Germain président Comité Fortierville Station, Maurice Badeau concepteur de la maquette de l'ancienne gare et Jean-Guy Paré député de Lotbinière à l'inauguration officielle du Parc

En 1896, le premier train à circuler à Fortierville portait le nom de Lotbinière Mégantic. Il changera de nom dix ans plus tard pour le Delaware & Hudson aussi appelé le Québec-Montréal & Southern Railway. En 1920, il deviendra la propriété du gouvernement et portera définitivement le nom de Petit Deschaillons.

Suite à une débâcle qui emporta le pont de la rivière Bécancour en 1929, de l'incendie qui détruisit le pont de la rivière des Ormes l'année suivante et les changements provoqués par le développement du réseau routier, le Petit Deschaillons cessera progressivement ses opérations au début des années 1970.

Le parc linéaire Fortierville Station, réalisé au coût de 257 000 $, a été subventionné en grande partie par le programme de Mise en valeur de l'environnement d'Hydro-Québec 200 000 $, Emploi-Québec 35 000 , la municipalité de Fortierville 20 000 $ et le Fonds de lutte à la pauvreté 2 000 $.

Marché Godefroy : dernière chance de s'approvisionner

Le samedi 14 octobre, le Marché Godefroy ouvrira ses portes pour une dernière journée. Celle-ci marquera la fermeture du marché pour la saison 2000. Ce sera une dernière occasion de faire le plein de produits frais et transformés et de profiter de l'ambiance qui règne sous le grand chapiteau.

Au programme en cette dernière journée d'activité: Présence de micro-fromageries et de vignobles du Québec et dégustation de leurs produits du terroir, démonstration culinaire en compagnie de M. André Poirier de l'Auberge champêtre Le Baluchon, animation musicale en après-midi et tirage de quatre forfaits de ski à Vallée du Parc. Pour le dîner, le Bistro du marché offrira une fondue au fromage ainsi que de la raclette, le tout accompagné d'une bonne coupe de vin du terroir.

Découverte des produits d'ici: mission accomplie!

La saison d'opération du marché aura été marquée par la tenue de nombreuses activités externes qui ont été axées sur la découverte des produits de chez-nous.

Le succès obtenu par la tenue de chacune d'elles démontre bien tout l'engouement pour les produits agroalimentaires du terroir et pour le contact direct avec les artisans. Les gens sont fiers de leur région et de l'excellence du savoir-faire des producteurs et des transformateurs d'ici.

Ville de Bécancour
VIVRE GRANDIR

AVIS À TOUS NOS CITOYENS

Fête de l'Action de Grâces
Le lundi 9 octobre 2000
Hôtel de ville et Bibliothèque de Bécancour
Atelier municipal
FERMÉS

Aréna de Bécancour
OUVERT pour son horaire régulier

La bibliothèque de Bécancour vous invite...

À LA DÉCOUVERTE DU CADRAN SOLAIRE
Le dimanche 15 octobre dès 13h

La bibliothèque centrale de Bécancour vous invite à découvrir en compagnie de M. Michel Marchand l'ingénieuse machine qu'est le cadran solaire. Vous y apprendrez son histoire, son utilité et plus encore.

Une activité familiale et gratuite à ne pas manquer!
CS75638

Calendrier des activités de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000

Bienvenue à tous!

11 octobre dans la MRC de Bécancour :

En avant-midi : Départ de la caravane à 9h00, du stationnement de l'église de St-Pierre-les-Becquets.

Arrêts	Lieux	Aux environs de :
1er	Deschaillons	9h15
2e	Parisville	9h30
3e	Fortierville	10h00
4e	Ste-Sophie	10h15
5e	Ste-Marie	10h30
6e	Ste-Gertrude	10h45
7e	Ste-Angèle-de-Laval	11h15
8e	Bécancour	11h30
9e	Gentilly	12h00

Partout, la caravane arrêtera au stationnement de l'église de chaque paroisse, à Ste-Angèle, nous arrêterons aussi au Plateau Laval.

Participez en grand nombre en venant signer vos cartes d'appui aux différents points d'arrêt, en vous joignant à notre joyeux cortège d'automobiles vers Gentilly. Nous vous attendons à Gentilly pour la Marche dont le point de départ est à l'Agora, à 13h00.

N.B. Pour ceux et celles qui suivent le cortège, prière d'apporter votre lunch pour dîner à l'Agora.

En après-midi : Départ de la Marche à 13h30.

La Marche sera de 2.5 km pour un retour à l'Agora vers 15h00, il y aura ensuite plantation d'un arbre pour signifier notre volonté de poser nos actions pacifiquement et notre espoir de changements: Afin d'éliminer la pauvreté et d'assurer un partage équitable de la richesse mondiale entre les riches et les pauvres, les hommes et les femmes. Afin d'éliminer la violence faite aux femmes et d'assurer l'égalité entre les femmes et les hommes.

- 14 octobre : Montréal

Grand rassemblement québécois à Montréal, aidons la FFQ à atteindre son objectif de 30 000 participants à ce rendez-vous historique.

Le transport par autobus sera disponible et gratuit pour toute la population participante. Pour informations et inscriptions : Appelez au Centre de femmes Parmi Elles; 263-2586.

- **15 octobre : Rassemblement pan-canadien à Ottawa.**
- **17 octobre : Grande finale à New-York pour le dépôt des cartes d'appui aux Nations-Unies. Au Québec à 12h00, nous faisons du bruit pour souligner notre appui.**

GS75633

Bécancour octroie 712 758 $ en contrats de déneigement

MICHEL MONTAMBEAULT

La Ville de Bécancour a octroyé, le 2 octobre dernier en séance publique du conseil tenue au secteur St-Grégoire, pour 712 227,28 $ en contrats de déneigement.

La première demande de soumission réalisée le 22 juillet dernier totalisait 782 758,03 $. En retournant en soumission, la Ville de Bécancour a ainsi réalisé des économies de 70 530.05 $.

Les contrats ont été octroyés pour des périodes de 2 ou 3 ans, selon le cas, à six entreprises soit: Excavation Gentilly inc., André Bouvet ltée, 9047-7605 Québec Inc. (Excavation 2000), André Cyrenne inc., Excavation Guévin et Lemire Inc., et Simard Beaudry inc. (Pagé Construction).

Travaux de réfection à Lemieux

Le ministère des Transports du Québec avise les usagers que des travaux de réfection sur la route 263 (route des Ancêtres), dans la municipalité de Lemieux, seront réalisés du 3 au 20 octobre 2000.

La nature des travaux entraînera la fermeture d'une voie sur deux, sur une distance de deux kilomètres, entre le chemin de l'Église et le rang du Domaine. La circulation se fera en alternance du lundi au vendredi, de 7h à 18h. En cas de pluie, les travaux seront reportés au lendemain.

Les travaux seront effectués par la société Sintra inc., division Centre du Québec, au coût approximatif de 500 000$.

Le ministère des Transports du Québec invite les automobilistes à redoubler de prudence aux abords des chantiers, à observer les limites de vitesse affichées et à suivre attentivement les prescriptions de la signalisation orange.

Pour obtenir de l'information sur les travaux routiers, il suffit de communiquer avec Infotravaux au numéro 1-877-393-2363 (sans frais) ou au (819) 370-2363 (secteur d'appel local de Trois-Rivières) ou, pour les usagers de Bell Mobilité, de composer le # 2363. Il est également possible de consulter le site Internet, du ministère des Transports à l'adresse suivante: http://www.mtq.gouv.qc, ca/travaux

Ville de Bécancour

Service d'incendie Bécancour

Encore cette année, la brigade du service d'incendie de Ville de Bécancour profite de la semaine de prévention des incendies pour rappeler à la population l'importance de la vigilance face aux risques d'incendies.

Sous le thème **«Pourquoi risquer leur vie... par votre négligence»,** la Semaine vise à rappeler que la prévention des incendies est la responsabilité de chaque personne. Les adultes sont tout particulièrement responsables de leur sécurité et de celle des personnes qui les entourent.

Un message de votre conseil municipal, du coordonnateur aux incendies Rémy Baribeau ainsi que de leurs représentants dans chacun des secteurs: René Mailhot, capitaine de Gentilly. Jacques Ally, capitaine de Bécancour. Denis Richard, capitaine de Ste-Angèle. Normand Lamy, capitaine de St-Grégoire. Jean-Luc Bergeron, capitaine de Précieux-Sang. Claude Rheault, capitaine de Ste-Gertrude.

GS75630

Soyons prudents S.V.P.!

Lettre d'opinion en réponse à l'article de Chantal Morissette et de l'équipe pastorale de la paroisse de Nicolet.

Je vous demanderais S.V.P. de ne plus utiliser le mot «solidarité» lorsque l'on affirme que l'équipe pastorale «suit de près les familles avec d'autres intervenants du milieu». En effet, je trouve que nous nous piégeons comme communauté!

Est-ce que nous voulons vraiment être solidaires?

Est-ce que dans nos gestes professionnels et personnels nous faisons des petits pas vers une réelle solidarité?

Qui peut dire vraiment ce qui arrive aux familles... 6 mois plus tard?

Présentement la plupart des parents qui ont perdu un enfant dans l'accident du 16 mars reçoivent des services... de Trois-Rivières! Que notre communauté soit bouleversée et fatiguée, les parents peuvent comprendre. Ce qui est blessant par contre pour ces parents c'est vivre! Mais qu'est-ce que signifie «suivre de près les familles»? Est-ce que ça signifie: *de prévenir les risques reliés à d'autres problèmes?; *d'attendre que les familles soient en état de crise? *de les accompagner et de les soutenir régulièrement? *etc.

Il y a un danger à utiliser le fait que les familles sont suivies de près... car lorsqu'on demande ce que les organisations du milieu font, on nous répond que les réseaux d'aide naturel entourent les familles. Puis lorsque nous parlons à leurs proches, ils nous disent que les familles n'ont pas besoin d'eux car «les intervenants du milieu les suivent de près».

Au bout du compte...: *Est-ce que les familles reçoivent vraiment de l'aide du milieu? Qui peut vraiment l'affirmer? *Est-ce que nous ne protégeons pas plus l'image de la communauté que les familles touchées?

Pourquoi ne pas leur demander directement à eux les parents, leurs familles et leurs amis? Vous aurez sans aucun doute une réponse qui se rapproche davantage de leur réalité que de la fantaisie!

Pour être en contact avec la majorité des parents, je sais que ce n'est pas facile de traverser cette épreuve... perdre notre enfant ce n'est pas l'histoire d'une journée, d'une semaine, d'un mois ou d'une année... c'est l'histoire d'une vie!

Six mois plus tard, je suis encore très blessée par ma douleur. Je n'ai pas besoin d'être blessée davantage... et des affirmations comme celles-là véhiculées dans notre journal local ne risquent que de nous isoler davantage. Si nos réseaux d'aide apprennent à tort que nous sommes suivis de près par les intervenants du milieu, ils se retireront et pour le moment, c'est à peu près toute l'aide qui nous reste... notre famille, nos amis et nos voisins.

Merci donc à tous ceux qui sont encore là... 6 mois plus tard! Ils ne sont pas si nombreux, alors faites donc attention à ce que vous affirmez!

À quand... une réelle mobilisation et des réels réseaux d'entraide dans notre famille?

Marie-Claude Drouin

Un poids idéal pour les Fêtes? C'est déjà le moment d'y penser...

Besoin d'aide dans le contrôle de votre poids? Le vinaigre de cidre a aidé efficacement un grand nombre de personnes, mais voici vinaigre de cidre plus chrome encore plus efficace! Voici ses propriétés;

- aide à réduire la graisse dans les régions problématiques (estomac, fesses, hanches, jambes).
- stimule le métabolisme, améliore la digestion, l'assimilation et l'utilisation des aliments.
- le chrome est l'oligo-élément le plus précieux pour les personnes obèses ou en «petite» forme physique.
- aide à métaboliser les graisses, à transformer les protéines en muscles et à convertir le sucre en énergie.
- le vinaigre de cidre contient phosphore, potassium, magnésium, calcium, fer et enzymes bienfaisants.
- chaque comprimé équivaut à 1 1/2 c. à soupe de vinaigre cidre liquide.
- ensemble vinaigre et chrome se complètent pour activer la perte de poids.

Attitude positive, alimentation, saine, un peu d'exercice... vous aurez bonne allure!

Vinaigre de cidre plus chrome
SWISS HERBAL
90 comprimés
7,59$
Du 9 au 14 oct. 2000

En vente seulement dans les magasins de produits naturels

au blé entier

130, Louis-Fréchette, Nicolet,
293-5056

AU POIVRE NOIR ENR.
Produits naturels & vrac et cadeaux
St-Léonard-d'Aston
Tél. : (819) 399-3102

GB74566

De nouveaux jeux à Ste-Perpétue

CHANTAL MORISSETTE

L'école La Jeunesse de Ste-Perpétue a récemment inauguré son nouveau parc-école, un projet qui avait pris naissance à l'automne 1998 alors que le conseil d'établissement s'était inscrit auprès de la Commission scolaire pour recevoir l'aide financière qu'elle verse annuellement à un projet pareil. La réponse étant positive, un comité s'est formé, lequel élaborant deux phases au projet. L'échéancier prévu: juillet 2000.

En 1999, précisément en juillet, un premier jeu, le Neptune, fut installé. Des parents-bénévoles ont ainsi complété la première phase du parc-école. Mentionnons que furent retenus les services de Distribution Tessier pour la création des équipements.

La deuxième phase, réalisée l'été dernier, a, quant à elle, été rendue possible grâce à la générosité d'organismes une fois de plus sollicités par le conseil d'établissement. Le second module de jeux fut installé par une équipe de bénévoles.

La réalisation du parc-école, comme le rappelle Mme Joanne Alarie, directrice de l'école La Jeunesse, est un bel exemple de collaboration école-milieu dont les retombées sont profitables à toute la population.

De gauche à droite: M. Michel Legault, représentant du député fédéral Louis Plamondon, Mme Solange Fleurant, présidente de l'Âge d'or, Mme Joanne Alarie, directrice de l'école La Jeunesse, Mme Lyne Théroux, mairesse de Ste-Perpétue, Mme Madeleine Couture présidente du conseil parc-école et M. Claude Lemire, membre du comité parc-école. Grimpée: Mme Danielle Houle, également membre du comité ainsi que des élèves de l'école.

Dossier de la Commonwealth Plywood

Les négociations se poursuivent

CHANTAL MORISSETTE

L'usine de St-Léonard d'Aston, la Commonwealth Plywood fermée il y a six mois suite à un manque d'approvisionnement, n'a pas fini de faire parler d'elle. Le 25 septembre dernier, une importante rencontre a eu lieu à St-Léonard, rencontre, aux dires du député Michel Morin., qui se voulait sécurisante pour les employés.

M. Morin a tenu à rappeler que son gouvernement s'est engagé à octroyer à l'usine de St-Léonard d'Aston une subvention de 476 000$ conditionnelle à ce qu'un plan de modernisation de l'usine soit développé dans la municipalité même. Au total, 976 000$ seront versés pour l'ensemble des usines de la Commonwealth Plywood dont une seconde est située à Shawinigan. M. Morin a cependant réaffirmé que tant et aussi longtemps que l'usine de St-Léonard ne débloquera pas, l'argent ne sera ni dépensé ni remise à l'entreprise, ce qui est, selon lui, rassurant.

De son côté, la Commonwealth Plywood s'est engagée, avec les gens du ministère, à produire un scénario de réaménagement de l'usine et des approvisionnements. En date du 5 septembre 2000, le délai prévu pour le soumettre était d'environ deux mois.

Le maire de St-Léonard d'Aston, M. Laval Simard, ainsi que la présidente de la Chambre de commerce, Mme Louise Boisclair, se disent tous deux rassurés et encouragés. «Ce qu'on veut, rappelle Mme Louise Boisclair, c'est que ça reparte».

Mentionnons qu'une rencontre avec les dirigeants de l'usine devait avoir lieu lundi dernier, 2 octobre. Elle fut toutefois reportée à une date ultérieure.

Assemblée générale du Club de ski de fond les 40

(CM) - La population est invitée à participer, ce mercredi 11 octobre à 19h30, à l'assemblée générale du Club de ski de fond les 40 qui aura lieu à l'aréna de Nicolet.

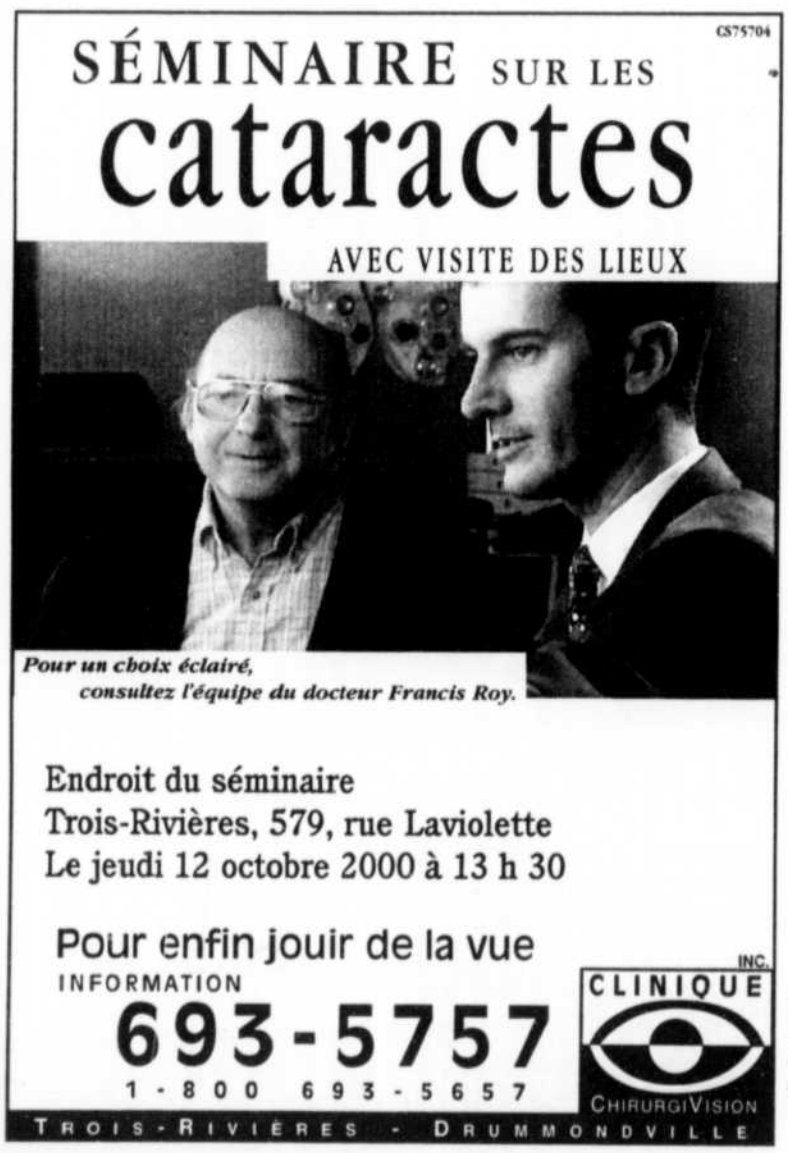

Hervé Dionne soucieux de ses élèves

Mme Chantal Beaudoin (gauche) est interprète du langage des signes pour Gabriel Bergeron et Carol-Ann Raymond qui sont entourés de leur titulaire, Mme Colette Beaudoin et de M. Hervé Dionne, directeur de l'école Tournesol.

CHANTAL MORISSETTE

«**Un idée plutôt farfelue**», a-t-on d'abord pensé du projet d'Hervé Dionne, directeur de l'école Tournesol à St-Léonard d'Aston. Si peu commune qu'on ne l'a pas pris au sérieux! Imaginez un directeur d'école faire la demande, dans différents centres sportifs, de vieilles balles de tennis dont la vocation serait d'atténuer le bruit dans une classe de 3e année; des petites balles jaunes au bout de chaque patte de chaises qui amélioreraient de beaucoup l'apprentissage de deux élèves malentendants. Imaginez!

Et bien chose voulue, chose faite. En l'espace d'à peine deux semaines, les vingt-sept chaises oranges de la classe de Colette Champagne étaient toutes munies de balles de tennis, y compris celle du professeur et d'autres chaises aux fins multiples. Le souci de M. Dionne pour une meilleure réussite de ces enfants a été le leitmotiv de celui qui, après avoir fait rire de lui une première fois, a finalement obtenu ce qu'il voulait. Le TIM (Tennis intérieur mauricien) de Cap-de-la-Madeleine a généreusement donné à l'école un sac plein de balles, trop vieilles au goût des joueurs pour être réutilisées.

Carol-Ann Raymond et Gabriel Bergeron ont effectivement un problème d'ouïe important. Étant tous deux équipés d'un appareil auditif qui amplifie les sons, les bruits ambiants - aussi banal que celui d'échapper une règle sur le plancher-, peuvent devenir infernaux. Comme l'explique la mère de Carol-Ann, Mme Isabelle Cardinal, l'appareil agit à même titre qu'un micro, ce qui amplifie la résonance.

Pour ces deux enfants de St-Léonard d'Aston, moins il y a de bruits, mieux c'est.

C'est d'ailleurs dans ce sens que M. Dionne a penché. Sa préoccupation première: permettre aux deux enfants de mieux réussir en soustrayant le plus possible le bruit qui nuit à leur concentration. Les parents, aujourd'hui plus qu'heureux de cette initiative personnelle, ne cachent par leur reconnaissance. **«Il n'était pas obligé de faire ça»**, répète Mme Cardinal.

Pour ce directeur d'école, le rôle d'une direction est de faciliter les choses et, dans la mesure du possible, de défoncer des portes. **«Souvent**, conclut-il, **la meilleure initiative n'est même pas une question d'argent»**.

" À chaque jour qu'il m'est donné de vivre, j'ai une pensée spéciale pour remercier la famille de mon donneur "
Diane Hébert
greffée coeur-poumons en 1985
Pour donner l'ESPOIR en héritage, demandez votre autocollant de don d'organes en téléphonant sans frais à La Fondation Diane Hébert
(450) 971-1112 ou 1-877-971-1110

CHRONIQUE EMPLOI

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI
du comté de Nicolet-Yamaska et de la MRC Bécancour

Tél. : (819) 293-2592 / Nicolet - Tél. : (819) 298-4752 / Gentilly

Québec :: Les services du Carrefour jeunesse-emploi du comté de Nicolet - Yamaska et de la MRC Bécancour sont rendus possibles grâce à la participation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Profession : ENTREPRENEUR?

Par Philip Powers
Carrefour jeunesse-emploi
Du comté Nicolet-Yamaska et de la MRC de Bécancour

Lors d'un colloque, l'animateur d'un atelier auquel j'assistais demanda à Éric, un participant qui était mon voisin de table :
Quelle profession exercez-vous? Moi, monsieur, mon métier, c'est entrepreneur, répondit-il tout de go.
Alors, des rires nerveux ont fusé de l'auditoire l'air de dire : Voyons donc, entrepreneur, un métier! Euh...moi aussi, j'avoue que, sur le moment, j'ai été quelque peu complice de cette réaction, culture oblige. Toutefois, les propos de cet entrepreneur m'intriguaient. À la pause, je lui tendis la main et, sans retenue, il me déballa, dans son langage coloré, sa vision de la profession d'entrepreneur. Rien de scientifique bien sûr, que du gros bon sens.
Philip, me dit-il alors que nous regagnions l'atelier, *devenir entrepreneur ou travailleur autonome sera d'ici quelque temps de plus en plus à la mode. Par choix pour certains, d'autres non! Tu verras, plusieurs intervenants, conseillers en emploi ou en orientation évoqueront de plus en plus cette voie à leur clientèle. Des formations en entrepreneuriat se multiplieront et...*
Je lui coupai sec la parole et lui balançai illico presto un vieux refrain que j'entendais depuis des lunes: *«Ce n'est pas donné à tout le monde d'être entrepreneur, mon cher»* (BIS) (BIS)
Il s'arrêta net, leva les bras au ciel et s'écria : *«Si je te disais qu'au début je n'y croyais pas. J'étais du type consommateur d'emploi plutôt que créateur d'emploi. Toutefois, comme mon idée d'entreprise touchait une passion profonde chez moi alors, chaque jour, j'ai appris : à être plus déterminé, plus confiant, plus tolérant au stress, à bien m'entourer...et quoi encore! Aujourd'hui, je mène mon affaire et je carbure aux défis. Oui on peut apprendre à être entrepreneur... Cite-moi en exemple si tu veux auprès de ta clientèle»*.
Je restai silencieux, hypnotisé par son dynamisme, son énergie. *«Oui, je le veux!»* répondis-je et nous avons pouffé de rire.
Dans le cadre de la semaine de la PME (du 23 au 27 octobre), le CJE offrira aux personnes intéressées la possibilité de passer un test entrepreneurial. Pour de plus amples renseignements, contactez-nous au 819 293-2592.

Bonjour

Je m'appelle Claudia Laliberté. Je suis à la recherche d'un emploi comme journalière, manoeuvre de jour ou de soir, à temps plein ou partiel.

Disponible maintenant.

J'ai 3 ans d'expérience comme journalière.

GS-4359

GS74576

BRANCHEZ-VOUS sur l'EMPLOI

Québec Emploi-Québec Centre-du-Québec

CLE NICOLET-YAMASKA / BÉCANCOUR EN COLLABORATION AVEC

CLIENTÈLE VISÉE

- Prestataire de l'assistance-emploi
- Prestataire de l'assurance-emploi
- Être sans emploi et avoir touché des prestations d'assurance-emploi à l'intérieur des trois dernières années ou avoir fait une demande d'assurance-emploi au cours des cinq dernières années, s'il s'agissait d'un congé parental

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

La formation professionnelle... un choix payant!

ESTIMATEUR-PAYSAGISTE
Début : 6 novembre 2000
Fin : 29 mars 2001
Durée : 450 heures
Horaire : jour 9h à 15h OU soir 16h à 22h
Rythme : 25 heures/semaine
Préalable : Être titulaire d'un DEP en horticulture ornementale, ou formation équivalente ou avoir une expérience pertinente.
Lieu : École d'agriculture de Nicolet

SOUDEUR-MONTEUR
Début : 13 novembre 2000
Fin : 6 juillet 2001
Durée : 932 heures
Horaire : 16h15 à 22h
Rythme : 30 heures/semaine
Stage : Un stage de deux semaines en entreprise est prévu.
Préalable : Avoir un intérêt pour le domaine du soudage.
Accréditations : Une accréditation du Bureau canadien de soudage sera accordée pour le procédé SMAW ainsi que FCAW.
Lieu : École d'agriculture de Nicolet

FORMATION D'APPOINT EN BUREAUTIQUE
Clientèle : Finissants(es) de 4e secondaire.
Contenu : Utilisation des logiciels suivants : Word 2000, Access 2000, Excel 2000, Fortune 1000, Simple comptable et Outils de télécommunication
Communication bilingue, traduction et correspondance en anglais.
Début : entrées continues
Durée : variable selon les besoins
Horaire : jour 8h30 à 16h OU soir 16h à 22h
Rythme : 30 heures/semaine
Lieu : École commerciale de la Riveraine, Saint-Grégoire

CONVERSATION ANGLAISE ORIENTÉE VERS LE SERVICE À LA CLIENTÈLE
Début : 30 novembre 2000
Durée : 360 heures
Horaire : jour 9h à 15h OU soir 16h à 22h
Rythme : 25 heures/semaine
Lieu : École commerciale de la Riveraine, Saint-Grégoire
Classement : Chaque participant(e) devra passer un test de classement pour évaluer son niveau de connaissance
Groupe de 6 personnes, MAXIMUM

Formations gratuites

INFORMATION et INSCRIPTION :

CLE BÉCANCOUR 819•298•3000 1-800-463-5273

CLE NICOLET-YAMASKA 819•293•4501 1-800-663-6201

Rien à Payer avant février 2001

Aucuns frais | **Aucun Intérêt** | **Aucuns paiements**

Causeuse ***Assise en cuir véritable***

Fauteuil et sofa disponibles

Élégance par/by elran

799$

RELAXON par/by elran

Fauteuil et sofa inclinables

1298$ 2 mcx

VOIR PRIX EN MAGASIN

RELAXON

Bergères tissu et cuir véritable

Serta®

Le meilleur matelas au monde

	39"	54"	60"
Édition spéciale	449$ rég. 249$	499$ rég. 299$	679$ rég. 379$
Sensation Plus	499$ rég. 299$	699$ rég. 499$	849$ rég. 549$

Garantie 10 ans

PROTECTEUR DE MATELAS

collection Excelsior collection

VOIR DÉTAILS EN MAGASIN

Mayrand

ZONE ÉLECTRONIQUE

Décoration PROMODE

PRATT & LAMBERT « Exprimez vos couleurs »

530, Jutras Est, Victoriaville
(coin Labbé Jutras)
758-8686

GRATUITE

555, Craig, Richmond
826-3560

OUVERT les dimanches de midi à 17h00

* Sans intérêt si payé avant le 16 février 2001. Achat de 500$ et plus. Sur approbation du crédit, vous devez payer les taxes de vente.

CST08349

Rita Lafontaine, présidente d'honneur du Noël du Pauvre

M. Daniel Brouillette de CKTM-TV, Mme Andrée Rousseau des Caisses populaires Desjardins, Mme Rita Lafontaine comédienne et présidente d'honneur et M. Christian Belisle président Noël du Pauvre lors du lancement des activités de la 42e édition du Noël du Pauvre

MICHEL MONTAMBEAULT

Le Conseil d'administration du Noël du Pauvre a dévoilé la personnalité qui assumera la présidence d'honneur de la 42e édition. À la demande des bénévoles, Mme Rita Lafontaine, comédienne, a accepté avec empressement ce poste honorifique.

Sous le thème **«Complice de votre générosité»** c'est le vendredi 1er décembre prochain que s'ouvrira, dès 17 h 00, le 42e Téléthon du Noël du Pauvre directement de la salle J. Antonio Thompson à Trois-Rivières.

Sur chaque dollar amassé, 0.92$ retournent dans chacun des secteurs où les dons sont faits. Le Noël du Pauvre est le seul organisme à but non lucratif qui donne, sans intermédiaire, à la personne dans le besoin.

En 1999, le Noël du Pauvre est venu en aide à 4 480 familles de la région et a amassé un montant de l'ordre de 300 000 $.

Les activités pré-téléthon ont débuté et les formulaires de demande d'aide sont déjà disponibles dans les presbytères.

SP La vie avec la sclérose en plaques

La sclérose en plaques ne bouleverse pas que la vie d'une seule personne à la fois. Elle bouleverse des familles entières.

SP Société canadienne de la sclérose en plaques

1 800 268-7582 www.scleroseenplaques.ca

Le Festival du Ballon se déplace au mois d'août

(CM) - La prochaine édition du Festival du Ballon se tiendra les 10, 11 et 12 août 2001. Voulant dissocier cet événement de la Fête nationale afin que ces deux activités prennent leur entière identité et soient plus distinctives l'une de l'autre, le comité organisateur est convaincu qu'en lui-même, le Festival du Ballon regorge de possibilités.

À même titre, de fait, que plusieurs municipalités avoisinantes qui tirent admirablement leur épingle du jeu dans ce domaine, le Festival du Ballon est appelé à devenir une destination estivale de choix. Il a reçu, tant de la part des partenaires du milieu que de la population, un accueil chaleureux et comme l'affirme Mme Christine Lafond, directrice générale de la Chambre de commerce de Nicolet, **«Nous sentons une certaine attente de la part des nicolétains face à la deuxième édition. C'est pourquoi nous prenons la décision de dissocier le Festival du Ballon de la Fête nationale, et ce, à l'avantage de l'un comme de l'autre».**

Toujours dans le décor champêtre et riverain du parc Marguerite D'Youville, la programmation 2001 offrira à la population des activités variées et, inévitablement colorées! Le défilé de chars allégoriques, le clou de la dernière édition, reviendra en force lors d'une des trois journées de festivités. Compte-tenu, cependant, des ressources humaines restreintes de la Chambre de commerce de Nicolet, l'organisme annonce son retrait de l'organisation de la Fête nationale. **«La possibilité est donc offerte à d'autres organisations**, lance la directrice générale, **de s'emparer de cette activité patriotique qui reçoit annuellement le fidèle appui de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec et du Mouvement national des Québécois.»**

Rappelons que la Chambre de commerce de Nicolet s'impliquait dans l'organisation de la Fête nationale depuis déjà trois ans. Elle se fera toutefois disponible pour le nouveau comité organisateur à titre de ressource.

Hydro Québec

Avis aux intéressés à soumissionner

Appel de soumission : 10458710

Date d'émission : 3 octobre 2000

Date de remise des offres : 19 octobre 2000 — 14 h, heure de Montréal

Pour renseignements	Téléphone	Poste
Francine Dussault	514-840-3000	poste 3059

OBJET :
SECTEUR DES CASCADES (LA CROCHE/TRENCHE/RAPIDE-BLANC)

Entretien d'hiver des routes et emplacements

Admissibilité :
Le soumissionnaire doit avoir son principal établissement au Québec et un établissement dans la région administration suivante :
04 - MAURICIE - BOIS-FRANCS.

Seule une soumission globale est acceptable.

Garantie de soumission : 10 % du montant total

Ordre de grandeur : 150 000 $

Prix du document : 25 $

Pour renseignements techniques : télécopieur : (514) 840-3490.

Avis important :
Une visite des lieux et une séance d'information seront tenues le mercredi 11 octobre 2000 à 10 h 00, à la Centrale Rapide-Blanc.

Confirmation par télécopieur : (514) 840-3490.

Le prix des documents comprend les taxes, est non remboursable et doit être payé par chèque ou mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

Les documents peuvent être consultés ou obtenus du lundi au vendredi de 8 h à 16 h à :

Hydro-Québec
800, boul. de Maisonneuve Est
2e étage, bureau 2-007
Montréal (Québec) H2L 4M8

Pour renseignements relatifs à la vente des documents :
Téléphone : (514) 840-4903
(Région de Montréal)
1 800 324-1759 (Extérieur)
Les documents peuvent aussi être consultés aux 8 centres d'acquisition régionaux d'Hydro-Québec de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h du lundi au vendredi **ainsi que sur notre site :**
www.hydroquebec.com/soumissionnez

CS74375

BRANCHEZ-VOUS sur l'EMPLOI

Québec Emploi-Québec Centre-du-Québec

CLE NICOLET-YAMASKA / BÉCANCOUR
EN COLLABORATION AVEC
Commission scolaire de la Riveraine

CLIENTÈLE VISÉE

- Prestataire de l'assistance-emploi
- Prestataire de l'assurance-emploi
- Être sans emploi et avoir touché des prestations d'assurance-emploi à l'intérieur des trois dernières années ou avoir fait une demande d'assurance-emploi au cours des cinq dernières années, s'il s'agissait d'un congé parental

→ Horaire : 30 heures/semaine

APPRENDRE UN MÉTIER, C'EST POSSIBLE !
PETITS GROUPES
AUCUNE FORMATION ACADÉMIQUE REQUISE

Possibilité d'intégration sur le marché du travail dans des métiers semi-spécialisés
EXEMPLES :

- Aide-boucher(ère)
- Aide-soudeur(se)
- Aide d'atelier d'usinage
- Commis aux ventes
- Travailleur(se) auprès des personnes âgées
- Aide-pâtissier(ère)
- Aide-ébéniste
- Aide-cuisinier(ère)
- Etc.

Durée : 16 semaines dont 10 de stage en ENTREPRISE

INFORMATION et INSCRIPTION : CLAIRE LABRIE
tél. : 819-293-5891, poste 330
Pagette (sans frais) 1-888-858-6844

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

FORMATION GÉNÉRALE

POUR :
- Obtenir un diplôme d'études secondaires;
- Compléter les préalables pour s'inscrire à une formation professionnelle;
- Répondre aux exigences du marché du travail.

POUR APPRENDRE À VOTRE RYTHME, SELON UNE MÉTHODE INDIVIDUALISÉE

COURS DE JOUR de 8h30 à 15h30 du lundi au vendredi

LIEUX :

CENTRE NICOLET 497, rue De Mgr-Brunault Nicolet	CENTRE ST-FRANÇOIS 93, rue Marie-Victorin Saint-François-du-Lac
CENTRE ST-LAURENT 485, rue des Bosquets SAINTE-MARIE-DE-BLANDFORD	CENTRE ST-LÉONARD 146, rue des Écoles Saint-Léonard-d'Aston

* Possibilité de transport scolaire

Formations gratuites

INFORMATION et INSCRIPTION :

CLE NICOLET-YAMASKA
819-293-4501
1-800-663-6201

L'école La Découverte dans la Marche

(CM) - «**Nous continuons là où nous avons laissé l'an dernier**», partage M. Marcel Bourgeois, animateur de pastorale à l'école secondaire La Découverte de St-Léonard d'Aston. Avec la collaboration, de fait, du conseil étudiant nouvellement élu - Mlle Virginie Thériault à la présidence -, le groupe d'Amnistie Internationale et le groupe Goût de vivre uniront leurs efforts pour sensibiliser le milieu étudiant et la communauté de St-Léonard à la Marche mondiale des femmes.

Plusieurs centaines d'étudiants et étudiantes de La Découverte ont déjà signé la pétition qui sera remise à l'ONU le 17 octobre prochain; le mouvement de sensibilisation se poursuit. D'ailleurs, lors de la marche locale à Nicolet ce jeudi 12 octobre, un groupe d'étudiants de La Découverte y participera. On tente, cependant, de concentrer les efforts pour le grand tintamarre du 17 octobre: «**Nous voulons joindre nos voix à celles de ces femmes qui marcheront à l'ONU et qui viennent de plus de 150 pays,** partage Mlle Thériault. **Et pour que le tout se vive dans la joie et l'harmonie, deux groupes -les Gorilles aux mains rouges et les Racines Nomades- seront présents à l'école de 11h30 à 12h30 pour l'animation avec des tam-tam. (...) Nous voulons communier à cette démarche et joindre nos voix à tout le Québec au moment où les pétitions seront remises à l'ONU**». Allocutions, danse et musique seront aussi au programme.

Debout, de g. à d.: Marcel Bourgeois, animateur de pastorale; Émilie Ferland, Virginie Thériault, Marie-Christine Lemay et Louise Pausé, agente de relations humaines. Assises: Karine St-Louis, Audrey Lessard et Claudia Labarre. Les étudiantes font partie du conseil étudiant ou sont membres d'Amnistie Internationale.

Mlle Thériault rappelle que le sens de cette manifestation veut rejoindre celui de la Marche: non à la violence faite aux femmes et oui pour l'égalité ente les être humains, hommes et femmes.

Campagne annuelle du Fonds de pastorale

L'objectif est dépassé

(CM) - La cinquième campagne annuelle pour le Fonds de pastorale du diocèse de Nicolet a dépassé l'objectif fixé: a été recueilli, à ce jour, un montant de 214 466$. Pour les MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska, la somme souscrite a été de 96 745$. Une fois de plus, les gens de la région ont fait preuve de générosité. Plus qu'un support financier, il y a là un appui à la mission de l'Église.

Rappelons que l'importance des levées de fonds n'est plus à démontrer. N'eut été la création du Fonds de pastorale en 1990 et la mise sur pied des levées de fonds annuelles, le diocèse de Nicolet ne pourrait assurer avec dynamisme l'animation pastorale dans l'ensemble de ses paroisses. À ce jour, le Fonds a contribué pour 1 077 600$ aux activités pastorales dans le diocèse.

Avec l'arrivée du nouveau millénaire...

Chambre de commerce de Nicolet

En collaboration avec LE COURRIER SUD

vous présente des membres soucieux de l'ACHAT LOCAL

Au Blé Entier	293-5056
Banque Laurentienne du Canada	293-4465
Bellerose, M. Réjean	293-5945
Boutique Hélène D. Jeans	293-8979
Bouvet, Richard et Associés Inc.	233-2035
Caisse populaire de Nicolet	293-4567
Carrosserie McMahon et Fils Enr.	293-8666
Centre Marguerite d'Youville	293-8118
Clef de Sol (La)	293-2089
Copie Conception	293-6100
Covilac, Coopérative agricole	783-6491
CPRO Vidéo Inc.	293-5791
Dominique Lauzière, notaire	293-6151
Esthétique Cécile R. Lauzier	293-2947
Excellence Sports Enr.	293-2156
IGA Supermarché Clément Nicolet Inc.	293-6937

Chambre de commerce de Nicolet

ACTIVITÉS À VENIR

Mercredi 11 octobre :
Dévoilement des résultats de «Profil achat»
Hôtel de Ville de Nicolet, Nicolet

Mardi 17 et mercredi 18 octobre :
Formation secourisme en milieu de travail
Centre Gabrielle Granger, Nicolet

Mardi 24 octobre
Dans le cadre de la «Semaine de la PME»
Souper-conférence «Développer son esprit entrepreneurial»
Conférencière: Léa Pascal, animatrice de l'émission «Fais-en ton affaire!» à TVA
Club de golf Godefroy, St-Grégoire

Imprimerie de la Rive Sud Ltée	293-4541
Jean Petit, opticien	293-2020
J.L. Nadeau Auto Ltée	293-5555
Korvette	293-8440
Maison Rodolphe-Duguay	293-4103
Matelas René inc.	293-4671
Matériaux du Grand inc.	293-5586
Meubleur J.A. Boucher (Le)	293-2161
Photomage Enr.	293-6722
Michelle Biondi Design	293-5509
Municipalité St-Jean-Baptiste de Nicolet	293-6161
Pharmacie Jean Coutu, Nicolet	293-6111
Promutuel Lac St-Pierre	783-6455
Quilles Nicolet Inc	293-6790

CS75405

- Photographie
- Encadrement
- Laminage
- Vente d'appareils photo

NOUVEAU! INFOGRAPHIE SUR PLACE!

PHOTOGRAPHIE ENCADREMENT
PHOTOMAJE ENR.
259, Notre-Dame, Nicolet
(819) 293-6722
PPOC

«Un tout nouveau décor!»
Venez nous rencontrer
Près de 38 ans à votre service
LE MEUBLEUR
JA meubles BOUCHER
169, rue Mgr Panet, Nicolet
293-2161
LIVRAISON GRATUITE
TOUJOURS OUVERT LE LUNDI

Pour créer des emplois... L'ACHAT LOCAL ça commence par chez nous !

UN SEUL NUMÉRO AU QUÉBEC
310-4141
*4141 cellulaire

Télégrammes

Âge d'Or de Pierreville

Soirée de danse du Club de l'Âge d'Or de Pierreville, vendredi 13 octobre à 20h au Centre communautaire. Animation: Orchestre Fascination. Goûter et prix de présence.

Âge d'Or Bécancour

Soirée dansante le 14 octobre à 20h30 à l'école Terre des jeunes avec le Trio Bé-Gi. Vos hôtes: Diane et Bruno ainsi que Guylaine, professeur de danse. Prix de présence et goûter en fin de soirée. Bienvenue à tous.

La Clé de l'amitié

La Clé de l'amitié, asso. pour personnes seules de 40 ans et plus, vous invite à son déjeuner du dimanche 15 octobre au restaurant Normandin (salon privé). Accueil: 9h. Déjeuner: 9h30. Information: 371-3902.

Brunch intergénérations

Le dimanche 15 octobre de 9h30 à 13h30 au Centre catholique de Nicolet, se tiendra le Brunch intergénérations organisé par l'Âge d'Or de Nicolet. Toute la population est invitée. Billets en vente auprès des membres du C.A. de l'Âge d'Or. Information: 293-4375 ou 293-2301.

Exposition à Bécancour

À la bibliothèque de Bécancour pendant tout le mois d'octobre, exposition de petits tableaux de l'artiste Renée Lair sur le thème «Premier essai».

Fatiguées d'être victime!

Le service d'aide G.L.G. inc. peut vous aider à améliorer vos relations interpersonnelles, obtenir votre autonomie financière, améliorer votre santé. Services offerts: cours de croissance personnelle, ateliers en groupe, consultation privée. Pour information: Ginette Dubuc, 55, rue Verville à Baie-du-Febvre. Tél.: (450) 783-6448.

CFQ-Bécancour

Le Cercle de Fermières de Bécancour organise une Marche des femmes le 11 octobre prochain de 19h à 19h30. Toutes les personnes intéressées sont invitées à cette marche. Départ de la Salle municipale. La marche sera suivie d'une exposition de citrouilles sous toutes leurs formes, présentée par les membres du Cercle. Information: 294-2528 ou 294-2505.

Atelier de ressourcements par La Ruche Aire Ouverte

Le mercredi 11 octobre à 19h30 au 690, Mgr Panet, local 12 à Nicolet, la population est invitée à un moment de réflexion sur le pouvoir destructif du stress et surtout, sur l'invitation à changer certaines habitudes qu'il nous fait. Thème de l'atelier: «Pourquoi je suis fragile moi?» Personne-ressource: Josée Lavertu, aidante naturelle, les fleurs de Bach. Pour information: 293-6416.

Assemblée générale d'Alpha-Nicolet

Alpha-Nicolet tiendra son assemblée générale annuelle lundi le 16 octobre prochain à 13h30 au 690, Mgr-Panet à Nicolet. Veuillez confirmer votre présence au 293-5745.

Rencontres à la Maison de la Famille de l'Ouest

Ce mardi 10 octobre de 19h30 à 21h aura lieu à la Maison de la Famille de l'Ouest la rencontre mensuelle de la Ligue de la Lèche, ayant pour thème «L'allaitement, ses premiers moments». Est également organisée par la Maison une rencontre d'échange pour les parents de jumeaux, mercredi le 11 octobre de 19h30 à 21h30.

Fort achalandage au Centre Jean Lapointe

MICHEL MONTAMBEAULT

Plus de 300 personnes ont défilé au Centre Jean Lapointe pour adolescent(e)s Mauricie-Centre-du-Québec de St-Célestin lors de la journée porte-ouverte organisée le 1er octobre dernier.

Selon Mme Anne-Julie Berthelot directrice de la maison d'hébergement, Rappelons que le Centre Jean Lapointe Mauricie-Centre-du-Québec est un organisme à but non lucratif dont les services s'adressent aux adolescents âgés de 12 à 18 ans aux prises avec une dépendance à l'alcool, drogues ou médicaments.

Le programme du centre est d'une durée de 8 à 10 semaines et de 7 mois à l'externe. Les services offerts sont entièrement gratuits.

Une partie de l'équipe du Centre Jean Lapointe pour adolescent(e)s de St-Célestin réunis lors de la journée porte-ouverte: Hyans Gaudet conseiller, Mona Girard conseillère, Anne-Julie Berthelot directrice, Sébastien Vachon conseiller et Anne Bartlett conseillère.

«La population a très bien répondu à notre invitation et tout s'est déroulé au delà de nos espérances», commentait-elle aux termes de cette journée qui a permis aux intéressés de rencontrer le personnel et de visiter les locaux et les chambres du centre.

Le Centre Jean Lapointe Mauricie-Centre-du-Québec compte un personnel de 15 personnes.Pour information, tél.: (819) 229-2018.

Le 21 octobre prochain

Forum sur les abus sexuels dans les loisirs et les sports

(CM) - L'Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec organise un Forum régional sur la problématique des abus sexuels dans les loisirs et les sports. L'activité se tiendra à l'école secondaire La Découverte de Saint-Léonard d'Aston, le 21 octobre prochain de 9h à 15h. Les coûts sont de 10$ par personne, incluant le repas.

En collaboration avec la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, le CRCD Centre-du-Québec, le ministère des Régions et avec la participation des Centres jeunesse de la Mauricie et Centre-du-Québec, le Forum accueillera le conférencier Jean-Pierre Paradis des Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Sa conférence portera sur le thème «L'abus sexuel: portrait de la situation et stratégie pour mieux protéger les enfants dans nos organisations». Des ateliers d'échanges permettront par la suite aux participants de partager sur la problématique des abus sexuels. Sera également présentée l'offre des services, mise à la disposition des organisations de loisirs et de sports de la région par l'URLS Centre-du-Québec, en matière de prévention et d'intervention des abus sexuels.

Tous les organismes, corporations ou associations sont invités à ce Forum. Pour information et inscription, contactez l'Unité régionale de loisir et de sport Centre-du-Québec au (819) 478-1483 ou Chantale Descheneaux au (819) 479-5670 avant vendredi 13 octobre.

Invitation

FORUM RÉGIONAL SUR LA PROBLÉMATIQUE DES ABUS SEXUELS DANS LES LOISIRS ET LES SPORTS

Le samedi 21 octobre 2000

de 9h à 15h

à la Polyvalente La Découverte de Saint-Léonard d'Aston

Coût : 10$ repas inclus

Conférence de M. Jean-Pierre Paradis, des Centres jeunesses de la Mauricie et du Centre-du-Québec, pour les organismes, corporations et autres associations à adhérer à une politique de prévention et d'intervention en matière d'abus sexuels.

Une invitation de

Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec

Les Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

CRCD Centre-du-Québec

Gouvernement du Québec Ministère des Régions

Inscription avant le 13 octobre 2000 au

478-1483

Pour plus d'information, contactez Chantale Descheneaux au

479-5670

CS74365

description	km	prix
2000		
Chevrolet Cavalier, 2 ptes, Z-22, 5 vit., spoiler, c.d., vert Colorado	12	12 999$
Suzuki Wagon, 5 vit., économique, pratique, gris argent	7	14 999$
1999		
Pontiac Grand-Am SE 4 ptes, 6 cyl., équipé complet, à voir, auburn	32	17 999$
Pontiac Grand-Am SE, 4 ptes, 6 cyl., équipé complet, comme neuf, gris argent	34	17 999$
Pontiac Grand-Prix 4 ptes, 6 cyl., équipé complet, très propre, bronze	39	18 999$
Pontiac Sunfire 2 ptes, 5 vit., toit électrique, spoiler, c.d., gris argent	27	13 499$
Pontiac Sunfire 2 ptes, 5 vit., air cond., spoiler, noir	6	13 499$
Pontiac Sunfire 2 ptes, 5 vit., comme neuf, argent	31	11 999$
Oldsmobile Intrigue, 6 cyl., 4 ptes, mag, équipé complet, A-1, gris argent	34	19 999$
Oldsmobile Alero GL, 4 ptes, 6 cyl., équipé complet, comme neuf, auburn	29	17 499$
Chevrolet Cavalier 4 ptes, auto, air cond., état neuf, bleu	19	13 499$
Chevrolet Malibu, 6 cyl., intérieur LS, équipé complet A-1, bronze	20	17 499$
Chevrolet Malibu, 6 cyl., mag, équipé complet, à voir, gris argent	26	17 499$
Chevrolet Lumina, 4 ptes, équipé complet, champagne	81	14 999$
Saturn Wagon, 5 vit., polymère, comme neuf, bourgogne	31	13 499$
Toyota Corolla, 5 vit., air cond., comme neuf, A-1, étain sauge	24	14 999$
Nissan Sentra XE, 4 ptes, auto, air cond., très bien équipé, sable	12	15 499$
1998		
Honda Accord, 4 ptes, EX, auto., mag, toit électrique, exceptionnel, champagne	64	20 999$
Honda Accord, 4 ptes, 5 vit., air cond., bien équipé A-1, champagne	57	17 999$
Honda Civic 2 ptes, DX, 5 vit., comme neuf, à voir, gris argent	23	14 499$
Honda Civic 4 ptes, LX, auto, air cond., très propre, noir	54	14 999$
Honda Civic 4 ptes, LX, auto, qualité, à bon prix, vert polo	42	13 999$
Pontiac Sunfire, 4 ptes, 4 cyl., auto., comme neuf, vert polo	30	11 499$
Buick Park Avenue, comme neuf, équipé complet, luxe, à bon prix, champagne	56	25 999$
Nissan Altima GXE, 4 ptes, auto., équipé complet, très beau, bronze	67	15 999$
Nissan Altima GXE, 4 ptes, auto., air cond., argent	56	16 499$
Chevrolet Cavalier, 2 ptes, Z-22, 5 vit., spoiler, économique, noir	15	11 999$
Chevrolet Cavalier, 4 ptes, auto., air cond., spoiler, valise, champagne	43	12 999$
Chevrolet Cavalier, 4 ptes, 5 vit., mag, économique, noir	50	10 999$
Volks Beetle, auto, air cond., équipé complet, exclusif, rouge	49	19 999$
Hyundai Accent, 2 ptes, sport, 5 vit., toit ouvrant, mag, c.d., vert polo	31	9999$
Geo Métro, 4 ptes, 5 vit., très économique, champagne	53	9499$
Suzuki Esteen Wagon, 5 vit., pratique, économique, bleu	57	11 499$
Suzuki Esteen Wagon, auto., air cond., équipé complet, vert polo	53	12 499$
Suzuki Esteen, 4 ptes, 5 vit., économique, noir	29	10 499$
1997		
Cadillac de ville, intérieur tissus, équipé complet, Norstar, greenlight	75	24 999$
Buick Regal, 4 ptes, 6 cyl., 3.8 lt, équipé complet, bleu	74	14 999$
Pontiac Sunfire GT, 2 ptes, auto., air cond., mag, à voir, rouge	52	12 499$
Pontiac Grand-Prix GTP, cuir, équipement complet, exclusif, rouge	42	19 999$
Pontiac Sunfire, 2 ptes, 5 vit., air cond., très propre, noir	55	9999$
Pontiac Grand-Am, 4 ptes, 6 cyl., auto, équipé complet, rouge	71	11 999$
Pontiac Sunfire, 4 ptes, auto., cayenne	73	9999$
Pontiac Sunfire, 2 ptes, GT, 5 vit., air cond., mauve	72	10 999$
Pontiac Sunfire, 4 ptes, auto, air, mag, équipé, mauve	63	11 499$
Oldsmobile Delta 88 LS, 2 sièges électriques, équipé complet, champagne	54	17 999$
Chevrolet Cavalier, 2 ptes, Z-22, automatique, champagne	67	9499$
Chevrolet Cavalier, 4 ptes, automatique, très propre, champagne	55	10 499$
Chevrolet Cavalier, 4 ptes, auto., air cond., vert polo	79	7999$
Chevrolet Cavalier, 2 ptes, auto., c.d., mag, spoiler, rouge	50	10 499$
Chevrolet Monte Carlo LS, 6 cyl., équipé complet, bourgogne	72	11 999$
Saturn SLI, 4 ptes, automatique, polymère, noir	52	10 999$

description	km	prix
1997 (suite)		
Saturn SLI, 4 ptes, 5 vit., polymère, charcoal	71	9999$
Saturn SL2, 4 ptes, polymère, air cond., champagne,	85	10 499$
Acura, 4 ptes, EL, auto, air cond., équipé complet, vert polo	49	15 999$
Honda Civic, 2 ptes, automatique «SE», gris argent	40	14 499$
Honda Civic CX, 2 ptes, très bonne mécanique, noir	148	9499$
Honda Civic LX, 4 ptes, 5 vit., à voir, vert polo	57	12 999$
Nissan Altima GXE, 4 ptes, auto, air cond., champagne	58	14 999$
Mazda Protégé, 4 ptes, 4 cyl., économique, champagne	58	10 799$
Mazda 626LX, 4 ptes, auto., air cond., hitchen	59	14 999$
Toyota Camry, 4 ptes, toit électrique, équipé complet, nacré	79	18 999$
Toyota Corolla, 4 ptes, automatique, nacré	81	10 999$
Hyundai Élantra Wagon, auto., air cond., gris	48	9499$
Suzuki Esteen, 4 ptes, automatique, A-1, gris	33	9999$
Geo Metro, 4 ptes, 5 vit., champagne	50	7999$
1996		
Buick Regal, 4 ptes, 6 cyl., 3.8L, équipé complet, prêt à partir, blanc	106	9999$
Honda Civic, 2 ptes, 5 vit., bonne mécanique A-1, rouge	93	9999$
Honda Civic SI coupé, 5 vit., mag, vitres, barrures électriques, vert	81	13 499$
Honda Civic, 2 ptes, SI, 5 vit., toit ouvrant, vitres, barrures élect., rouge	81	13 499$
Honda Civic, 2 ptes, CX, 5 vit., volant ajustable, noir	189	8499$
Honda Civic, 4 ptes, 5 vitesses, très beau look, blanc	120	9999$
Honda Civic, 2 ptes, 5 vit., SI, argent	129	11 499$
Honda Accord, 4 ptes, 5 vit., cruise, volant ajustable, bleu	104	12 499$
Olds. Cierra, 4 ptes, 6 cyl., équipé complet, vert polo	96	10 999$
Mazda 626, 4 ptes, 5 vit., spoiler, prêt pour livraison, hitchen	92	9999$
Mazda Protégé, 4 ptes, 5 vitesses, bourgogne	63	8999$
Chevrolet Monte Carlo LS, équipé complet, à voir, vert polo	24	11 999$
Chevrolet Cavalier Z-24, 5 vit., mag, air cond., noir	83	10 499$
Chevrolet Cavalier, 4 ptes, auto., air cond., noir	130	7999$
Pontiac Grand-Am, 2 ptes, auto, toit ouvrant, élect., très équipé, vert	93	8999$
Pontiac Firefly, 4 ptes, automatique, économique, noir	68	7499$
Geo Métro, 4 ptes, 5 vit., cassette, malachite	72	7499$
Toyota Tercel, 2 ptes, cassette, économique, bleu	66	9499$
Toyota Paseo, 2 ptes, 5 vitesses, cassette, qualité A-1, bleu	96	9499$
Toyota Camry DX, 4 ptes, auto., air, vitres barrures élect., vert	94	13 499$
Toyota Corolla, 4 ptes, 5 vit., cassette, bleu	76	9299$
Toyota Corolla, 4 ptes, 5 vit., cruise, cassette, noir	119	9999$
1995		
Subaru Justy AWD 4x4, 5 vit., 4 ptes, rouge	82	5999$
Acura Integra, 4 ptes, 5 vit., air cond., équipé complet, rouge	118	12 999$
Toyota Tercel, 2 ptes, 5 vit., air cond., spoiler, noir	89	8499$
Toyota Tercel, 4 ptes, 5 vit., bonne mécanique, vert	114	8499$
Volks Golf, 2 ptes, 5 vitesses, toit ouvrant, très bas millage, bleu	63	9499$
Volks Jetta, 4 ptes, diesel/diesel économique, blanc	270	7999$
Volks Golf, 2 ptes, 5 vit., 2 ptes, A-1, noir	52	8999$
Honda Civic, 2 ptes, SE, 5 vit., air cond., mag, noir	122	9999$
Chevrolet Lumina, 4 ptes, air cond., très bien équipé, gris argent	81	9999$
Chevrolet Corsica, 4 ptes, 6 cyl., équipé complet, bleu	76	8999$
Chevrolet Cavalier, 2 ptes, 5 vit., spoiler, à voir, mauve	66	7999$
Saturn SL 4 ptes, 5 vitesses, polymère, rouge	105	6899$
Geo PR12M, auto., exclusif, mauve	120	7999$
Pontiac Firefly, 4 ptes, 5 vitesses, 4 cyl., mauve	113	6499$
Pontiac Firefly, 2 ptes, automatique, 4 cyl., blanc	110	5999$
Geo Metro, 4 ptes, automatique, 4 cyl., rouge	113	6499$
Geo Metro, 3 ptes, 5 vitesses, économique, rouge	58	5999$

da
DESCHAILL
1464, Marie-Victorin • DESCHAILLON

description	km	prix
1995 (suite)		
Geo Metro, 2 ptes, automatique, 4 cyl., blanc	77	5999$
Nissan Sentra, 4 ptes, auto., air cond., vert	105	8499$
Nissan Sentra, 2 ptes, auto., charcoal	87	8999$
Nissan Sentra, 2 ptes, automatique, noir	63	8999$
1994		
Mercedez C280, cuit, toit ouvrant, 6 cyl., charcoal	149	24 999$
Toyota Corolla Wagon, 5 vit., AA-1, comme neuf, champagne	125	9899$
Metro, 4 ptes, 5 vit., 4 cyl., économique, vert polo	111	4999$
Mazda MX3, 5 vit., mag, spoiler, 6 cyl., bien équipé, à voir, noir	126	9499$
Pontiac Trans-Am, 8 cyl., auto, équipé complet, comme neuf, rouge	67	10 999$
Honda Accord, 4 ptes LX, auto., bien équipé, bonne mécanique, bleu	272	5999$
Nissan Sentra, 2 ptes XE, 5 vit., bien équipé, gris bleu	109	6899$
Pontiac Sunbird, 2 ptes, automatique, spoiler, très propre, mauve	101	5999$
Pontiac Firefly, 2 ptes, 5 vit., économique, rouge	108	3999$
Chevrolet Cavalier, 4 ptes, automatique, bonne mécanique, bleu	129	5999$
Buick Century Ltd, 4 ptes, 6 cyl., équipé complet, blanc	117	8999$
1993		
Acura Integra, 5 vit., air cond., bonne mécanique, rouge	185	7999$
Oldsmobile Suprême, 4 ptes, 6 cyl., équipé complet, aqua	127	6499$
Honda Civic, 2 ptes, 5 vit., toit ouvrant, noir	127	7499$
Honda Civic, 2 ptes, SI, 5 vit., toit électrique, rouge	128	9499$
Buick Skylark, 4 ptes, 6 cyl., équipé complet, blanc	173	5999$
Pontiac Sunbird, 4 ptes, automatique, bleu	120	5999$
Cavalier, 4 ptes, automatique, bleu	140	
Cavalier, 4 ptes, automatique, très propre, sarcelle	196	3499$
Subaru Justy, 4x4, auto., 4 ptes, rouge	60	4999$
1992		
Volks Golf décapotable, auto., air cond. A-1, bourgogne	164	9999$
Mazda 323, 2 ptes, 5 vitesses, très propre, rouge	149	4499$
Geo Metro, 4 ptes, 4 cyl., 5 vitesses, économique, bleu	191	3499$
Geo Metro, décapotable, comme neuf, A-1, blanc		4999$
Chevrolet Cavalier, 4 ptes, automatique, très propre, bleu	180	4499$
Plymouth Laser, 5 vitesses, spoiler, à voir, bourgogne	154	4999$
Honda Civic VX, 5 vit., 2 ptes, 68 M.P.G. économique, aqua	191	6499$
Nissan Sentra, 4 ptes, GXE, auto., air cond., équipé complet, bourgogne	192	3999$
1991		
Chevrolet Beretta, 2 ptes, 6 cyl., 5 vit., très propre, rouge	254	3999$
Chevrolet Cavalier, 4 ptes, bleu	217	3999$
Chevrolet Cavalier, automatique, 4 ptes, blanc	210	4999$
Honda Civic, 2 ptes, DX, 5 vitesses, très propre, rouge	231	4499$
Honda Civic, 2 ptes, économique, très propre, A-1, blanc	200	
Honda Civic, 2 ptes, 5 vitesses, rouge	161	4999$
Honda Civic, 2 ptes, CX, 5 vitesses, charcoal	179	3999$
Mazda Protege SE, 4 ptes, 5 vitesses, toit ouvrant, A-1, blanc	164	4999$
Isuzu Impulse XS, 5 vitesses, toit ouvrant, mag, rouge	194	2999$
Olds. Cierra Wagon, auto., 4 cyl., rouge	124	5999$
Toyota Corolla, automatique, bleu	158	4999$
Pontiac Tempest, 4 ptes, 4 cyl., auto., argent	113	4999$
1990		
Mazda Miata, bijou à état neuf, bleu	149	9999$
Pontiac Firefly, 4 ptes, automatique, rouge	163	1999$
Plymouth Sundance, 2 ptes, 5 vitesses, rouge	120	3499$

description	km	prix
CAMIONS		
1999 - Chevrolet S-10, King-Cab Sportside, 5 vit., air cond., c.d., étain	40	17 999$
1998 - Dodge Dakota King-Cab, 2x4, sport, mag, 5 vit., bleu	61	16 499$
1998 - Dodge Dakota King-Cab 4x4, sport, mag, air cond., auto., vert polo	68	20 999$
1998 - GMC Sonoma King-Cab 4x4, air, vitres élect., équipé complet, noir	40	20 499$
1998 - GMC 1500 King-Cab 4x4, bte courte, Z-71, équipé complet, vert bleu	57	20 999$
1998 - Chev. 1500 King-Cab, 2x4, «à état neuf», rouge	55	18 999$
1998 - Isuzu Rodeo 4x4, 4 ptes, auto., air cond., équipé complet, rouge	71	20 999$
1997 - Jimmy 4 ptes, SLS, cuir, toit électrique, équipé complet, noir	66	20 999$
1997 - Chev. 1500, bte longue King-Cab, 2x4, auto., air cond., vert	42	18 499$
1997 - Chev. 1500, bte courte, King-Cab, 4x4, Z-71, équipé complet, noir	131	17 499$
1997 - GMC 3500 King-Cab, bte longue, roue double, diesel Z-71, vert	51	29 999$
1997 - Chevrolet Tracker, 4 ptes, 4x4, 5 vit., sarcelle	80	12 299$
1997 - Chevrolet Cube 16 pieds, diesel, cutaway, blanc	81	23 499$
1997 - Jeep TJ, 5 vit., 4x4, à état neuf, vert polo	56	16 999$
1997 - GMC Sonoma King-Cab, 2x4, 5 vit., champagne	71	11 999$
1997 - GMC Sonoma King-Cab, 2x4, automatique, gris argent	68	14 999$
1997 - GMC Sonoma King-Cab, 2x4, auto., vert polo	51	13 999$
1997 - Chevrolet S-10, King-Cab, 2x4, 5 vit., bourgogne	54	12 999$
1997 - Nissan King-Cab 2x4, 5 vit., air cond., noir	60	12 999$
1996 - Toyota 4 Runner, 4 ptes, 4x4, 5 vit., très propre, vert polo	116	16 999$
1996 - GMC 1500 Cab, rég. 2x4, automatique, rouge	114	11 999$
1996 - GMC Sierra SLE King-Cab, 4x4, diesel, équipé complet, bleu	69	22 999$
1996 - Mazda B3000 King-Cab, 2x4, 5 vit., mag, noir	78	11 999$
1996 - Jeep Grand Cherokee Laredo 4x4, équipé complet, vert	130	14 999$
1995 - Chevrolet 1500 Cab rég., 4x4, automatique, aqua	122	13 999$
1995 - Chevrolet S-10, Cab rég. 2x4, boîte longue, automatique, blanc	130	7999$
1995 - Chevrolet Blazer 4 ptes, auto., air cond., bien équipé, bleu	59	14 999$
1995 - Chevrolet Tracker, 2 ptes, décapotable 4x4, A-1, vert	80	7999$
1995 - Toyota 4 Runner, 4 ptes, 5 vit., 4x4, air cond., bleu	100	14 999$
1995 - GMC Sonoma King-Cab, 2x4, 6 cyl., auto., air cond., noir	140	11 499$
1995 - GMC Sierra, Cab rég. 4x4, auto., noir	95	11 999$
1995 - GMC Sonoma Cab. rég., 6 cyl., bte longue, auto., blanc	77	10 999$
1994 - Jeep Cherokee, 4 ptes, 6 cyl., auto., air cond., 4x4, mag, blanc	95	12 999$
1994 - Dodge Ram Cab, rég., 6 cyl., automatique, charcoal	113	9999$
1994 - Chevrolet S-10 LS, King-Cab, 2x4, auto., AA-1, noir	155	10 999$
1994 - GMC Sierra Cab, rég. 2x4, automatique, rouge	148	9999$
1994 - GMC cube 16 pieds, cutaway, diesel, AA-1, blanc		11 999$
1989 - GMC 1500 Cab, rég. 2x4, bleu	110	5999$
1988 - GMC cube 14 pieds, cutaway, diesel, blanc	279	2999$
1986 - Jeep Commanche Cab rég., 2x4, bte longue, rouge	187	2499$
1986 - Ford Econoline, blanc	148	999$
1986 - GMC cube 12 pieds, cutaway, AAA-1 diesel, blanc	207	4999$
1985 - GMC cube 12 pieds, cutaway, diesel, rouge		1999$
VANS		
1998 - Pontiac Transport, équipé complet, mag, bleu	77	15 999$
1998 - Chevrolet Astro, AWD, 4x4, équipé complet, bleu	35	20 999$
1998 - Plymouth Voyager, 7 passagers, très bien équipé, à voir, bourgogne	50	15 999$
1998 - Pontiac Transport, 7 passagers, A-1, bien équipé, champagne	143	12 999$
1998 - Chevrolet Venture, air cond., bien équipé, A-1, gris argent	42	17 499$
1997 - Chevrolet Astro LS, 4 sièges capitaine, 7 passagers, bijou, kiki-gold	83	17 499$
1997 - Chevrolet Astro «Cargo», A-1, blanc	157	9999$
1997 - GMC Safari 8 passagers, très propre, gris argent	64	15 999$
1997 - Chevrolet Venture LS, équipé complet, hitchen	94	14 499$
1997 - Chevrolet Venture LS, mag, équipé complet, hitchen	61	15 999$
1997 - Nissan Quest XE, 3 ptes, 7 pass., équipé complet, bourgogne	75	16 499$
1997 - Mazda MPV équipé complet, très bas millage, champagne	38	14 999$
1997 - Plymouth Voyager, 4 ptes «très bas millage», blanc	31	14 999$
1995 - Chevrolet Lumina, air cond., polymère, A-1, vert polo	118	9999$
1995 - Plymouth Voyager Allonger, passager, blanc	118	10 999$
1993 - Nissan Quest, équipé complet, très propre, blanc	236	7499$

LONS AUTOS

NS • (819) 292-2010 • (819) 298-2005

CS79616

Lettre ouverte

On parle... on parle...

On parle de décroissance démographique... on parle du manque d'enfants dans les familles québécoises, on parle de la perte de notre langue à nous les québécois francophones... On parle... on parle...

Mais si on se taisait, ne serait-ce qu'un instant, pour réfléchir et ... agir?

À mon avis, au-delà des discours flous et vides, il y a des solutions et j'ose en émettre une ici qui ne demanderait que de la réorganisation.

Voyons voir: si le gouvernement daignait s'attarder à modifier la loi sur les garderies de manière à donner aux jeunes couples la possibilité, soit de se prévaloir des garderies à 5$ ou encore de garder leurs enfants à la maison tout en recevant le même montant qu'il en coûte pour placer les enfants selon les principes actuels... Si le gouvernement donc entrevoyait la possibilité «d'engager» les parents, de les engager et de les supporter financièrement pour cet engagement, je crois que les jeunes couples seraient moins anxieux, plus stables et, par le fait même, confiants en l'avenir.

Supportés financièrement dans la noble tâche de donner des enfants au monde, et par là, à la société, ils se sentiraient en mesure de pourvoir à leurs besoins, à leur éducation et à leur avenir, tout en étant eux-mêmes les premiers agents de cette éducation.

Si les parents avaient le choix donc... et étaient supportés financièrement dans le fait de garder leurs enfants, notre survivance comme peuple ne serait plus un problème, mais un «engagement» consenti, libre et éclairé, engagement qui nous permettrait de nous voir enfin comme une nation en mouvement, occupée à grandir, à s'épanouir dans ce qui deviendrait un pays, le nôtre, c'est-à-dire, le plus beau du monde.

Après tant d'années de vie, j'ai beaucoup observé, j'ai beaucoup entendu des discours de tout acabit, mais je crois qu'il faut maintenant penser la société moderne différemment, en créant du travail au coeur même de la société, c'est-à-dire dans les familles.

Au risque de me répéter, je soutiens que d'apporter une aide financière aux jeunes couples, de les «engager» comme auteurs et promoteurs d'un pays ne peut que le faire naître ans toute sa beauté.

Roméo Asselin

De la poésie au CNDA

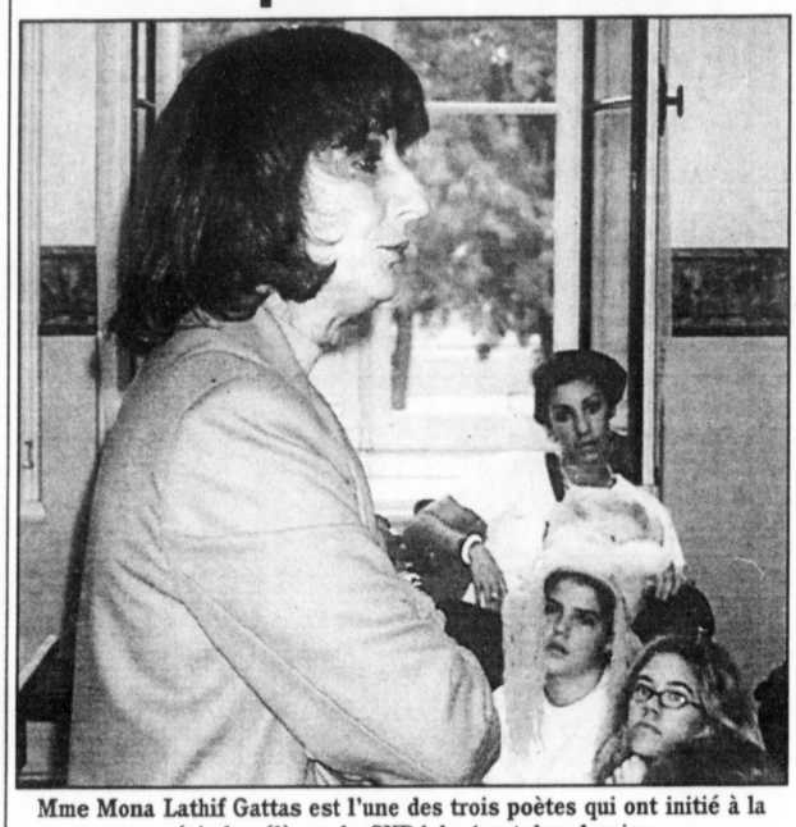

Mme Mona Lathif Gattas est l'une des trois poètes qui ont initié à la poésie les élèves du CNDA le 4 octobre dernier.

CHANTAL MORISSETTE

Entre deux cabales -le Collège Notre-Dame-de-l'Assomption était, la semaine dernière, en pleine période d'élection d'où, d'ailleurs, les déguisements de certaines filles sur la photo-, trois poètes du Festival international de la poésie de Trois-Rivières sont venus initier les 528 élèves à la poésie. Les filles de chaque secondaire, réunies par groupes-classes dans les vivoirs et classes de l'école, on pu goûter, dans une ambiance intimiste, à l'inspiration de trois grands poètes qui ont pris le temps d'expliquer leurs oeuvres après les avoir lues. Les élèves ont, par la suite, eu l'occasion de réagir et de questionner.

Les poètes Victor Redondo et Victor Obiols venaient respectivement de l'Argentine et de la Catalogne. Quant à Mme Mona Lathif Gattas, elle est originaire de l'Égypte mais demeure à Montréal depuis de nombreuses années.

Soixante-dix-neuf postes permanents à combler

Le CLD de l'Érable lance son 1er Rallye Emplois

Les chercheurs et chercheuses d'emplois sont invités au 1er Rallye Emplois de l'Érable organisé par le CLD de l'Érable alors que cinq entreprises auront 79 postes permanents à combler immédiatement. L'événement se tiendra mercredi le 11 octobre de 9h00 à 17h00 à Plessisville au Carrefour Culturel de l'Érable au 1280 Trudelle.

Durant toute la journée du 11 octobre, des représentants des cinq entreprises participantes recevront les candidats et répondront aux différentes questions relatives aux emplois et à l'entreprise. Celles-ci sont: Métallurgie des Appalaches de Plessisville avec 6 postes, Plessi Environnements Commerciaux de Plessisville avec 26 postes, les Industries Lyster de Lyster avec 18 postes, les Industries de la Rive Sud de Laurierville avec 19 postes et Camoplast Groupe Composite de Princeville avec 10 postes à combler. Le type d'emplois varie beaucoup en passant du soudeur au dessinateur, du manoeuvre au peintre ou de l'ébéniste à la secrétaire pour ne nommer que ceux-ci.

Dans le but de répondre aux besoins des entreprises, le CLD de l'Érable a obtenu l'appui et la collaboration du Centre local d'Emploi de l'Érable dans l'élaboration de ce projet. D'ailleurs, ces deux organismes seront présents durant la durée de l'événement pour accueillir et orienter les visiteurs de même que pour les informer sur les différents services d'aide à l'emploi d'Emploi-Québec ou sur les services et les attraits de la région de l'Érable.

Les gens désireux de participer à ce premier Rallye Emplois n'auront qu'à se rendre au Carrefour Culturel de l'Érable au 1280, Trudelle à Plessisville.

Quand des gestes du quotidien deviennent obsession !

Vous avez quelqu'un dans votre entourage qui vous tient à coeur, mais dont les obsessions sont parfois difficiles à vivre. Vous aimeriez en savoir davantage sur les troubles obsessifs compulsifs (TOC).

L'association de parents La Passerelle, vous offre gratuitement une série de 4 rencontres.

Quand : Les mardis soir du 24 octobre au 14 novembre 2000
Heure : De 19h00 à 21h30
Lieu : Polyclinique 55
4825, ave. Bouvet, suite 112
St-Grégoire
Inscription : Obligatoire avant le 20 octobre 2000
Téléphone : (819) 233-9143

C574381

Dre Johanne Malenfant D.C.
(20 ans d'expérience clinique)

Maux de cou Torticolis

Saviez-vous que : Le torticolis est une affection du cou, avec présence d'une douleur musculaire, d'une torsion du cou avec inclinaison de la tête et limitation du mouvement. Le traitement chiropratique est efficace pour les torticolis aigus et spasmodiques. Le torticolis congénital pourrait nécessiter une intervention chirurgicale.

À remplir :
Si vous répondez oui à 3 questions et plus, il est très probable que les soins chiropratiques soient l'approche indiquée :

- ❑ Sentir le besoin de bouger la tête pour enlever les tensions dans le cou
- ❑ Le cou fait mal, le matin au réveil et au lever.
- ❑ Mal de tête qui commence par un mal de cou
- ❑ Depuis le début de l'année, vous gardez le souvenir de vos maux de cou.
- ❑ Restriction dans la rotation de la tête
- ❑ Il n'y a pas d'oreiller qui vous rend confortable pour dormir.
- ❑ C'est difficile de regarder en arrière pour reculer en voiture.
- ❑ Après un accident de voiture, depuis les 10 à 20 dernières années, vous avez longtemps eu mal au cou.
- ❑ Enfants : La tête de votre enfant (2-3 mois à l'adolescence) penche davantage sur un côté?
- ❑ Enfants : Dort la tête toujours tournée du même côté ou sur le ventre? (2-3- mois à l'adolescence)

Apportez à votre rendez-vous :
Par la lecture de ce questionnaire complété, par l'écoute active de vos malaises et symptômes, je déterminerai la cause de votre problème. **Ensemble**, nous le réglerons dans les plus brefs délais possible.

Pour l'expression d'une santé à VOTRE SERVICE... d'une rive à l'autre

C575706

Centre chiropratique Les Boulevards
Dre Johanne Malenfant, D.C.
4870, boul. des Forges, T.R.
(près du centre commercial Les Rivières)
Avec rendez-vous
378-4774

L'endroit du p'tit budget
1039, boul. Lemire Ouest, Drummondville
OUVERTURE D'UNE NOUVELLE SUCCURSALE À DRUMMONDVILLE
Financement automobile
AUCUN CAS REFUSÉ
FINANCEMENT en UNE HEURE
- Faillite
- Divorce
- Perte d'emploi
- Mauvais crédit

Véhicule de 5000$ et moins Venez voir !
Venez nous voir !
PLUS DE 60 VÉHICULES EN INVENTAIRE
LA BANQUE DIT NON, NOUS C'EST OUI !
(819) 474-4286 (voisin de Chauvin Automobiles)
C574387

Tournoi de golf des pompiers de St-Léonard

CHANTAL MORISSETTE

Malgré le temps plutôt incertain du 23 septembre dernier, près de quatre-vingts golfeurs ont participé au tournoi automnal des pompiers de St-Léonard d'Aston. Le terrain de golf de la municipalité, un six trous, accueille deux fois par année pareil événement. Les fonds recueillis, comme l'a expliqué M. André Poirier, chef des pompiers de St-Léonard d'Aston, servent d'année en année à moderniser les trois camions, et ce, en fonction des besoins.

Messieurs Rémi (gauche) et André Poirier, respectivement pompier volontaire et chef des pompiers à St-Léonard d'Aston.

Stage de formation en premiers secours

L'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie en collaboration avec l'Ambulance St-Jean offre le 21 octobre prochain à Trois-Rivières un cours de premiers secours.

Ce stage, d'une durée de 8 heures, s'adresse particulièrement aux personnes qui travaillent en sport et loisir, tels que les entraîneurs sportifs, les organisateurs d'événements, le personnel des centres sportifs et de loisir et toute autre personne désireuse de parfaire ses connaissances pour intervenir avec efficacité dans une situation d'urgence.

Mis sur pied à la demande de l'ancienne Régie de la sécurité dans les sports du Québec, ce cours traite particulièrement de la prise en charge d'une situation d'urgence, de l'état de choc-inconscience-évanouissement, de la respiration artificielle, de l'étouffement, du contrôle des hémorragies graves, de la réanimation cardio-respiratoire, des blessures aux os et aux articulations et des blessures à la tête et à la colonne vertébrale.

Les frais d'inscription sont de 45,00$/personne et ils comprennent les notes de cours, le matériel didactique et la carte d'accréditation valide pour 3 ans.

Les candidats, qui désirent s'inscrire doivent se procurer le formulaire d'inscription à l'URLS de la Mauricie en téléphonant à Michel Morissette, au (819) 691-3075, poste # 245.

La date limite d'inscription est fixée au 13 octobre prochain à 12h00 et tous les candidats doivent être âgés de 14 ans ou plus.

Votre intervention peut sauver une vie... peut-être celle d'un membre de votre famille!

Offres de stages à l'étranger 2000-2001

Le Comité de Solidarité Tiers-Monde de Trois-Rivières (CSTM/TR) est un organisme sans but lucratif qui a pour mission l'éducation et la sensibilisation du public aux problématiques internationales. Nous sommes à la recherche de gens dynamiques et qualifiés, intéressés à participer aux programmes de stages Jeunes Stagiaires Internationaux (ACDI) et Québec sans Frontières.

Les stages auront lieu à Cuba (intervention, sociale, gestion de projet, informatique) et en Palestine (gestion de projet, multimédias, droits humains, éducation). Le programme s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans et/ou qui sont diplômés. Les stagiaires partiront à l'hiver et au printemps 2001. Les projets sont d'une durée de 3 mois et certain d'une durée de 6 mois (3 mois de travail au sein du CSTM/TR et 3 mois à l'étranger). Une collecte de fonds de 1650$ à 2000$ devra être réalisée par les participants afin de couvrir une partie des frais relatifs au stage.

Pour recevoir le formulaire d'inscription, veuillez communiquer avec le CSTM/TR au (819) 373-2598.

CS74384

Coopérative d'aide domestique

Deux coopératives d'aide domestique offrent leurs services à la population de la MRC de Bécancour et de la MRC de Nicolet-Yamaska

Saviez-vous que :

Quels services :

- **Entretien ménager léger**

  Balayage,
  Époussettage,
  Aspirateur,
  Salle de bain,
  Etc...

- **Entretien ménager lourd**

  Lavage de :
  murs, plafonds, armoires, fenêtres...

Pour qui ? **Pour tous les résidants de la MRC de Bécancour et de la MRC de Nicolet-Yamaska.**

Pour nous rejoindre :

Coopérative de Solidarité d'Aide Domestique de la MRC de Bécancour

Coopérative de solidarité d'aide domestique de la MRC de Bécancour
(819) 294-7007

LA MAISONNÉE

Coopérative de solidarité d'aide domestique La Maisonnée Nicolet-Yamaska
(819) 293-4700

CDC en action en action en action
communauté en action

«Ne soyez plus jamais seul...»

Le réseau de la santé vit actuellement des perturbations à bien des niveaux et les services accessibles aux personnes ayant des problèmes de santé mentale n'y échappent pas. Le manque de psychiatres et l'absence de certains services dans la région affectent la qualité de vie des personnes vivant avec une maladie mentale. Ces manques touchent également les parents et amis des personnes atteintes, l'entourage assumant les contrecoups quotidiennement. Les proches se butent aux salles d'urgence bondées, suppléent au manque de ressources, arrondissent les fins de mois de la personne malade, paient de leur santé physique et mentale et croisent les durs regards de la population, portant encore des préjugés reliés à la maladie mentale.

Ces préjugés ont des effets néfastes tant pour la personne atteinte, qui peut refuser de se faire soigner de peur de passer pour «folle», que pour les familles et les proches qui se replient sur eux-mêmes et s'isolent dans leur souffrance de peur d'être jugés et incompris.

Du 2 au 8 octobre dernier a pris fin la semaine de sensibilisation aux maladies mentales sous le thème «Ne soyez plus jamais seul...». Comme le déclarait le comédien Rémy Girard, porte-parole de la Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale, «*la méprise et la discrimination n'ont plus leur place dans notre société moderne*». Sur notre territoire, l'Association de parents La Passerelle est active depuis six ans, dans le but de démystifier la maladie mentale.

Ainsi, dans la foulée de cette semaine de sensibilisation, nous vous rappelons que :

- Une personne sur trois est touchée par la présence, dans son entourage, d'une personne atteinte de maladie mentale. Dans 63% des cas, ce sont les familles qui s'occupent le plus de cette personne et 51% des familles vont même jusqu'à assumer l'hébergement de leur proche.
- En Amérique du Nord, une personne sur huit souffrira de maladie mentale au cours de sa vie et une personne sur quatre vivra une dépression.
- Près de 3 millions de Canadiens souffrent de dépression grave, mais moins du tiers d'entre eux vont chercher de l'aide.
- 42% de la population pense que les personnes atteintes de maladie mentale sont violentes et dangereuses. Pourtant, seulement 2% des personnes souffrantes représentent un danger pour la société.

Il reste beaucoup à faire pour éliminer les préjugés face à la maladie mentale. **L'Association de parents La Passerelle** est là pour ça et vous dit: «Ne soyez plus jamais seul...». Osez franchir le pas pour demander de l'aide, car ça change pas le monde... sauf que, comprendre et se sentir écouté sans être jugé, ça ouvre des VOIES NOUVELLES devant la réalité qu'est la maladie mentale.

Jacinthe St-Arnault, coordonnatrice
Association de parents et amis LA PASSERELLE
Téléphone : 233-9143

Pour le mieux-être des gens

L'Association des Personnes Handicapées du Lac St-Pierre, organise des loisirs pour les personnes handicapées de la MRC Nicolet-Yamaska. Ces activités couvrent l'ensemble du territoire. La prochaine activité spéciale sera l'Halloween à Pierreville. Ces activités spéciales nous les retrouvons à tous les deux mois. Une danse est organisée à Nicolet les mois où il n'y a pas d'activité spéciale. Nous avons aussi des quilles régulièrement à chaque semaine. Nous administrons aussi un centre d'activité à St-François du Lac. Avec la collaboration du personnel du Centre de services en déficience intellectuelle, nous recevons dans ce centre 12 personnes chaque jour. Notre centre d'activité ouvre boutique en décembre, pour offrir à la population ce que nous fabriquons en atelier.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Nicole Juneau / tél. : 450-568-2638

CS74358

Chantal Marion expose en solo

CHANTAL MORISSETTE

L'artiste-peintre et photographe Chantal Marion invite la population à l'ouverture officielle de sa première exposition solo. Les 13, 14 et 15 octobre prochains, de 13h à 22h les 13 et 14, puis de 13h à 21h le dimanche, les portes de son domicile, situé au 403, rue Principale à Baie-du-Febvre, seront grandes ouvertes pour accueillir la population.

La jeune femme récemment arrivée dans la région exposera près d'une cinquantaine de toiles et photos uniques en leur genre. L'artiste décrit son style comme en étant un plutôt abstrait. Encre de chine et acrylique sont les deux médiums exploités.

Mme Chantal Marion, artiste-peintre de Baie-du-Febvre.

FORFAIT DÉTENTE

1 jour sans hébergement 110$/pers.
Sauna, massage, enveloppement d'algues, pressothérapie, bain thérapeutique, relaxation, le repas du midi et 2 pauses-santé.

• Forfait évasion
137$ pour 2 personnes comprend : souper table d'hôte coucher et petit déjeuner
(Taxes et service en sus)
Sur présentation de cette annonce
Certificat-cadeau disponible

4291, 50e Ave,
Ste-Flore-de-Grand-Mère
Tél. : (819) 538-9340
Sans frais : 1-800-538-9340
Carole Charles, propriétaire

La Flore's
AUBERGE
Adresse WEB : www.leflores.com
CS75693

John Starr
accompagné du groupe Country Connection
14 octobre 2000
Spectacle : 20 h 30
Souper et spectacle : 18 h 30

Salle Reine des Érables
685, 10e rg, St-Wenceslas
Rés. (819) 224-7720
CS70849

En octobre, au Vieux Théâtre de Pierreville

(CM) - Pendant tout le mois d'octobre, sera présentée au Vieux Théâtre de Pierreville toute une série de spectacles aussi diversifiés les uns que les autres.

Les 13 et 14 octobre prochains à 20h30, évolueront sur scène des talents régionaux. On pense notamment à Frédéric Germain, Frédéric Gagnon, Marie-Lise Delainey, François Martel, France Ferland et Michel Langelier. Marc-André Niquet sera l'invité spécial de ce vendredi 13 octobre.

Le lendemain, 14 octobre, ce sera au tour du duo Caroline Verreault et Catherine Potvin à se produire sur scène. Annick Dionne, Isabelle Ritcher et Lucie Delainey les suivront. Comme invité spécial: Marc-André Niquet une fois de plus.

D'autres spectacles pour le 20, 21 et 28 octobre sont à venir!

À noter que l'entrée pour les 13 et 14 octobre est de 12$ par personne.

Sessions de spiritualité

Deux nouvelles sessions de spiritualité débuteront la semaine prochaine à la Maison de la Madone de Cap-de-la-Madeleine. Apprenez l'art des récitatifs bibliques avec Jeannine Frenette du 10 octobre au 7 novembre, le mardi de 19h30 à 21h30. Coût: 15$ (5 soirées). Découvrez les Écritures saintes avec Suzanne Labbé et Guy Guénard dans Est-tu branché(e)? débutant le mercredi 11 octobre, de 19h à 21h. Coût: 25$ (9 soirées). Pour information: (819) 375-4997.

Réservez vite vos places pour le show de l'année à Nicolet !

Nathalie Choquette
La Diva
le samedi 21 octobre à 19h30
À LA CATHÉDRALE DE NICOLET
avec la Clé des Chants

Sièges réservés 28$ et 25$
en vente chez :
- Épicerie J.L. Lafond Axep : 293-4751
- Club voyage Super Soleil : 374-1050
- Famili-Prix Lemire et Clément : 293-2131
- Marché Plessis : 293-5501

CS75218

Le 17 octobre prochain

Journée pour l'élimination de la pauvreté

CHANTAL MORISSETTE

C'est sous le thème «Je refuse la misère, je fais avancer la paix» que la population est invitée à participer à un 5 à 7 qui aura lieu, le 17 octobre prochain, au sous-sol de l'église de Baie-du-Febvre. L'activité cadre avec la journée pour l'élimination de la pauvreté.

L'événement qui se déroule sur le territoire desservi par le Centre d'action bénévole du Lac St-Pierre se veut une journée à vivre en solidarité: d'une part avec la Marche mondiale des femmes, puis de concert avec l'année internationale de la culture de la paix. Le nouveau nom de la paix, dit-on, c'est le développement qui assure le mieux-être de chaque personne, surtout la plus fragile et la plus faible. La paix se vit dans les générosités, les engagements et les réconciliations. Cette journée pour l'élimination de la pauvreté touche plus d'une personne parce qu'en dépit des apparences de prospérité dans nos propres milieux, la pauvreté prend différents visages.

Au programme, donc, le 17 octobre à compter de 17h: un rassemblement où l'on donnera place à un temps de réflexion biblique et à un message de sensibilisation, puis une marche en silence suivra dans quelques rues du village avant que le participants et participantes ne se retrouvent, dès 17h45, pour un souper de fraternité et de partage. Musique, chants, joie et bonne humeur succéderont au repas, et ce, jusqu'à 19h. L'entrée est gratuite pour tous. Contribution volontaire suggérée.

Super vente de jouets

(CM) - Le Club Mère-Enfant de Trois-Rivières-Ouest invite la population à sa super vente de jouets, le samedi 14 octobre de 10h à 14h au 350, Côte Richelieu à Trois-Rivières-Ouest. Inscription des articles le 13 octobre de 18h30 à 20h30. Pour information: 371-3889.

MASSOTHÉRAPIE
Sylvie Godbout
3770 Port-Royal - Saint-Grégoire, QC
Tél. : (819) 233-4231
• Massage suédois
• Massage sur chaise
• Réflexologie
Membre de la Fédération québécoise des massothérapeutes no. membre 5096.
Reçus d'assurance disponibles
CS70853

Nouvellement déménagée
La Rêverie
Renommée pour son excellente table et la qualité de ses produits,
LA RÊVERIE
emménage dans un nouvel endroit pour satisfaire sa clientèle toujours grandissante.
Pour les groupes de 4 à 40 personnes
NOUVELLE ADRESSE
10670, boul. Parc Industriel
Ste-Gertrude
819-283-2745
CS75611

Ça continue & ça continue
tous les samedis
SOUPER DANSANT
BUFFET CHAUD avec variété de 45 plats
AVEC RONNY «le dernier des romantiques» un chanteur comme on n'en voit plus un animateur qui entraîne la joie partout
Cha-cha • Samba • Merengue • Rock'n roll • Valse...
Retro années 50 Elvis - Beatles
LE MEILLEUR AU QUÉBEC
En une soirée vous serez conquis!
Vaste piste de danse!
Un seul endroit en région!
PARTY DES FÊTES, ANNIVERSAIRES, ETC., ETC.
Pour réservation (819) 336-3606
4 hôtel-motel le 4 saisons
SOUPER GRATUIT pour la personne fêtée
Venez en groupe
Autoroute 20, sortie 191, Notre-Dame-du-Bon-Conseil
CS75517

La voici notre
VENTE D'AUTOMNE
du 9 au 30 octobre 2000
Économisez sur tous nos articles de décoration, accessoires et peinture en magasin ou sur commande
CROWN DIAMOND
FINI VELOUR
CROWN DIAMOND
Fini velours
62009
toutes les couleurs
(régulier de 33,98 à 39,98)
31,98
MICHELLE BIONDI
propriétaire et designer
LISE LAMPRON
décoratrice
CS70869

Michelle Biondi design
2000, boul. Louis-Fréchette, Nicolet
(Galeries Nicolet)
(819) 293-5509
Consultation à domicile
• Peinture, papier peint
• Stores, rideaux
• Douillettes, tissus
• Accessoires de de salle de bains, cadres
• Poles, etc.
CROWN DIAMOND
DESIGN SUR PLANS • RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

C'est le Blitz d'aubaines 2000...
Le meilleur moment pour acheter des tracteurs et de l'équipement New Holland.

Achetez maintenant et obtenez un financement à 0% ou une remise en argent !

36 mois de financement à 0 % ou REMISE EN ARGENT sur certains tracteurs et équipements New Holland.

Passez vous renseigner !

BLITZ D'AUBAINES
NEW HOLLAND

Achetez avant le 10 novembre 2000 et profitez des économies du Blitz d'aubaines sur les tracteurs et équipements New Holland suivants :

- La plupart des tracteurs
- Équipement de fenaison/fourrage tracté.
- Andaineuses HW automotrices
- Fourragères FX automotrices
- Épandeurs
- Tabliers de fenaison
- Chargeuses à patin guidé L/LX/LS
- Télécharlots LM 430

0% / 36 mois ou 2,9% / 60 mois

ou remise en argent

sur modèle Genesis seulement

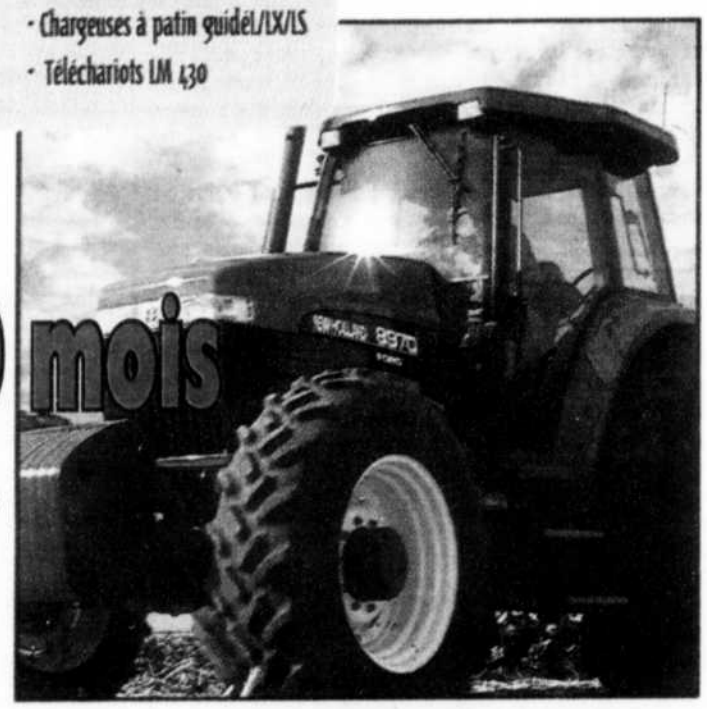

Les économies du Blitz d'aubaines 2000 : en vigueur jusqu'au 10 novembre ! Passez nous voir dès aujourd'hui.

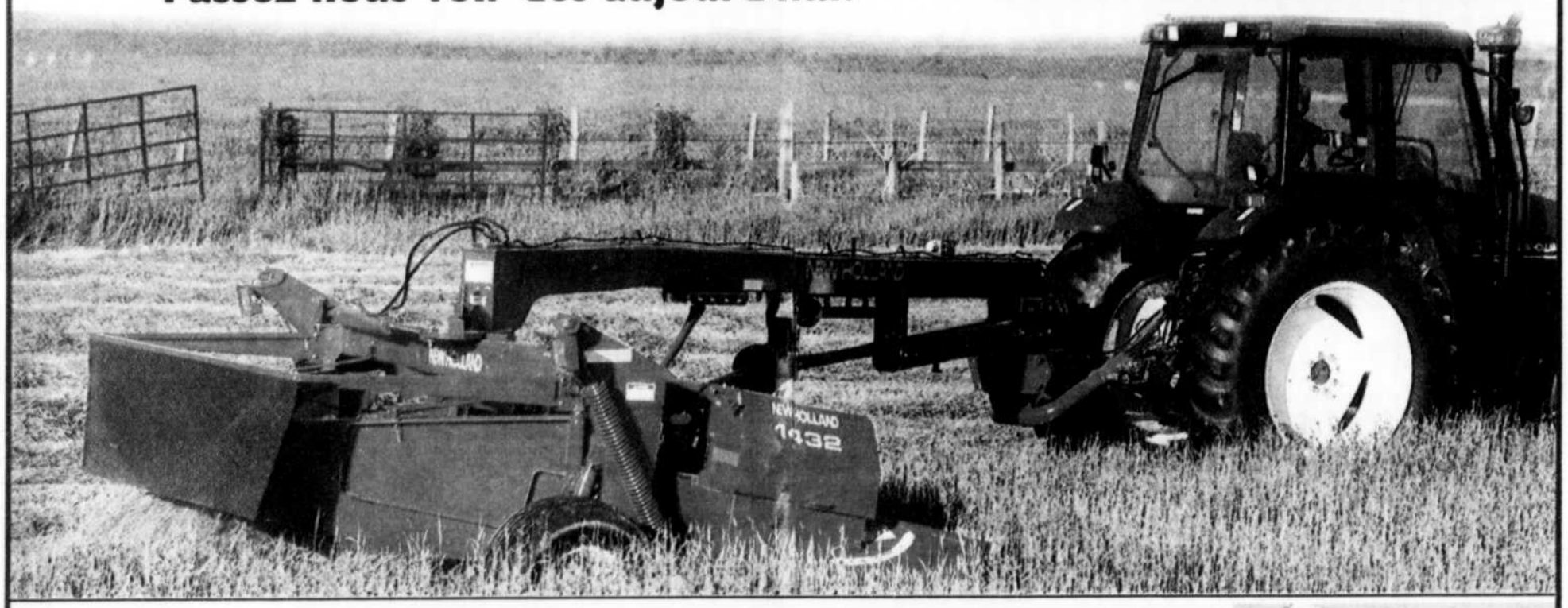

NEW HOLLAND
L'équipe gagnante

Machinerie C. & H. inc.

12, Route 122, sortie 170, St-Guillaume J0C 1L0 (819) 396-2185

La vraie force des agriculteurs

Service Excellence

NEW HOLLAND, LES ÉQUIPEMENTS AGRICOLES LES PLUS VENDUS SUR LA PLANÈTE !

JI NADEAU AUTO & VR
POUR LE SERVICE ET LE PRIX
3975, boul. Marie-Victorin (Les 40) NICOLET
Tél. : (819) 293-5555 Sans frais : 1 800 665-6544
CS657780

Assemblée générale des producteurs agricoles

La Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec tient cette semaine son assemblée générale annuelle. Les 250 délégués représentant les 7 syndicats sectoriels et les 14 syndicats spécialisés auront fort à faire lors de la 71e assemblée qui se tiendra le jeudi 12 octobre, à 9 heures, au Centre communautaire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. En effet, plusieurs résolutions adoptées lors des tournées de consultation tenues dans tous les secteurs en septembre et en octobre seront étudiées par les délégués. À souligner: la présence de M. Laurent Pellerin, président général de l'Union. De plus, les personnes présentes prendront connaissance des opinions des producteurs agricoles en ce qui concerne le Plan de financement de l'Union et la réforme des outils financiers.

Assemblée générale annuelle du syndicat des producteurs d'ovins

Tous les producteurs d'ovins du Centre-du-Québec et de la Mauricie sont convoqués à l'assemblée générale annuelle du Syndicat qui se tiendra le mercredi 18 octobre prochain, à 20 heures, à la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec, 1940, rue des Pins à Nicolet. C'est lors de cette assemblée que seront présentés les résultats de la dernière année et que l'on discutera de l'identification permanente, la classification à l'abattage des agneaux et de la mise en marché.

Les producteurs de chèvres à l'heure des choix

Les producteurs et productrices de chèvres sont invités à participer à la tournée provinciale de consultation du Syndicat des producteurs de chèvres du Québec. Ces rencontres ont pour objectif d'informer tous les producteurs du projet d'implantation d'un plan conjoint des produits de la chèvre dans le cadre de la loi sur la mise en marché des produits agricoles du Québec. Ces assemblées réuniront les producteurs, selon leur domaine de production spécifique: pour les producteurs de chevreaux de boucherie, le samedi 14 octobre 2000, à 13 heures, à l'UPA de St-Hyacinthe, 3800, boul. Casavant Ouest à St-Hyacinthe. Pour les producteurs de lait de chèvre: le mercredi 18 octobre, à 13 heures, à l'Hôtel Quatre Saisons de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Pour les producteurs de fibre Mohair: le samedi 21 octobre, à 13 heures, à St-Hyacinthe (salle à déterminer).

Parallèlement à cette tournée de consultation, la Régie des marchés agricoles du Québec fera parvenir, à tous les producteurs et productrices visés par ce projet, un bulletin de vote pour que ceux-ci puissent s'exprimer sur cette initiative développée par leurs pairs. Il est donc important que toutes les personnes oeuvrant dans le domaine de la production se présentent en grand nombre à ces rencontres afin de mesurer les retombées que ce projet pourrait avoir pour le développement futur de leur industrie. Pour en connaître davantage sur ce sujet, on peut composer le (450) 679-0540, poste 8548.

Les producteurs ont suivi un cours... d'eau...

Le 25 septembre dernier, 28 producteurs ont pris part au cours portant sur la stabilisation des berges organisé par l'agent en agroenvironnement du Centre-du-Québec, le Club Durasol et par le Service de formation continue du Cégep de Victoriaville. Le formateur, M. Claude Anctil, a souligné l'importance de garder les sols dans les champs. C'est logique: plus il y a de l'érosion au champ, plus les travaux de dragage seront coûteux. De plus, une bande riveraine bien aménagée et stabilisée par de la végétation herbacée et arbustive saura résister aux périodes de pluie intense et de l'effet des glaces sur les berges. La bande riveraine bien aménagée et d'une largeur suffisante est un piège au sédiment et permet de conserver les superficies cultivées. Selon la réglementation municipale, une bande de 3 mètres (10 pieds) à partir de la ligne de hautes eaux doit être conservée de chaque côté du cours d'eau. De plus, il est important de garder une bande de 1 mètre (3 pieds) sur le haut du talus, si la distance est moins de 3 mètres. Cette largeur minimale permettra de sauver des coûts de dragage à moyen terme. De plus, l'érosion, c'est la perte de matières organiques, de sols arables et de superficies cultivables.

Au prix où sont les terres dans notre région, avez-vous les moyens de perdre une partie de cette ressource?

VOTRE DON VA LOIN
DÉVELOPPEMENT ET PAIX

Le record de 1999 n'a pas été battu!

Encore une fois, malgré le froid et la pluie, le Potirothon de Gentilly a su attirer environ 300 personnes à sa pesée officielle du 23 septembre dernier. Les citrouilles étaient aussi grosses que les années passées, mais moins pesantes, ce qui n'a donc pas permis de battre le record de tous les temps du Potirothon établi l'an dernier de 720 lb.

Rappelons que plusieurs compétitions étaient au programme. La première: élection d'un roi Cotton, via un concours de plants de maïs géants. Le gagnant de cette année est M. Claude Girard de Grand St-Esprit.

La seconde compétition de la journée fut celle des catapultes - le lancer d'une citrouille de façon mécanique ou humaine. Malgré un fulgurant tir d'Alain Mercier, les honneurs sont allés aux frères Jean-Marc et Jean-Paul Pépin ainsi qu'à leurs esclaves qui avaient sûrement soudoyé les juges!

Puis, le tant convoité Potiron d'or a été remporté, pour la première fois depuis dix ans, par un participant de la rive nord, Rock Rivard, avec un fruit de 617 lb. Quant au trophée du «p'tit Gilbert» décerné à la plus belle citrouille, il a été remis à l'équipe composée de Lorraine Boudreault et France Roussel.

Les organisateurs tiennent à remercier les participants, le public ainsi que les commanditaires et souhaiter bonne chance au nouveau président, Monsieur Michel Beaudoin. Pour visiter le site Internet du Potirothon ou pour avoir de plus amples détails sur la journée de la pesée: http://potirothon.mrcbecancour.qc.ca/

À gauche, M. Claude Girard de Grand St-Esprit, la 3e place; M. Rock Rivard de St-Étienne-des-Grès, 1re place et M. Renald Provencher de Gentilly, 2e place.

BLANCHISSAGE
nord-sud
4050, des Verdiers, Gentilly G0X 1G0
☎ : (819) 298-2632

-Blanchissage à la chaux et l'argile
-Blanchissage de glace
-Nettoyage à l'air
-Peinture de bâtiment de ferme
Sylvain Voyer, prop.
CS666130

OFFRE DE SERVICES
Dépeçage d'animaux sauvage :
•chevreuil •orignal •boeuf
pour congélateur
avec chambre froide
25 ans d'expérience
(819) 297-2167
RAYMOND CORMIER
6975 AVE DES ORMES SAINTE-GERTRUDE
CS75708

BHI (819) 336-5111
Berthiaume Hydraulique Inc.
Notre-Dame du Bon Conseil
NOUVEAU DÉPOSITAIRE
CHASSE-NEIGE ET SALEUSE POUR :
camion, pick-up et tracteurs de ferme
FISHER
CS75203

Hors des sentiers battus

• Moteur 4 temps SACT offrant une puissance de traction supérieure à n'importe quel véhicule de sa catégorie
• Transmission automatique 4x4 maximisant l'adhérence
• Porte-bagages arrière en composite de 242 livres de capacité
• Prise d'air surélevée optimisant l'étanchéité du moteur
Recevez GRATUITEMENT un treuil ou une garantie prolongée (pour un temps limité)
A. PÉRUSSE MACHINERIE ENR.
329, rue Gervais, Trois-Rivières
376-7436
Kawasaki KVF
Avec vous depuis 1954, le no 1 en Mauricie. Vente, achat et échange.
CS75672

ANNONCES CLASSÉES

TOUTES LES PETITES ANNONCES SONT PAYABLES D'AVANCE
Le prix d'une petite annonce :

15 mots maximum ou 13¢ du mot additionnel par semaine

Nombre de parution(s) : ___
Rubrique no. : _____
Total : _____

HEURE LIMITE : JEUDI 16 H 30

1 parution : 7,18$ taxes incluses
2 parutions : 13,28$ taxes incluses
3 parutions : 19,91$ taxes incluses
4 parutions : 26,55$ taxes incluses
5 parutions : 33,19$ taxes incluses
6 parutions : 39,82$ taxes incluses

Inscrire le texte de votre annonce sur une feuille de papier et le joindre à votre chèque.
Faites votre chèque à l'ordre de : COURRIER SUD
3255, Les 40, Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet, J3T 1X5, (819) 293-4551 ou vous pouvez nous les communiquer par téléphone contre le paiement par carte de crédit.

Veuillez lire le texte de votre annonce.
Le Courrier Sud ne sera pas responsable pour plus d'une parution incorrecte.

Vehicules 100

ACHETERAIS AUTOS ET CAMIONS 1995 ET PLUS. Payons comptant. Inf. Auto-Action: 450-568-3382

Automobile 105

Chevrolet Malibu LS 98 aut., tout équipé, 26000km, 15900$. Saturn SLZ 98, tout équipé, 5 vit., spécial 9995$. Auto-Action, St-François-du-Lac: 450-568-3382

Automobile 105

Attention financement de véhicules: autos et camions disponibles sur place, véhicules 1990 et +. Sans endosseur. Sans enquête de crédit. Aucun cas refusé. Conditions: dépôt minimum, permis de conduire valide du Québec, assurance. Tél.:450-446-2800

Automobile 105

4 pneus d'hiver Radial GoodYear P155/80R13 + 4 jantes, 125$. Tél.: 819-293-4728 après 17h

Dodge Stratus 98, équipé, climatiseur, 51000km 13495$. Plymouth Breeze 98, équipé, climatiseur, 50000km, 12900$. Plymouth Colt 95, 2 portes, 5 vit., aileron, spécial 5900$. Auto-Action, St-François-du-Lac: 450-568-3382

Hyundai Sonata 1989. Mazda 323 88. LeBaron GTS 86. Et plusieurs autres modèles. Tél.:819-229-1129

Automobile 105

Mercury Mystique LS 98, tout équipé, aut., 49000km, 13500$. Mercury Mystique GS 96, tout équipé, aut., spécial 8495$. Ford Contour GS 95, V6, aut., tout équipé, spécial 7500$. Auto-Action, St-François-du-Lac: 450-568-3382

Toyota Corolla VE 99, aut., O/D, 45000km, 13995$. Mazda Protégé SE 96 aut., O/D, 85000km, 8900$. Auto-Action, St-François-du-Lac: 450-568-3382

Automobile 105

Pièces d'autos Turcotte, achetons autos et camions accidentés ou non et pour ferraille 1970 à 1997. 819-378-4846

Véhicule récréatif 110

1994, Polaris Indy Classic avec reculons en parfaite condition, prix 2300$. Tél.:819-293-5645 le jour entre 10h et 17h ou les week-ends en tout temps

Honda 300 1999, 2X4, 2600km, à l'état neuf, avec toile. Tél.:819-298-2516

Motoneige Bombardier Mini Z 1999 pour enfant, en excellente condition. Tél.:450-564-2620 Alain

Véhicule récréatif 110

MOTONEIGE Yamaha V-Max 600, 1994, 9000 km, selle double, électrique, marche arrière, 3400$ nég. Tél.:819-376-2890

Motorisé Apalache classe C, 24 pi, 86, diesel, tout équipé, très bonne condition mécanique, bien entretenu, un seul propriétaire, non fumeur, etc., 20000$. Faut voir! Tél.:450-564-2094

Camion 120

Ford F-150 XL 99, super-cab, 2X4, V6, aut., 4 portes, climatiseur, mags, 3 en inventaire à partir de 16900$. Auto-Action, St-François-du-Lac: 450-568-3382

Camion 120

A vendre, Dodge Caravan 1989, prix à discuter. Pour inf.: 819-293-5923

Dodge Dakota sport 2000 club-cab, 4X4, V6, 5 vit., 17000km, mags, spécial 20495$. Auto-Action, St-François-du-Lac: 450-568-3382

Dodge Ram 1500 1983, 6 cylindres, très propre, 800$. Suzuki Samuraï 1986, très propre, mécanique A-1, 2500$. Après 18h: 819-233-3624

GMC 1985, 6.2 diesel, aut., bonne mécanique et carrosserie, sièges neufs, toujours bien entretenu, économique, 2300$ nég. Tél.: 819-336-6540

Camion 120

Pick-up Toyota 1985, 2X4, 2.4l, 5 vit., boîte longue, avec protège-boîte, 1000$. Soir ou fin de semaine: 819-283-2872

Moto 130

ACHETONS MOTOS, 1984 et plus. Payons comptant. Plus de 30 motos en inventaire: ZX-7, GSX-R, Katana, CBR, Intruder, Virago, Vulcan. 4501, boul. St-Joseph, Drummondville. Tél.:819-477-3306

Suzuki GSX-R 600 1997, état neuf, 22000km, pneus neufs. Faut voir! Spécial 6900$. Auto-Action, St-François-du-Lac. Tél.:450-568-3382

Chambres à louer 205

Edifice Chambertin, 242, boul. Ls-Fréchette, Nicolet, CHAMBRES ET PENSION (chambres privées avec salle de bains), 700$/mois, 3 repas, entretien, meubles fournis si désiré. Tél.:819-293-4369, Sylvain Mercier

Local commercial 215

A louer, garage (entrepôt) situé à Nicolet, 1500' en superficie, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Ronald: 819-293-4228

Centre-ville Nicolet, local à louer, ch., écl., 800pi . Tél.:819-233-2948 ou 377-5805.

Centre-ville Nicolet, local et entrepôt à louer chauffés, éclairés, 500' à 1500' , Edifice La Bavaroise. Tél.: 819-293-2245

Local commercial 215

Local commercial, centre-ville Nicolet, anciennement Boutique Uniforme. Tél.:819-293-5673

Logement à louer 225

** 3 1/2, 4 1/2, vue sur la rivière, s'adressez au: 819-695-2338

1 1/2 centre-ville, Nicolet, meublé, chauffé, éclairé. Tél.:819-293-5673

1 1/2 et 2 1/2, meublés, chauffés. Tél.:819-293-5688

1 1/2 meublé, chauffé, éclairé, centre-ville Nicolet, libre immédiatement. Idéal pour étudiant. Tél.: 819-293-2245

2 mois gratuits! Gentilly, 5 1/2, 300$/mois, 2 1/2, semi-meublé, entrée laveuse-sécheuse, semi-sous-sol, 250$/mois, libre. Cell.: 514-262-3128, 353-6656, 351-6372

Pour un service de qualité

GROUPE IMMOBILIER SDG inc.

JEAN LAFOND
Agent immobilier affilié
819-373-8010

550, PLACE OVILA-DUVAL, NICOLET : Cottage brique et vinyle, 9 pces, 3 c.c., 2 s.b., entièrement sur bois franc et céramique, garage isolé, chauff. bi-énergie, pisc. h.t.

788, H. VALLIÈRES, NICOLET : Cottage acier et brique 8 pces, 2 s.b., 3 c.c., salon avec poêle c. lente, verrière, céramique et plancher chauffant, garage isolé, toit garanti 50 ans, très chaleureuse.

114, LÉON XIII, NICOLET : Bâtisse commerciale 6 revenus, tous loués, beaucoup de rénovations ont été faites. Endroit stratégique pour commerce.

477, LÉO-CADIE BOURGEOIS, NICOLET : 4 logements brique et vinyle, tous loués, vendu sous évaluation. Constr. 1988, 2x3 1/2, 1x4 1/2, 1x5 1/2, bon rapport qualité-prix.

1430, GÉRARD GRENIER, NICOLET : Cottage pierre et cèdre 14 pces: 5 c.c., 2 s.b., bois franc et céramique, foyer au salon, s.-sol aménagé, piscine creusée, thermopompe, luxueuse et de bon goût.

SITE DE RÊVE! GRANDE PROPRIÉTÉ UNIFAMILIALE avec grande salle à manger (60 pers.), piscine creusée, terrasse, permis de restauration, idéal pour réception, directement sur la rivière.

2305, BAS DE LA RIVIÈRE NICOLET : Superbe cottage 9 pces, grande ch. maître avec s. bain attenante. 2 s.b., bureau commercial, gar. isolé, vue-accès à la riv. Prix révisé.

267, MGR COURCHESNE, NICOLET : Bungalow 1973, brique et stucco, 3 c.c., 2 s. bain, garage au s.-sol, foyer en brique, terrain 120 p. profond (poss. commercial). Att. Nouveau prix.

895, THÉOPHILE ST-LAURENT, BÂTISSE COMMERCIALE : 40x90 p., terr. 150x250. Tout l'équipement pour transformation alimentaire en place (anciennement Buffet Marie-France), ch. froide et ch. congélateur. Éval. mun. 170 920$, valeur de l'équipement en place, approx.: 100 000$, total approx.: 270 920$, demande 99 500$.

3470, LES 40, NICOLET, RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL : 5 pces tout brique plus 2e bâtisse pouvant servir résidence de 28x42 tout isolé avec porte de garage au s.-sol, terrain 148x139, pas de voisin arrière.

LES IMMEUBLES IMACQ inc.
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

NICOLE ALLARD 21 ans d'expérience
293-6888

55 000$ - ÉRABLIÈRE + MAISON

NICOLET-SUD bornées par la rivière, terre **20** arp. dont **2000 érables,** prop. **2 étages 50x25 habitable à l'année,** 4 c.c. Garage **31x22 avec champion.** Vendu **avec équipement.**

S.J.B. DE NICOLET - FAUT VOIR !

MAISON CANADIENNE 6 LUCARNES en pierre taillée, arm. en chêne, **portes françaises,** 4 c.c., **2 salles d'eau,** planchers bois franc **et** céramique, **grand salon mur de pierre et poêle comb.,** fournaise au bois. **TERRAIN PAYSAGER 103X226** sans voisin sur **2** côtés. **Garage,** patio et **remise.**

ST-WENCESLAS - À QUI LA CHANCE!

PROP. 1 1/2 ÉTAGE 28X33 grande cuisine, 3 c.c., **s. bain rénovée,** 2 vérandas, **fenêtres Arcon, fournaise bi-énergie.** Garage **25x25** + remise **15x22. Près du village.**

CHOIX DE TERRAINS...

- **PORT ST-FRANÇOIS : Vue au fleuve, 20 000$** = 80x100.
- **NICOLET : Près de la ville, 9000$** = 145x155.
- **S.J.B. DE NICOLET : Commercial et industriel, 65 000$,** 1/2 hectare **ou** 53 820 pi.²

C574307

La Capitale
MAURICIE
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

RICHARD LEBLEU
Agent immobilier affilié
691-0000 ou 298-2734

Nous sommes les seuls à donner une garantie à l'acheteur. Informez-vous!

STE-EULALIE, REPRISE DE FINANCE :
Maison mobile 14x52, fondation de béton, entrée indépendante pour le s.-sol, demande rénovation. 16 000$.

2 TERRES AGRICOLES :
Une de 162 acres en culture et une autre de 200 acres déboisée. Certains travaux mécanique faits.

3 SUCCESSIONS :
À prix abordable.

STE-CÉCILE DE LÉVRARD :
Cottage, 3 c.c., sous-sol pleine grandeur, idéal comme 1ère maison, 45 000$. Faites une offre, urgent de vendre.

IMPORTANT
N'hésitez pas à me contacter. J'ai plusieurs propriétés de tous genres à vous offrir. Merci et bonne semaine!

ACHETEZ DE LA CAPITALE
Peu importe la pancarte et obtenez un système d'alarme d'une valeur de 600$ gratuitement !

C574388

GROUPE IMMOBILIER SDG inc.
COURTIER
ROGER PRUD'HOMME
Agent immobilier affilié

Tél. : 379-2945
ou pagette : 373-8010

BAIE-DU-FEBVRE :
Cottage 5 chambres, baie-window au salon, bois franc, toiture élastomère, solarium, terrain 21 000 p.c. Prix 32 000$. Urgent de vendre.

ST-PIERRE LES BECQUETS :
Fermette 5 arpents, plantation 1300 arbres, maison mobile sur solage, 3 c.c., écurie + remises. Prix 45 000$.

TROIS-RIVIÈRES-OUEST :
Bungalow 2 c.c., près autoroute et services, libre présentement, moins de 28 000$ négociable.

STE-GERTRUDE :
Un bungalow. 2 c.c., garage et hangar, terrain clôturé, 40 000 p.c., évaluation mun. 40 400$. Prix demandé: 33 000$. Faut vendre.

POINTE-DU-LAC :
Maison mobile avec rallonge 32x10, garage, toiture et recouvrement ext. 12 ans, remise, gazébo, patio, terrain 100x100 pieds, prix: 30 000$ négociable.

ST-GRÉGOIRE :
Centre du village, immeuble commercial comprenant 4 espaces à bureau. Deux sont loués avec bail. Un magasin de détail avec atelier et entrepôt semi-isolé de 1200 pi. Un logement 4 1/2 entièrement rénové. Évaluation agréée 113 000$.

C570865

GROUPE IMMOBILIER SDG inc.

Johanne BERGERON
Agent immobilier affilié
819-373-8010
www.visite3d.com/johannebergeron

ST-FRANÇOIS-DU-LAC: Cottage de 5 ch. à c. avec possibilité de faire un 4 1/2, sans voisin à l'arrière, fenêtres, portes et galeries récentes. Idéal pour premier achat.

NICOLET: Trois grands logements de 4 1/2 pièces (tous loués) avec stationnement et cours arrière, près du centre-ville, dans un secteur tranquille.

À STE-MARIE-DE-BLANDFORD: Restaurant 24 places + terrasse, bien entretenu, grand terrain, et stationnement, situé sur route principale.

GENTILLY (NOUVEAU MANDAT): Joli cottage de 6 ch. à c., rénové et bien entretenu, idéal pour jeune famille. Faut voir. Seulement 48 500$.

C570834

Logement à louer 225

1 mois gratuit! Grands 4 1/2 à louer, libres immédiatement. Tél.:1-800-489-8189 sans frais, 819-293-8471

2 1/2 chauffé, éclairé, semi-meublé, et 4 1/2, conciergerie, près du terrain de jeux, aréna (école primaire), 2 stat. déneigés, endroit paisible, peinture fraîche. Tél.:819-293-2245, 819-696-6630 pagette

2 1/2, 243, Lasalle, Nicolet, meublé, chauffé, éclairé, laveuse-sécheuse. Cell.:695-3360

2 1/2, chauffé, meublé, éclairé, près de la poly. Aussi chambres à louer, rue Martin. Tél.:819-293-9197, 293-6371

3 1/2 à louer. Le charme de la campagne à proximité de la ville. Christian: 819-293-4564, pagette: 691-8281

3 1/2 chauffé, éclairé, semi-meublé, libre 1er octobre. Tél.:819-293-6098

3 1/2, 4 1/2, grands, propres, entrées laveuse-sécheuse, déneigement, Plateau Laval, 1 à 2 mois gratuit. Tél.:819-374-8606

4 1/2 au 1415, des Pins, stationnement double, non ch., non écl., plancher béton. Tél.:-819-293-4897 ou 293-8596

4 1/2 au 419, Mgr-Gravel, entrée laveuse/sécheuse, grand terrain, 305$/mois, libre. Tél.:819-293-6021

4 1/2 et 3 1/2 meublés ou non, voisin centre d'achats Nicolet. Conciergerie, stat. déneigé, remise ext., boisé à l'arrière. Tél.:819-293-5517, 293-2503

Logement à louer 225

4 1/2, 300$/mois, 5 1/2, 350$/mois, libres immédiatement, Ste-Angèle, porte patio, style condo, modernes, 2 stationnements. Tél.:819-378-5192, 375-8707

4 1/2, des Pins, Nicolet, stationnements, porte patio, 380$/mois. Tél.:819-293-5734, 370-5169

5 1/2 meublé ou pas, près de la polyvalente. Tél.: 819-293-9197, 293-6371

A louer, logement 4 1/2, appartements 4 1/2, 3 1/2, 2 1/2, meublés, St-Léonard-d'Aston. Tél.:819-399-2120

A Nicolet, centre-ville 4 1/2 propre, intercom, possibilité semi-meublé, libre immédiatement. Tél.:819-293-6619

A Nicolet, grand 4 1/2, Mgr-Brunault, 1er étage, insonorisé, intercom, remise extérieure, piscine, libre 1er décembre. Tél.:819-293-5600

A Ste-Angèle-de-Laval, 2 1/2 meublé, chauffé, éclairé. Aussi 4 1/2, libres immédiatement. 819-233-2604 après 17h

Aston-Jonction, rue Gaudet, logement neuf, 4 1/2, 1er étage, 260$/mois, libre immédiatement. Tél.:819-367-3406

Baie-du-Febvre, 3 1/2 rue de l'Eglise,195$/mois, stationnement, libre imm. Tél.:450-783-6568

Baie-du-Febvre, 5 1/2 rue de l'Eglise, 300$/mois, stationnement, libre imm. Tél.:450-783-6568

Bécancour, grand 4 1/2, très éclairé, tapis neufs, très très propre, 300$/mois. Tél.:819-294-6027

Logement à louer 225

Gentilly, 5 1/2, 1745, Croix-du-Sud, libre 1er oct. Tél.:819-298-2948, 298-3217 face à la Villa du Bonheur

Gentilly, 5 1/2, bois franc, prélarts, fenêtres neuves, frais repeint, endroit tranquille. Tél.:819-224-4496

Gentilly, grand 4 1/2, rang. int. et ext. stores fournis, stat., interphone, remise, déneigement. Tél.:819-298-2302

Gentilly, grands 3 1/2 meublés ou non, chauffés, éclairés, laveuse-sécheuse, à partir de 285$/mois, 1 mois gratuit avec bail. Tél.:819-298-2452

Logement à louer 225

Grand 4 1/2, Bas de la Rivière, Nicolet, entrée laveuse-sécheuse, semi-meublé ou non, 1er étage, remise, endroit tranquille. Tél.:819-293-2551 soir

Nicolet, 4 1/2 libre immédiatement, 3 1/2 libre 1er octobre, non ch., non écl., rue Tousignant. Tél.: 819-293-2728 après 17h.

Nicolet, 4 1/2 non chauffé, non éclairé, centre-ville, 117 Mgr-Plessis, libre 1er nov. Tél.: 819-293-4317, 293-5015

Nicolet, 4 1/2, peinturé à neuf, libre immédiatement, 300$/mois. Tél.:819-293-6336

Logement à louer 225

Nicolet, centre-ville, 4 1/2, 300$/mois, 132-A, Curé-Brassard. Sylvain Mercier: 819-293-8287

Nicolet, rue Lasalle, grand 4 1/2, ensoleillé, entrée laveuse-sécheuse, stat. déneigé, 400$/mois, non-chauffé, non-éclairé, libre 1er décembre. Tél.:819-293-5127

Place Larochelle, St-Grégoire, grand 4 1/2, près de tous les services. Information René: 819-233-2608 ou 371-5766

St-Léonard-d'Aston, app. Marelu, 380, rue Dauth, 3 1/2, chauffés, meublés, services laveuse-sécheuse, ouverts au public. Tél.: (819)399-2475.

Logement à louer 225

St-Léonard-d'Aston, logement 5 1/2, construction récente, centre du village. Tél.:819-399-2875

Ste-Angèle-de-Laval, 4 1/2, 5 1/2, 265$/mois. Inf.:819-222-5237

Ferme à vendre 230

St-Sylvère, terre 84 arpents, grange et hangars, maison rénovée, 3 chambres, 2 s. de bains. Tél.:819-285-2632

Maison à louer 240

Maison à louer à St-Pierre-les-Becquets, libre immédiatement. Tél.: 819-263-0548 ou cell.:819-621-9168

Maison à louer 240

Maison à louer à Nicolet, rue Napoléon, 5 1/2, 3 chambres, sous-sol non-fini, grande cour clôturée, non chauffée, non éclairée, 500$/mois, libre immédiatement, balance d'octobre gratuite, endroit tranquille. Tél.:819-294-9730

Maison de campagne à partager, située sur le bord de l'eau, Notre-Dame-de-Pierreville. Tél.:450-568-5880

Maison de campagne, grand 5 1/2, planchers bois franc, piscine, garage, chauffé, éclairé, grand terrain, 575$/mois. Tél.:450-783-6581, pag.:819-370-4662

Maison à louer 240

Port St-François, grande maison, 5 chambres, sous-sol fini, 2 s. de b., grande remise, 750$/mois. Tél.: 819-293-2926

Route du port, site enchanteur, 5 chambres, 3 s. de bains, 600$/mois. A voir!. Tél.:819-293-8352

Ste-Gertrude, maison de campagne. Tél.:819-298-2024

Maison à revenus 245

6 logements à vendre, construction 1993 et 1994, revenu intéressant, directement du propriétaire, rue J.C.-Mercier, Nicolet, très bien situé. Tél.:371-8457

LES IMMEUBLES 04 CS74310
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
JEAN-MARC JULIEN
AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ

Bur. : (819) 751-6262
Rés. : (819) 233-3301
Pagette : 695-8514

«L'IMPOSSIBLE EST LÀ» BÉCANCOUR

Cottage rénové, près de la rivière, centenaire, Spa, 3 c.c. très grand terrain, pas de voisin, etc. Spécial: moins de 85 000$.

NOUVEAU

Fermette, maison rénovée, grand poulailler, 2 étages, très bon prix.

ST-GRÉGOIRE

Bungalow récent, très très propre. Seulement 3 km du village.

SECTEUR ST-LÉONARD-D'ASTON

Cottage pas de voisin, en pleine nature. À voir 3 ? ???$.

PRÈS DE GENTILLY

Cottage avec garage et grand terrain. Très très propre.

- Chalet près de Nicolet avec rivière.
- 2 chalets Lac-à-la-Truite (Daveluyville).
- Nicolet-Sud, duplex d'antan tous loués.
- 4 logements, Ste-Angèle-de-Laval.
- Fermette, Sang, St-Wenceslas, écurie. VENDU
- Terre à bois avec rivière à Précieux-Sang.
- Garage commercial: St-Grégoire.
- Super 6 log. récents, tous loués, près de la Polyvalente.

LES IMMEUBLES 04 CS70868
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
RÉJEAN LABARRE
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

Bur. : (819) 751-6262
Rés. : (819) 399-3084

STE-GERTRUDE :

Jumelé 2 ch., construction 1997, avec patio, rue neuve, près école, très tranquille. Prix 54 000$.

ST-LÉONARD-D'ASTON :

4 logements, 3 faces en brique, toiture de 4 ans, très propre, thermopompe dans logements propriétaire plus 6 garages dont 4 loués, prix: 121 000$

STE-MARIE-DE-BLANDFORD :

Maison 3 c.c, très propre, s.-sol fini, atelier, garage simple et abri d'auto, situé centre du village, prix 49 500$.

DAVELUYVILLE :

Maison 2 chambres avec eau et égouts de la ville, près de la rivière avec terrain de 1 hectare, prêt à vendre en 4 terrains avec services, le tout pour 49 900$.

ST-LÉONARD D'ASTON

Maison 2 chambres à l'entrée du village avec grand terrain et garage au premier niveau avec atelier évalué municipal à 50 400$, prix demandé 45 000$. Faites vite.

ST-CÉLESTIN :

Maison 5 chambres avec terrain 3300 mcs, (intérieur ancestral), planchers de pin et murs de planche, fosse conforme, puits artésien. Prix 47 000$.

ST-WENCESLAS :

Garage 36x55 isolé et chauffé, plancher ciment neuf, porte de 14x16 pi., prix 39 500$

ST-WENCESLAS :

Bungalow de 28x48, 5 chambres, avec abri d'auto et terrain de 211x99, construction 1967, sous-sol 8 pieds. Prix 75 000$.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE de COMTÉ de BÉCANCOUR

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BÉCANCOUR

AVIS PUBLIC

Rôles d'évaluation

Dépôt du rôle d'évaluation foncière

Conformément aux articles 73 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale, avis public vous est donné par le soussigné Laval Dubois, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Bécancour, que le rôle triennal d'évaluation foncière pour le 1er exercice débutant le 1er janvier 2001, a été déposé le 15 septembre 2000 au bureau de la MRC de Bécancour ainsi qu'au bureau du secrétaire-trésorier des municipalités locales touchées par ledit rôle, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures ordinaires de bureau.

Toute demande de révision concernant ce rôle doit être déposée avant le 1er mai 2001 au moyen d'une formule prescrite à cet effet et accompagnée du montant requis, tel que stipulé par le règlement n.167 adopté par le conseil de la MRC de Bécancour (tarif indiqué plus bas).

Toute demande devra être remise durant les heures normales de bureau ou adressée par courrier recommandé aux endroits suivants :

MUNICIPALITÉ VISÉE PAR LE RÔLE	ENDROIT DU DÉPÔT DES DEMANDES DE RÉVISION EN ÉVALUATION FONCIÈRE
Deschaillons sur St-Laurent	Bureau municipal de Deschaillons sur St-Laurent 1056, Marie-Victorin Deschaillons (Québec) G0S 1G0
Fortierville	Bureau municipal de Fortierville 198, rue de la Fabrique Fortierville (Québec) G0S 1J0
Lemieux	Bureau municipal de Lemieux 526, rue de l'Église Lemieux (Québec) G0X 1V0
Manseau	Bureau municipal de Manseau 200, rue Roux Manseau (Québec) G0X 1V0
Parisville	Bureau municipal de Parisville 1260, rue St-Jacques Parisville (Québec) G0S 1X0
Ste-Cécile de Lévrard	Bureau municipal de Ste-Cécile de Lévrard 235, rue Principale Ste-Cécile de Lévrard (Québec) G0X 2M0
Ste-Françoise	Bureau municipal de Ste-Françoise 563, rang 11 Ste-Françoise (Québec) G0S 2N0
Ste-Marie de Blandford	Bureau de la MRC de Bécancour 3689-1, boul. Bécancour Gentilly (Québec) G0X 1G0
Ste-Sophie de Lévrard	Bureau municipal de Ste-Sophie de Lévrard 184-A, St-Antoine Ste-Sophie de Lévrard (Québec) G0X 3C0
St-Pierre-les-Becquets	Bureau municipal de St-Pierre-les-Becquets 110, rue des Loisirs St-Pierre-les-Becquets (Québec) G0X 2Z0
St-Sylvère	Bureau municipal de St-Sylvère 837, rang 8 St-Sylvère (Québec) G0Z 1H0

Tarif applicable pour une demande de révision (règlement no.167)

40$: lorsque la plainte porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est inférieure à 100 000$;

60$: lorsque la plainte porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 100 000$ et inférieure à 250 000$;

75$: lorsque la plainte porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 250 000$ et inférieure à 500 000$;

150$: lorsque la plainte porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 500 000$ et inférieure à 1 000 000$;

300$: lorsque la plainte porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 1 000 000$ et inférieure à 2 000 000$;

500$: lorsque la plainte porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 2 000 000$ et inférieure à 5 000 000$;

1000$: lorsque la plainte porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 5 000 000$.

Donné à ville de Bécancour (secteur Gentilly), ce 8ième jour du mois d'octobre 2000.

Laval Dubois, urb.
Dir. général et sec.-trésorier
MRC de Bécancour

CS75627

Maison à revenus 245

A Parisville, grand 4 1/2, très propre, près des services, personne tranquille, libre, 290$/mois. Tél.:819-292-2946

Duplex à vendre + 3 X 2 1/2 au sous-sol, idéal pour propriétaire occupant, endroit tranquille, 243 Lasalle. Pour inf. cellulaire seulement: 819-695-3360

St-François-du-Lac, village, maison à revenus 68 X28, comprenant 2 X 4 1/2, terrain 16725' , remise, garage, 76000$. Après 17h: 450-568-3027

Maison à revenus 245

Maison à revenus 6 logements à vendre, très propre, directement du propriétaire. Tél.:819-298-2173

Maison à vendre 250

Baie-du-Febvre, maison canadienne complètement rénovée en 1997, 8 pièces, terrain 315X115, possibilité de location. Tél.:819-263-2327

Maison à vendre au 275, Grand St-Esprit, Nicolet. Cause décès. Inf. Henri-Paul: 819-378-7189, Michel: 819-293-4996, Micheline: 819-293-5165

Maison à vendre 250

Maison à vendre, superficie 25X40, planchers bois franc et prélart, sous-sol fini, près des services, 1092, des Forges, St-Léonard-d'Aston. Visite sur appel! Tél.:819-399-2882

Unifamiliale, façade en brique, St-Grégoire (17680 Garceau), 2 s.b., bain thérapeutique, plancher bois franc, sous-sol fini avec entrée privée. Prix sous l'évaluation, 86000$ PRIX REDUIT. Tél.:819-233-3090

Maison à vendre 250

Nicolet, cottage de style canadien, sous-sol fini, 4 chambres, 3 salles de bains, foyer, entièrement paysager et clôturé, gazebo, piscine, remise. Tél.:819-293-2893

Maison à vendre, grand terrain paysager, 4 chambres, foyer (récupérateur de chaleur), planchers: bois franc et céramique, entrée indépendante au sous-sol, beaucoup d'extras: Jen-Air, balayeuse centrale, garde-robes en cèdre, broyeur, etc. Prix sous l'évaluation municipale. Tél.:819-293-5372, 819-375-4974 poste 202

Maison-mobile à vendre 260

St-Pierre-les-Becquets, maison mobile avec patio, grand terrain paysager, grand garage pouvant mettre 5 véhicules, remise 12X16, cour asphaltée, très très propre, 27000$, peut être vendue meublée. Rés.: 819-263-2750, demandez Michel bur.:819-377-7500

Terrain 270

Nouveau développement St-Jean-Baptiste-de-Nicolet prolongement de la rue Noël, aucun voisin à l'arrière, près de la rivière, prêt à construire. Tél.:819-293-2755

Terrains à louer, St-Jean-Baptiste-de-Nicolet, pour maison mobile, roulotte de parc motorisée, de 6 à 12 mois. Vous êtes retraité ou propriétaire, c'est le terrain qu'il vous faut. Pour inf.: 819-293-8284

Terrains boisés de différentes grandeurs dans la Paroisse St-Jean-Baptiste et Ville de Nicolet, secteur domiciliaire de prestige, prêts à bâtir. Pour inf.: 819-293-6498, 293-6490, 293-4260

Terrains pour maison mobile avec services municipaux, situés dans la municipalité de St-Jean-Baptiste-de-Nicolet. Pour inf.:819-293-6498, 293-6490, 293-4260

Chalet 280

A louer, petit chalet, meublé, chauffé, bord de la rivière, Nicolet. Tél.: 819-293-5688

PORTES DE GARAGE
Courchesne
- Vente et installation
- Maintenance d'usine
- Résidentiel - Commercial
- Industriel - Agricole

Estimation gratuite
Service 24 h

Pour informations
Rés. : (450) 568-5792
Pagette : (514) 760-0416
Cell. : (819) 472-0882
Prop. René Courchesne
No. RBQ Licence 8113-0411-19
CS65718

Les Entreprises Normand Verville Enr.
Réparation de systèmes électriques pour : autos, camions, tracteurs
Alternateur • Démarreur électrique • Vitre électrique • Etc.
«BOOSTAGE» TOUT GENRE
Batteries Expert
106, Route Marie-Victorin, Pierreville
Tél.: (450) 568-3797
CS75699

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC NICOLET-YAMASKA
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PIERREVILLE

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PIERREVILLE

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Pierreville, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2001, 2002 et 2003, a été déposé à mon bureau, le 13 septembre 2000, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit soit au 48, rue Principale à Notre-Dame-de-Pierreville, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette Loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de la Loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1er mai 2001;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
  MRC de Nicolet-Yamaska
  257-1, rue de Mgr Courchesne
  Nicolet, (Québec), J3T 1B6
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 97-15 de la MRC de Nicolet-Yamaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Notre-Dame-de-Pierreville, ce 4e jour du mois de octobre de l'an deux mille.

Micheline C. Laforce
Secrétaire-trésorière

CS74309

MARCHÉ Extra! affilié à Metro-Richelieu

LE MARCHÉ STE-MONIQUE

change de bannière!!!

305, Principale, Ste-Monique

Tél. : **819-289-2844** • Sans frais : **1-888-330-9585**

Services

- Centre de validation
- Viandes froides
- Produits maison
- Prêt à manger
- Fruits et légumes
- Bières et vins froids
- Journaux
- Films vidéo
- Photocopieur, fax
- Paiement direct
- Livraison gratuite mercredi et jeudi

Heures d'ouverture

dim. 9:00 à 21:00
lun. mar. mer 8:00 à 21:00
jeud. et vend. 8:00 à 22:00
samedi 8:30 à 22:00

C'est en 1995 que Julie Courchesne et Sylvain Poirier ont acquis le Marché Ste-Monique.

Aujourd'hui, ils changent leurs couleurs pour toujours mieux servir leur fidèle clientèle.

Surveillez leurs nouvelles circulaires Extra!

CS74389-C1
Tél. : (450) 564-2058
1-888-388-0457
RAYMOND LEMAIRE ET FILS ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.
Installations résidentielles
Commerciales et agricoles
60, St-François-Xavier
St-Zéphirin, Québec, J0G 1V0

CS74389-C2
Auberge Du Vieux Roch
365 Principale, Ste-Monique
(819) **289-2041**
Cuisine raffinée et menus gastronomiques
Ouvert sur réservation seulement pour groupe de 8 à 45 personnes.

CS74389-C3
Drummondville : (819) **477-0313**
Sans frais : **1-800-668-0313**
Télécopieur : (819) 477-5058
Gilles Larocque
LAROCQUE & FILS INC.
Importateur de fruits et légumes
265, rue Lindsay
Drummondville QC J2B 1G2

CS74389-C6
Municipalité Sainte-Monique
310, rue St-Antoine
Sainte-Monique
J0G 1N0

Cette page a été rendue possible grâce aux commanditaires suivants :

CS74389-C7
Michel Pouliot
2030, rue Bertrand
Drummondville
(Québec) J2B 7B9
Tél. : (819) 477-1635
Fax : (819) 477-6707

CS74389-C4
Auto Value Certified
Le Réseau des Professionnels
Michel Pinard
Simon Pinard
propriétaires
- Mécanique générales
- Service d'air climatisé
- Remorquage 24 heures

Garage C. Pinard & Fils inc.
5415, rue Principale
Grand St-Esprit (Québec) J0G 1B0
Tel. : (819) **289-2971**
Cell. : (819) 293-9243

CS74389-C5
Desjardins
Caisse populaire de Nicolet
181, Notre-Dame
293-4567
Caisse Desjardins de Ste-Monique

CS74389-C8
LE COURRIER SUD
PRÉSENT DANS SON MILIEU
3255, Les 40,
Nicolet
J3T 1X5
293-4551
FAX : (819) 293-8758

Chalet 280

Camping Valéro, chalet sur grand terrain avec vue sur la rivière, prix en bas de l'évaluation, aubaine de fin de saison, ameublement inclus. Après 17h au: 819-233-2604

Terre à bois 290

Erablière, salle de réception, 2000 entailles, 96 arpents de terre, 20 arpents cultivables, habitable à l'année. Tél.:819-289-2633

Agriculture 300

A vendre pipeline 2 po, 55 places, 6 unités, compresseur DeLaval 5 forces, réservoir à lait DeLaval 600 gallons, compresseur neuf. Tél. soir: 819-297-2700

Agriculture 300

Agriculteurs! Du nouveau pour vous! Mangeoires hygiéniques pour animaux disponibles en panneau de plastique recyclé (nourriture saine) moins➚

Agriculture 300

de perte, facile à installer. Aussi contreplaqué de plastique pour finition extérieure et intérieure. Inf. 819-293-8461 Ferme Duvalait, Nicolet

Agriculture 300

Prendrais en pension des taures ou des vaches taries. Ste-Brigitte. Tél.:819-336-4897

Choppage de maïs à l'heure ou à l'acre, aussi épandeur à fumier à vendre. Michael: 297-2566

Agriculture 300

Pneus M.C. Lafrenière. Dépositaire: pneus rechapés Bandag. Pompage de calcium. Services de route, de ferme 24h. Pneus pour véhicules lourds, de ferme. Roues doubles. Tél.:819-297-2464, cell.:370-7789, pag.:691-8663

Machinerie agricole 320

Banc de scie neuf sur 3 points du tracteur, pour bois de chauffage. Bon prix. Info: 819-288-5949

Convoyeur à vis pour ensilage Rovibec, 30 pi de long. Tél.:819-293-2848

Machinerie agricole 320

FOURRAGERE NEW HOLLAND 900, nez à maïs 3 rangs et pick-up à foin 7 pi avec métal-alerte en très bonne condition. Tél.:819-293-8461

Machinerie agricole 320

JE SUIS ACHETEUR DE TRACTEURS de ferme de toutes sortes, ainsi que: bulldozers, pépines, timberjacks, skiders, machineries forestières, engins stationnaires, etc. Tél.: (819)364-2666 Yvan ou 364-2021 Gervais.

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE NICOLET

nicolet

AVIS PUBLIC

DEMANDE COMMUNE DE REGROUPEMENT

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que les conseils municipaux de Nicolet-Sud, Paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet et de Ville de Nicolet ont respectivement adopté les règlements #03-2000, #16-2000 et #732-2000 les autorisant à présenter au gouvernement une demande commune, dont le texte est ci-après reproduit, afin de regrouper leurs territoires et de constituer une municipalité locale issue de ce regroupement.

TEXTE DE LA DEMANDE COMMUNE DE REGROUPEMENT

**DEMANDE COMMUNE DE REGROUPEMENT
ADRESSÉE AU GOUVERNEMENT
PAR LA MUNICIPALITÉ DE NICOLET-SUD
LA PAROISSE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE-DE-NICOLET
ET LA VILLE DE NICOLET
LES DEMANDERESSES**

ATTENDU que la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., chapitre 0-9) prévoit que les municipalités qui désirent se regrouper peuvent adopter un règlement autorisant la présentation d'une demande commune au gouvernement, le priant de constituer la municipalité locale issue du regroupement de ces municipalités ;

ATTENDU que le conseil de chacune des demanderesses a adopté un tel règlement ;

ATTENDU que les fonctionnaires et employés des municipalités demanderesses deviendront, sans réduction de traitement, des fonctionnaires et employés de la nouvelle ville et conserveront leur ancienneté et leurs avantages sociaux. Ils ne pourront être mis à pied ou licenciés du seul fait du regroupement ;

ATTENDU que la nouvelle ville succède aux droits, obligations et charges des municipalités demanderesses. Elle devient, sans reprise d'instance, partie à toute instance, en lieu et place des municipalités ;

ATTENDU que la nouvelle ville bénéficie de tous les programmes d'aide financière relatifs aux regroupements municipaux incluant le programme de neutralité financière pour l'abolition de son corps de police ;

ATTENDU que les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôles d'évaluation, rôles de perception et autres actes de chacune des municipalités demanderesses demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits jusqu'à la cessation de leur effet, jusqu'à ce que leurs objets soient accomplis ou jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés ou abrogés et dans la mesure où ils sont compatibles avec la présente demande.

EN CONSÉQUENCE les demanderesses requièrent du gouvernement de regrouper la Municipalité de Nicolet-Sud, la Paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet et la Ville de Nicolet selon les modalités suivantes :

1° Le nom de la nouvelle ville est «Ville de Nicolet».

2° Le territoire de la nouvelle ville est celui déterminé par la description technique du 10 décembre 1997 préparée par Yves Abran & Ass., arpenteur-géomètre, et portant le numéro 1685 de ses minutes; cette description apparaît comme annexe à la présente demande pour en faire partie intégrante.

3° La nouvelle ville est régie par la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). Les articles 724, alinéa 3 et 749, alinéa 2 du code municipal continuent de s'appliquer, pour une période de 4 ans à compter de la date de l'entrée en vigueur du décret, aux territoires de l'ancienne Municipalité de Nicolet-Sud et de l'ancienne Paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet.

4° La nouvelle ville fait partie de la municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska.

5° Jusqu'à l'entrée en fonction de la majorité des membres du conseil élus lors de la première élection générale, un conseil provisoire est en poste, lequel est composé de tous les membres des trois conseils existants au moment de l'entrée en vigueur du décret relatif au regroupement.

Le quorum est la moitié des membres en fonction plus un.

Durant le conseil provisoire, le maire de l'ancienne Ville de Nicolet agit comme maire de la nouvelle ville, le maire de l'ancienne Paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet agit comme maire suppléant et le maire de l'ancienne Municipalité de Nicolet-Sud agit comme représentant de la nouvelle ville au sein du conseil des maires de la MRC Nicolet-Yamaska compte tenu que l'ancien maire de la Ville de Nicolet, lequel agit comme maire de la nouvelle ville, est préfet de ladite MRC.

Si un poste est vacant au moment de l'entrée en vigueur du décret de regroupement ou devient vacant durant la période du conseil provisoire, un vote additionnel est octroyé au maire ou au maire suppléant, le cas échéant, de la municipalité d'où provenait le membre du conseil dont le poste est devenu vacant.

Pour la durée du mandat du conseil provisoire, la rémunération des membres du conseil demeure la même que celle à laquelle ils avaient droit avant l'entrée en vigueur du décret de regroupement.

6° La première séance du conseil provisoire est tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur du décret de regroupement; elle a lieu à 20h, à la salle publique de l'ancienne Ville de Nicolet sise au 226 rue Léon-XIII.

7° La première élection générale aura lieu le premier dimanche du quatrième mois suivant le mois d'entrée en vigueur du décret de regroupement. Si le quatrième mois est le mois de janvier, la première élection générale est reportée au premier dimanche de février. Si le quatrième mois est le mois de juillet ou d'août, la première élection générale est reportée au deuxième dimanche de septembre. La deuxième élection générale aura lieu le premier dimanche de novembre 2004. Le conseil de la nouvelle ville sera formé de sept membres parmi lesquels un maire et six conseillers. Les postes des conseillers sont numérotés de 1 à 6 à compter de la première élection générale.

8° Aux fins de la première élection générale et de toute autre élection tenue avant la deuxième, lesquelles se feront au suffrage universel, seules peuvent être éligibles au poste 1 les personnes qui le seraient en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c.E-2.2) si cette élection était une élection des membres du conseil de l'ancienne Ville de Nicolet, au poste 2 les personnes qui le seraient en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c.E-2.2) si cette élection était une élection des membres du conseil de l'ancienne Paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet et au poste 3 les personnes qui le seraient en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c.E-2.2) si cette élection était une élection des membres du conseil de l'ancienne Municipalité de Nicolet-Sud.

Les personnes éligibles aux postes 4, 5, 6 sont celles qui pourront l'être en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c.E-2.2) pour l'ensemble du territoire de la nouvelle ville.

9° Madame Monique Corriveau, greffière de l'ancienne Ville de Nicolet, agit comme greffière de la nouvelle ville jusqu'à ce que le conseil formé de personnes élues lors de la première élection en décide autrement.

10° Les budgets adoptés par chacune des municipalités demanderesses, le cas échéant, pour l'exercice financier au cours duquel le décret de regroupement entre en vigueur, continuent d'être appliqués par le conseil de la nouvelle ville et les dépenses ainsi que les recettes doivent être comptabilisées séparément comme si ces municipalités continuaient d'exister. Toutefois, une dépense reconnue par le conseil comme découlant du regroupement est imputée au budget de chacune des municipalités demanderesses, en proportion de leur richesse foncière uniformisée établie conformément au Règlement sur le régime de péréquation (décret 1087-92 du 22 juillet 1992 modifié par les décrets 719-94 du 18 mai 1994, 502-95 du 12 avril 1995 et 1133-97 du 3 septembre 1997), telle qu'elle apparaît à leur rapport financier pour l'exercice précédent celui au cours duquel le décret de regroupement entre en vigueur.

11° Les modalités de répartition du coût des services communs prévus aux ententes intermunicipales en vigueur avant le regroupement continuent de s'appliquer jusqu'à la fin du dernier exercice financier pour lequel les municipalités demanderesses ont adopté des budgets séparés.

12° Le surplus accumulé, le cas échéant, au nom d'une municipalité demanderesse à la fin du dernier exercice financier pour lequel les municipalités demanderesses ont adopté des budgets séparés est utilisé au bénéfice des contribuables du secteur formé de l'ancienne municipalité au nom de laquelle le surplus aura été accumulé; il peut être affecté à la réalisation de travaux publics dans le secteur formé du territoire de cette municipalité demanderesse, à des réductions de taxes applicables à l'ensemble des immeubles imposables de ce secteur ou au remboursement de dettes à la charge de l'ensemble de ce secteur.

13° Le déficit accumulé, le cas échéant, au nom d'une municipalité demanderesse à la fin du dernier exercice financier pour lequel les municipalités ont adopté des budgets séparés, reste à la charge de l'ensemble des immeubles imposables du secteur formé du territoire de cette municipalité demanderesse.

14° Le solde en capital et intérêts des emprunts contractés en vertu des règlements 351 et 372-75 de l'ancienne Ville de Nicolet devient :

dans une proportion de 67,43% à la charge du secteur formé du territoire de l'ancienne Ville de Nicolet et remboursé au moyen d'une taxe spéciale sur l'ensemble des immeubles imposables de se secteur ;

dans une proportion de 27,07% à la charge de l'ensemble du réseau d'aqueduc du secteur formé du territoire de l'ancienne Paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet et remboursé au moyen d'un tarif de compensation que le conseil fixe annuellement ;

dans une proportion de 5,50% à la charge de l'ensemble du réseau d'aqueduc du secteur formé du territoire de l'ancienne Municipalité de Nicolet-Sud et remboursé au moyen d'un tarif de compensation que le conseil fixe annuellement.

Les clauses d'imposition de ces règlements sont modifiées en conséquence.

15° Le remboursement annuel des échéances en capital et intérêts de tous les emprunts effectués en vertu de règlements adoptés par une municipalité demanderesse avant l'entrée en vigueur du décret de regroupement et non visés à l'article 14° reste à la charge du secteur formé du territoire de la municipalité demanderesse qui les a contractés, conformément aux clauses d'imposition de ces règlements. Si la nouvelle ville décidait de modifier les clauses d'imposition de ces règlements conformément à la loi, ces modifications ne peuvent viser que les immeubles imposables situés dans le secteur formé du territoire de cette municipalité demanderesse.

16° Le solde en capital et intérêts des montants dus à la Société québécoise d'assainissement des eaux en vertu de la convention signée entre le gouvernement du Québec et l'ancienne Ville de Nicolet le 26 octobre 1988 reste à la charge de l'ensemble des immeubles imposables de cette ancienne

Machinerie agricole 320

Massey 135 40 forces, 3000 heures avec faucheuse et râteau soleil, pince à balles rondes ou carrées, pique à balles rondes ou carrées. Tél.:819-289-2633

Machinerie agricole 320

Tracteur Case 5130 année 1990, 1860 hres, en bon état. Souffleur à neige Pronovost P860. Niveleuse 8' large avec cylindre. Vis Allied 7X 51. Charrue Kongskile haut dégagement 3 raies. Tél.: 450-789-2688

Machinerie agricole 320

Tracteur J.D. 5410 (1998) 65 h.p. PTO, 300 heures, transmission avec inverseur 12.AV.-12ARR, air climatisé. Souffleur Pronovost 86po, chute et bonnet hydrauliques. Tél.:819-285-2056

Machinerie agricole 320

Tracteur J.D. 6200 (1993) 66 h.p. PTO, 1325 heures, transmission power quad 16. AV.-12ARR, air climatisé. Souffleur Normand TR 86. Tambour rotatif, chute et bonnet hydrauliques. Tél.: 819-285-2056

Machinerie agricole 320

Urgent besoin, achetons: pépines, bulldozers, «skiders», trailers avec chargeuses et tracteurs de ferme. Payons bon prix comptant, 819-353-1777.

Bois 380

Aubaine! Coupe de bois de chauffage, prix à discuter, bois de chauffage; bois melés 25$/corde. Tél.:819-298-3024

Bois de chauffage 16ñ 100% plaine sec, 45$/corde. Tél.:819-233-2624

Bois 380

Bois de chauffage sec à vendre, érable, plaine. M. Poirier, Maddington: 819-367-2853

Bois 380

RAMONAGE L.G.F. ENR. Formation technique en chauffage à combustible solide. Service d'inspection cheminée. Réparation de tout genre de cheminée. Licence RBQ #8231-6530-49 Tél.:819-293-4421

Mobilier 400

Reproduction antique tous genres à vendre. Fabrication sur demande. Mario: 819-297-2729

Table à café ronde chrome + verre, 50$. 3 chaises spaghetti blanches pour bar, 20$/ch., banc de bar chromé. Tél.:819-293-2584

Appareils électroménagers 415

Laveuses automatiques reconditionnées à neuf, poêles et réfrigérateurs, ensembles laveuses-sécheuses Inglis et Maytag. Faisons service à domicile. P.N.G. Service: 819-233-9077

ville et remboursé au moyen d'une taxe spéciale sur l'ensemble des immeubles imposables de l'ancienne Ville de Nicolet.

17° Le solde en capital et intérêts des montants dus à la Société québécoise d'assainissement des eaux en vertu de la convention signée entre le gouvernement du Québec et l'ancienne Paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet le 26 octobre 1988 reste à la charge de l'ensemble des usagers desservis par le réseau d'égouts de cette ancienne paroisse et remboursé au moyen d'un tarif de compensation que le conseil de la nouvelle ville fixe annuellement.

18° Tout solde disponible d'un règlement d'emprunt est affecté au paiement des échéances annuelles en capital et intérêts de ces emprunts ou, si les titres ont été émis pour un terme plus court que celui originellement fixé, à la réduction du solde de ces emprunts. Si le solde disponible est utilisé aux fins de paiement des échéances annuelles des emprunts, le taux de la taxe imposée pour payer les échéances est réduit de façon à ce que les revenus de la taxe équivaillent au solde à payer, soustraction faite du solde disponible utilisé.

19° Pour chacun des cinq premiers exercices financiers complets suivant l'entrée en vigueur du décret de regroupement, un crédit de taxe foncière générale est accordé à l'ensemble des immeubles imposables situés dans le secteur formé de l'ancienne Paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet; la réduction du taux de taxe foncière générale relative à ce crédit est calculée annuellement en divisant les montants suivants par le total du montant d'évaluation imposable du secteur formé du territoire de l'ancienne Paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet, suivant le rôle d'évaluation en vigueur annuellement :

Première année : un montant de 216 922 $
Deuxième année : un montant de 212 454 $
Troisième année : un montant de 80 819 $
Quatrième année : un montant de 98 694 $
Cinquième année : un montant de 94 225$

20° Pour chacun des cinq premiers exercices financiers complets suivant l'entrée en vigueur du décret de regroupement, un crédit de taxe foncière générale est accordé à l'ensemble des immeubles imposables situés dans le secteur formé de l'ancienne Municipalité de Nicolet-Sud; la réduction du taux de taxe foncière générale relative à ce crédit est calculée annuellement en divisant les montants suivants par le total du montant d'évaluation imposable du secteur formé du territoire de l'ancienne Municipalité de Nicolet-Sud, suivant le rôle d'évaluation en vigueur annuellement ;

Première année : un montant de 76 193 $
Deuxième année : un montant de 76 492 $
Troisième année : un montant de 47 079 $
Quatrième année : un montant de 51 055 $
Cinquième année : un montant de 52 968 $

21° Toute dette ou tout gain qui pourrait survenir à la suite d'une poursuite judiciaire, pour un acte posé par une municipalité demanderesse, reste à la charge ou au bénéfice de l'ensemble des immeubles imposables du secteur formé du territoire de cette municipalité.

22° Est incorporé un office municipal d'habitation, sous le nom de «Office municipal d'habitation de Nicolet».

Cet office municipal succède à l'office municipal d'habitation de l'ancienne Ville de Nicolet, lequel est éteint. Les troisième et quatrième alinéas de l'article 58 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c.S-8) modifié par l'article 273 du chapitre 40 des lois de 1999, s'appliquent à l'office municipal d'habitation de la nouvelle ville comme s'il était constitué par lettres patentes en vertu de l'article 57 de cette loi, également modifié par ledit article 273.

Les membres de l'office sont les membres de l'office municipal d'habitation de l'ancienne Ville de Nicolet.

23° Ne s'applique pas à un règlement adopté par la nouvelle ville dans le but de remplacer l'ensemble des règlements de zonage et l'ensemble des règlements de lotissement applicables sur son territoire par, respectivement, un nouveau règlement de zonage et un nouveau règlement de lotissement applicables à l'ensemble du territoire de la nouvelle ville, à la condition qu'un tel règlement entre en vigueur dans les quatre ans de l'entrée en vigueur du décret de regroupement; la deuxième phrase du deuxième alinéa et les troisième et quatrième alinéas de l'article 126, le deuxième alinéa de l'article 127, les articles 128 à 133, les deuxième et troisième alinéa de l'article 134 et les articles 135 à 137 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1).

Un tel règlement doit être approuvé, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2), par les personnes habiles à voter de l'ensemble du territoire de la nouvelle ville.

24° Tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités demanderesses deviennent la propriété de la nouvelle ville.

25° La nouvelle ville est constituée à la date de publication du décret à la Gazette officielle du Québec ou à toute date ultérieure y indiquée.

OPPOSITION À LA DEMANDE COMMUNE DE REGROUPEMENT

De plus, prenez AVIS que toute personne intéressée peut faire connaître par écrit, au ministre des Affaires municipales, son opposition à la demande de regroupement dans les trente (30) jours de la présente publication. Une telle opposition doit être transmise à l'adresse suivante :

Madame Louise Harel, ministre
Ministère des Affaires municipales et de la Métropole
20, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Aile Chauveau, 3e étage
Québec (Québec) G1R 4J3

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

À la date d'adoption du règlement autorisant la présentation d'une demande commune par la municipalité ayant la population la plus élevée, soit le 25 septembre 2000, une personne doit remplir les conditions suivantes :

1) **Conditions générales**

Est une personne intéressée, toute personne qui, le 25 septembre 2000, n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse et qui remplit L'UNE des deux conditions suivantes :

- est domiciliée dans l'une des municipalités de Nicolet-Sud, Paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet ou de Ville de Nicolet et, depuis au moins six (6) mois, au Québec ;

- est, depuis au moins douze (12) mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé dans l'une des municipalités de Nicolet-Sud, Paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet ou de Ville de Nicolet.

b) **Conditions supplémentaires, particulière à une personne physique**

Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

c) **Condition supplémentaire, particulière au propriétaire unique d'un immeuble ou à l'occupant unique d'un établissement d'entreprise qui signe une demande à ce titre.**

Avoir produit ou produire au bureau de la soussignée, en même temps que l'envoi de l'avis d'opposition à la ministre, un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire.

d) **Condition supplémentaire, particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble ou aux cooccupants d'un établissement d'entreprise qui signe une demande à ce titre.**

Être désigné au moyen d'une procuration, signée par la majorité des copropriétaires ou des cooccupants, comme celui d'entre eux qui a le droit de signer l'avis d'opposition et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. La procuration doit avoir été produite ou être produite au bureau de la soussignée en même temps que l'envoi de l'avis d'opposition à la ministre. (Note : un copropriétaire ou un cooccupant ne peut être désigné s'il est par ailleurs qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'un établissement d'entreprise).

e) **Condition d'exercice, par une personne morale de son droit de signer une demande**.

Désigner par une résolution, une personne autorisée à signer l'avis d'opposition et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant, ceci parmi ses membres, administrateurs ou employés. Cette personne doit, le 25 septembre 2000, et au moment d'exercer ces droits, être majeure et de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle et ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse. La résolution doit avoir été produite ou être produite au bureau de la soussignée en même temps que l'envoi de l'avis d'opposition à la ministre.

Nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre et ne peut être inscrit à plus d'un endroit sur la liste référendaire. Cependant, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également y être inscrite à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

DONNÉ À NICOLET ce 8 octobre 2000
Me Monique Corriveau
Greffière
VILLE DE NICOLET

DESCRIPTION TECHNIQUE

Des limites du territoire de la Municipalité de Nicolet, dans la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska provenant du regroupement de la Ville de Nicolet, de la Paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet et de la municipalité de Nicolet-Sud.

Le territoire actuel de la Ville de Nicolet, de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet et de la municipalité de Nicolet-Sud, Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska, comprenant en référence au cadastre de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet les lots ou parties de lots et leurs subdivisions prése..es et futures ainsi que les chemins, routes, rues, cours d'eau, ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir :

Partant du point d'intersection de la ligne médiane du fleuve Saint-Laurent et du prolongement de la ligne séparative des cadastres des paroisses de Saint-Grégoire et de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet; de là, successivement les lignes et démarcations suivantes: le prolongement et la ligne séparative des susdits cadastres en allant vers le sud-est en passant par le centre de la Route du Petit Bois, jusqu'à l'intersection de la ligne séparative des cadastres des paroisses de Sainte-Monique et de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet; la ligne sud-est du cadastre de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet et son prolongement en allant vers le sud-ouest jusqu'à la ligne médiane de la branche nord-est de la rivière Nicolet; la ligne médiane de la branche nord-est de la rivière Nicolet en allant vers le sud jusqu'à l'intersection du prolongement de la ligne sud-est du cadastre de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet avec la ligne médiane de ladite rivière; la ligne sud du cadastre de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet jusqu'à la ligne médiane de la branche sud-ouest de ladite rivière Nicolet; la ligne médiane de ladite rivière Nicolet en allant vers le sud-ouest jusqu'à la ligne séparative des cadastres des paroisses de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre et de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet; la ligne sud-ouest du cadastre de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet et son prolongement en allant vers le nord-ouest jusqu'à la ligne médiane du fleuve Saint-Laurent; la ligne médiane du fleuve Saint-Laurent en allant vers le nord-est jusqu'au point de départ.

Lequel territoire comprend une superficie 130,1 km².

CS70854

Appareils électroménagers 415

Poêle Kenmore jaune, très propre, 175$. Tél.:819-293-5561 ou 293-8081

Divers mobilier 490

Aubaine! Poêle, mobilier de salon, mobilier de chambre, micro-ondes, modules, etc. Tél.:819-293-4789 de 10h30 à 11h30, de 17h15 à 18h15

Divers mobilier 490

Fauteuil 3 places, chaise Elran, table de cuisine 4 chaises, aspirateur Electrolux, cuisinière GE 30po, cadre de lit Amisco 54po, grille-pain Sunbeam. Offre raisonnable accepté. Tél.:819-229-1417 de 8h à 10h, 17h à 18h

Vêtements 600

***Machines à coudre industrielles, plain simple. Tél.: 819-293-6409

Vêtements 600

Friperie, beaux vêtements, peu ou pas portés, prix réduit, 188, Principale, St-Léonard. Venez voir! Tél.: 819-399-3244

Magnifiques vêtements usagés pour bébé de 0 à 18 mois, marques réputées, très très propres. Tél.:293-6384

Manteau d'hiver, vestons, jupes, blouses, robe de chambre, très propres, grandeur 14-16. Tél.:819-229-3266

Vêtements 600

Vêtements fille 0 à 5 ans. Tél.:819-293-2391

Animaux 700

A vendre, chiot femelle Carlin (pug) 4 mois. Après 17h au: 819-225-8093

Achèterais chevaux et poneys, selles et voitures, aussi chevaux pour abattoir. Tél.:819-372-0079

Achetons, vendons chiots et prenons chiots croisés à donner réservez-tôt chiots St-Bernard pure race, 300$, parents sur place. Tél.:819-233-1711, 819-691-9503

Animaux 700

Poulettes rouges ou noires, début de la ponte le 15 oct. Tél.:450-568-7031

Elevage de chevaux arabes et percherons. Etalon arabe p.s.e. 4 1/2 petit fils EL Norus. Jument percheronne pouline d'un arabe. Plusieurs croisements Ara-Percheron, idéal sport (saut d'obstacle), loisirs, d'excel. orig. sélectionnées sur aptitudes et caractère. Pour inf. 819-292-1237

Animaux 700

Labrador chocolat pure race; 5 femelles, 3 mâles prêts en novembre. Shitzu 6 semaines; 1 mâle blanc et caramel. Tél.:819-233-3624

Simmental: 4 taures pur-sang vêlant tôt d'insémination, aussi 2 vaches de 2 ans. Ferme Sibelle: 819-288-5005

Animaux de ferme 725

Agriculteur achète taures Holstein, toutes catégories. Cette semaine: génisses de reproduction de 100 livres, 475$. François Boron: 819-336-4268

Emploi 800

Améliorez votre situation financière. Soyez votre propre patron. Fixez votre horaire. Temps plein ou partiel. Revenus substantiels $$$$. Tél.: 514-896-3012

Bûcherons d'expérience demandés, travail à l'année, secteur Bécancour. Soir: 819-288-5644, jour: 694-5869

Compagnie de vêtements de détente et lingerie pour dame, recherche 5 à 10 représentants(es). Entraînement et trousse fournis. Poste de gérant(e) disponible. Inf.:450-267-1249

Personnel demandé en entretien ménager avec expérience. Travail régulier. Posséder une automobile. Secteur St-Léonard, Nicolet, Pierreville. Faire parvenir C.V. à Coop la Maisonnée, 690 Mgr-Panet, Nicolet, J3T 1W1

Emploi 800

Dans la région de Pierreville recherche femme dans la cinquantaine non-fumeuse pour tenir compagnie à une personne atteinte d'alzheimer. Tél.:819-372-5329

Formation en entreprise, devenez conducteur de camion lourd en 3 mois et sans frais, emploi assuré, pré-requis: temporaire classe 1. Tél.:819-229-2200

Manufacturier américain recherche 8 agents de sondage, région Trois-Rivières, Shawinigan, Drummondville, Victoriaville. Aucune expérience requise. Nous formons, 14$/hr + dépenses de routes. Pour entrevue: lundi 9 octobre 2000 entre 10h et 16h. Tél.:819-379-9737

Plus d'argent, cours: réflexologie, massage crânien et facial, tranformation des plantes médicinales, méditation par les chacras. Tél.:819-293-6656, cell.:819-384-2057

Emploi 800

Vous cherchez un bon emploi? Nous cherchons de bons (nes) candidats (es). Vente, service ou démo, pour produits alimentaires, naturels, pharmaceutiques, personnels et nettoyage. Dans votre région. Salaire au dessus de la moyenne. Pour inf., Cécile: 819-364-2373, bureau 514-955-1128

Gardienne 830

Vous aimez les enfants! Vous avez du temps de libre! Recherche personne fiable et non-fumeuse pour garder 2 enfants. Baie-du-Febvre: 450-783-6435 après 19h

Occasion d'affaires 890

Besoin d'argent. Convertissez vos placements immobilisés, fonds retraite ex-employeurs en RCI (revenu comptant immédiat). Aucun dossier refusé. Sérieux et rapide. Tél.:418-660-9286

POMMES DE TERRE ROUGES

D'HIVERNEMENT

Directement du producteur

Jean Gagnon

15, Rang Petit Bois
Notre-Dame-de-Pierreville
Téléphones :
450-568-2387
ou 568-2076

CS75639

VILLE DE BÉCANCOUR

AVIS PUBLIC

ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 858 (art. 132 L.A.U.)

1. Objet du projet de règlement

À la suite de l'assemblée publique de consultation, le Conseil de la municipalité a adopté, le 2 octobre 2000, un second projet de règlement numéro 858 intitulé: «Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 334 afin d'augmenter le pourcentage d'extension autorisé pour un usage dérogatoire dans la zone H03-348, secteur Ste-Angèle-de-Laval».

Ce projet de règlement a pour objet d'augmenter, de 25% à 75%, le pourcentage d'extension autorisé pour un usage dérogatoire protégé par droits acquis, dans la zone H03-348, et ce pour les usages des classes suivantes :

- C_1 : Commerce de détail et de service
- C_2 : Usages mixtes commerce mixte et habitation
- C_3 : Commerce artériel léger
- C_4 : Commerce artériel lourd
- C_5 : Services pétroliers

2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Ainsi, une demande relative aux dispositions ayant pour objet d'augmenter, de 25% à 75%, le pourcentage d'extension autorisé pour un usage dérogatoire protégé par droits acquis, dans la zone H03-348, et ce pour les usages des classes C_1, C_2, C_3, C_4 et C_5 **peut provenir de la zone H03-348 et des zones contiguës C03-346, C03-351, H03-350, H03-349, H03-343, H03-344 et P03-347.**

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle le règlement s'applique, ainsi que des personnes habiles à voter de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition visée.

3. Description du périmètre de la zone concernée

La zone H03-348 est délimitée au nord-est par une partie du lot 71, les lots 71-1 et 71-2 tous du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Angèle-de-Laval et l'avenue des Roses, au sud-est par le haut du talus du Plateau Laval, au sud-ouest par l'arrière des lots ayant façade sur l'avenue des Marguerites et le terrain de l'école Explorami et au nord-ouest par l'arrière des lots ayant façade sur le boulevard Bécancour (entre des Violettes et des Roses) et le terrain de l'école Explorami.

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 16 octobre 2000;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

5. Conditions pour être une personne intéressée ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum

Vous pouvez obtenir des informations sur les personnes intéressées d'une zone et les modalités d'exercice par une personne morale du droit de signer une demande, en communiquant avec la soussignée au (819) 294-6500 durant les heures normales de bureau, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

6. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, secteur Bécancour, Ville de Bécancour, durant les heures normales de bureau, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

FAIT ET DONNÉ À VILLE DE BÉCANCOUR, ce huitième jour du mois d'octobre, deux mille.

LE GREFFIER
France Leclerc, avocate

CS75624

CS75204

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA VILLE DE BÉCANCOUR

« LOGEMENTS À LOUER »

1. **Pour personnes retraitées autonomes (50 ans et plus)**

Territoire agrandi à la province de Québec.
Secteur Bécancour 3 1/2
Secteur St-Grégoire 3 1/2
Secteur Ste-Gertrude 3 1/2
***Secteur Précieux-Sang 3 1/2**
***Possibilité de prendre repas à la Résidence Arc-en-Ciel**

2. **Logements pour familles Plateau Laval**

Ste-Angèle 5 1/2 - 6 1/2
Territoire agrandi à la zone 17

Pour informations : **222-5628** (jour)

PLACAGES 3D INC.
AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Avis est par les présentes donné que **PLACAGES 3D INC.**, compagnie ayant son siège social au numéro 660 route Marie-Victorin, Nicolet-Sud, province de Québec, J3T 1A1, immatriculée sous le numéro 11446050894, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Nicolet, ce 29 septembre 2000.

Sylvain Dubuc, président

CS74370

Municipalité du Village de Saint-Célestin

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NO. 179 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 92

Aux personnes et organismes de la municipalité intéressés par ce règlement :

AVIS PUBLIC est donné :

Lors de la séance tenue le 2 octobre 2000, le conseil a adopté le projet de règlement intitulé «Règlement de concordance à la modification no. 98-20 du schéma d'aménagement».

Par ledit règlement, l'article 9.9 du règlement de zonage numéro 92 intitulé : «Contraintes créées par les odeurs provenant des établissements de production animales» et ses sous-articles nos. 9.9.1 à 9.9.7 inclusivement sont abrogés.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 6 novembre 2000, à 19h30, dans la salle des sessions du Conseil, sise à l'école Marquis, au 450 rue Marquis, à Saint-Célestin.

Une copie de ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, sis au 420, rue Houde, à Saint-Célestin, aux heures habituelles d'ouverture.

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire expliquera le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur ledit projet de règlement.

Avis donné à Saint-Célestin, ce 3 octobre 2000.

Claude Bouchard
Directeur général et Secrétaire-trésorier

CS74373

VILLE DE BÉCANCOUR

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 854

Conformément à l'article 137.15 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffier de la Ville de Bécancour, que le Conseil municipal de cette Ville a adopté, à sa séance du 18 septembre 2000, le règlement numéro 854 intitulé : «Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 334 afin d'agrandir la zone H04-448 à même une partie de la zone C04-461, sur une partie des lots 1-3, 4-1 et 4-2 du cadastre officiel du village de Larochelle».

Que ce projet de règlement avait été soumis à la consultation publique le 5 septembre 2000.

Que ce règlement est entré en vigueur le 28 septembre 2000, soit à la date de délivrance du certificat de conformité par la Municipalité régionale de comté de Bécancour.

Ledit règlement est actuellement déposé dans les archives de la Ville à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Ville de Bécancour, G0X 1B0, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance au cours des heures régulières de bureau.

FAIT ET DONNÉ à Ville de Bécancour, ce huitième jour du mois d'octobre, deux mille.

LE GREFFIER
France Leclerc, avocate

CS75623

---

avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Gouvernement du Québec
Régie des alcools, des courses et des jeux

08/10/2000

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **trente jours** de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la *Régie des alcools, des courses et des jeux* un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les **quarante-cinq jours** de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1 rue Notre-Dame-Est, 9e étage, Montréal, (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9095-4231 Québec inc. PARADISE 84, place 21 mars Nicolet (Québec) J3T 1A9 Dossier : 113-522	1 Bar avec danse, spectacles sans nudité et projection de films (suite à cession)	84, place 21 mars Nicolet (Québec) J3T 1A9

CS74377

Québec

Occasion d'affaires 890

Plan boni amélioré - chauffeurs classe 1, USA/Cananda. Plan location pas de comptant et deviens propriétaire de ton camion. 819-395-4213 ou 1-800-363-4216, demande: Guy Lamontagne, poste 2233

Trop de paiements mensuels, notre solution: 1 seul paiement par mois. Consolidation, paiements en retard, saisie, impôts, avis de 60 jours, TVQ, TPS. Consultation gratuite, aucun frais d'ouverture de dossier, 7 jours/7, 8h à 8h. Evitez les intermédiaires. 514-342-0444 ou 819-429-5550

Offre de services 900

Accordeur de piano professionnel, achat, vente, réparation, ébénisterie, membre F.A.T.P.Q. Claude Després, 31 ans d'expérience. Tél.:819-373-9434

Avez-vous besoin d'une couturière pour vos réparations, bord de robe, de pantalon ou autres. Pierrette: 819-233-2177

Cours 920

Devenez un auteur à succès avec notre cours d'écriture par correspondance. Appelez pour obtenir gratuitement notre brochure 1-800-267-1543. L'Ecole de rédaction, 601, 38e av. McArthur, Ottawa (Ontario), K1L 6R2.

Cours 920

Apprenez à danser facilement, premier cours de danse sur vidéo, offert gratuitement, vous ne payez que la poste (durée 1 hre, économisez 20$), gratuit recevez l'inventaire de nos 500 danses: country, sociale, folklore, ligne, salsa, rumba, mambo, merengue, polka, tap-dance, etc. Ecrire à Gérard Contant, 2021, Aylwin, Montréal, H1W 3C4. Tél.: 514-523-1010 ou cliquez internet: www.canada-america.com

Initiation à l'énergie, technique d'autoguérison, savoir interpréter ses rêves, numérologie. Prochain cours débutant le 23 octobre à 19h30. Pour inf., tél. à Ginette Dubuc: 450-783-6448

Amour Amitié 930

Pulsions Exxxtrêmes, 1-(819) 976-7383, 25 min., 1-819-976-Rêve, Bleu nuit 1-900-561-3333 live 3.98$/min., 011-232-98569 frais outre-mer, 514-761-3999, 976-15$/appel, composez 1-900-561-3333.

Chez Denise, réouverture de nos soirées rencontres dansantes, sociales et amicales, tous les vendredis soir dès 20h. Salle Rose d'Or, 1121, Ste-Marguerite, Trois-Rivières. Tél.:819-371-1899. Entrée 3.50$. Bienvenue

Amour Amitié 930

Africaines, asiatiques, latinos, etc., rencontrez des gens de 80 nationalités, à l'Agence A2 (but sérieux). Tél.:514-369-4647

Tu as le désir d'une passion nocturne en toute discrétion, appelle Natalia au: 514-976-7393 (15$ par appel plus taxes), 1-900-830-9900 (2.45$ la minute plus taxes), le 011-232-10685 (outremer), le 514-769-7393

Astrologie Cartomancie 935

**** Jo Soleil voyante, amour, santé, argent, trouve les solutions à vos problèmes. Consultation en direct, 24h/24h, 7jrs/7, 4.25$/min., 18 ans et +. 3 voyants à votre écoute. 1-900-451-8883

12 minutes gratuites, voyance, tarot, numérologie. Je me présente Justine j'ai plus de 41 ans d'expérience en voyance, mes collègues sont: Nicole, Mindy et Marie-Huguette. Nous sommes de véritables voyantes hautement qualifiées. Vous serez surpris par l'extrême précision de nos prédictions. Cet appel pourrait changer votre vie, amour, argent, santé et travail. 12 minutes gratuites, 1-900-451-5276, 3.79$/min.

Astrologie Cartomancie 935

Astro-Club, ligne de voyance en direct 24 heures à seulement 2.85$/min. Consultez dès maintenant Réjean, Tina, Jean, Toala et Diane, tarologues d'expérience, au 1-900-830-6767. Spécial: 1.99$/min. en direct avec Visa, MasterCard 1-800-571-3999, 1-514-766-8411.

Achèterais divers 940

Achetons bijoux en or cassés, pour raffinage, vente et réparation de bijoux faites sur place. Ouverture à 10h30 a.m. et fermé le lundi. Bijouterie Réal Garneau, 211, Saint-Damase, Drummondville.

Achetons VTT, 4 roues 1985 à 2000, 2X4, 4X4 & sport. Payons bon prix pour VTT en bon état. Payons comptant! Nous nous déplaçons. Martin: 819-364-2578

Prière 950

Remerciement pour prière infaillible à la Vierge Marie pour faveur obtenue. M.G.

Vente de garage 980

Encan tous les lundis, Erable Rouge, 3324, route 161, St-Valère à 18h30. Articles neufs, épicerie, seconds, antiques, meubles. Idéal pour commerçants. Inf.: 819-751-2001 ou 819-353-1616. Marcel Fennety, encanteur.

Divers 990

36po téléviseur tout neuf avec cinéma maison Pioneer + VCR 4 têtes hi-fi, 2 ans garanti chez vous, 105$/mois (3 mois sans intérêts), appelez maintenant sans frais: 1-888-722-9009

Cabanon: remise de jardin sans entretien nous réalisons vos idées, directement du manufacturier, aucun intermédiaire à payer. Remise R.S. Grandmont, 1093, route 139 Wickam. Tél.:819-398-6966

Carabines 22, 30/30, 6.5/55, 303, 44 mag, et .244. Fusils 12 un coup, juxtaposés et 2 coffres-forts. Tél.:819-298-2809

Divers 990

Lit d'eau queen avec base blanche 3 tiroirs, table de ping-pong, en bon état. Tél.:819-233-2372

Congélateur Westinghouse 24 pi cu, très propre. Tél.: 819-298-3208 semaine après 18h ou fin de semaine

Cuisinière L'Islet 28X37 au bois et propane, 4 ronds au propane, 450$. Tél.:819-293-5645 le jour entre 10h et 17h ou les weekends en tout temps

Hydroponie: tout pour la culture hydroponique: système aéroponique et d'éclairage, engrais, etc. Conseils de professionnels, 25 ans d'expérience. Serres Perreault, 2 Beauchesne, Warwick. Sans frais: 877-358-4419

Divers 990

Poêle à bois Fisher. Annexe à l'huile. Le tout en très bonne condition. Tél.:819-289-2316

Ripe de pin sec, sac 30X48, 2.50$/sac. Tél.:819-288-5249

Intel 600mhz, tout compris avec écran et imprimante. Tout neuf, garantie 2 ans 69$/mois sur finance 2199$. Comptant/carte de crédit. Livraison gratuite. 1-888-722-9009

Divers 990

PLASTIQUE RECYCLE FLORENT CHAGNON INC. Grande variété de matériaux de construction en plastique recyclé. Feuilles de plastique et escaliers sur mesure, galerie, quai, deck de piscine, table de pique-nique, banc, plancher de boîte de camion, etc. Pagette: 450-261-4273, bur.:450-773-3130, déménagé au 416, Ch. St-Pie à St-Dominique, site web: www.ntic.qc.ca/~florent

FABRICATION DE PROTHÈSES DENTAIRES
et réparation (1 heure seulement)
DENTUROLOGISTE Luc Paquin
1888, boul. Louis-Fréchette, Nicolet
Tél. : (819) 293-8707 CS65704

POLISSAGE
MICHEL LAMPRON
• Cire protectrice
• Traitement peinture
• Ménage intérieur
• PARTICULIER + COMMERCIAL
3880, Les 40, Nicolet, J3T 1M7
Tél.: (819) 293-8298 Cell.: (819) 696-3127
CS75731

ENCAN SPÉCIAL D'ANTIQUITÉS
Salle d'encan de Ham-Nord
Dimanche 15 octobre
11 heures
Beaucoup d'articles très rares.
Cantine sur place, condition comptant
Jules Grimard,
encanteur-évaluateur
CS74364
Ham-Nord, Québec
Tél. : (819) 344-2227

EXCAVATION BÉCANCOUR
CS75116
Spéciaux d'automne
Pelle hydraulique d'une verge et 1/8 à 55$/heure ou au contrat.
Spécialités : essouchement de terrain, fossés, et autres.
Réservez tôt - Estimation gratuite
Tél. : (819) 294-6476 /Cell. : (819) 698-0094
demandez Ghyslain ou Ken

LOGEMENTS À LOUER
À STE-ANGÈLE-DE-LAVAL
3 1/2 à 304 $ • 4 1/2 à 339 $
5 1/2 à 374 $ - 394 $
• Concierge-résidant •
• Transport en commun •
• Possibilité de 2 stationnements •
• Vue magnifique sur le fleuve •
• Endroit paisible • Chauffé • Éclairé •
• Eau chaude fournie •
Bureau de location : 222-9897
370-7383
201, Ave. Pierre Laporte, App. 101
Ste-Angèle-de-Laval CS70237

ENCAN
pour
FERME RELISE S.E.N.C.
(Réjean Beauchemin, prop.)
à la sortie 196 Nord de l'aut. Jean Lesage
3695, rg St-Joseph
STE-PERPÉTUE, QUÉ.
LE MARDI 17 OCTOBRE 2000
À 12:30 HRES
DISPERSION COMPLÈTE «RELISE»
SERA VENDU :
un TRÈS BON troupeau de
61 têtes d'animaux Holstein Pur-sang enregistrées, provenant d'insémination artificielle, contrôlées, classifiées et vaccinées.
Ce troupeau comprend 34 bonnes jeunes vaches dont 10 B.P., 15 à leur 1ère lactation, 6 à leur 2e veau, 9 fraîches vêlées ou devant mettre bas sous peu, 3 en novembre, 4 en décembre et les autres en tout temps de l'année; 16 belles taures dont 10 gestantes, 4 devant mettre bas sous peu, 2 en novembre et 2 en décembre et 6 non-saillies. 11 génisses d'élevage âgées de moins de 12 mois.
PROD N-SUPERVISÉE : 8312 KG 3.82% GRAS 3,24% PROT. MCR : 178-185-181 C.C.S. : 320 000
MACHINERIE : charrue John Deere No. 2800 à déclencheur automatique, 5 versoirs Kvenerland, modèle semi-porté; charrue M.F. à 4 raies de 14 pces att. 3 pts; faucheuse-conditionneuse Hesston No.1091, moulin à faucher Oliver 7 pds att. 3 pts; 2 râteaux de côté modèle semi-porté dont un * N.H. 258 à dents triples et un * Hesston No. 3009 de 9 1/2 pds; *bonne presse à foin J.D. No.338 avec lance-balles; monte-balles de 30 pds, * épandeur à fumier latéral Knight No.8024 de 450 minots, tandem, sur pneus ballons - comme neuf (1 saison), épandeur à fumier M.F. 160 minots avec cuve anti-déversement, convoyeur à courroie Agro Plus de 12 pds avec moteur 1 HP sur roues; 2 paires de chaînes à tracteur dont une à glace (pitons) 16.9x30 et l'autre à anneaux 18.4x38; paire de jantes pour roues de 26 pces avec espaceur; 2 râteliers ronds; 3 éventails de 18 pces à 2 vitesses; piston à fumier Houle avec pompe; 30 bols à eau DeLaval modèle à bouton poussoir; 8 bols à eau Houle et Bodco; 2 abreuvoirs sur le champ; ballots de corde; 60 chaînes à vache modèle à plaque; balance de contrôle Surge True-Test; quelques articles pour l'entretien du troupeau;
N.B. : l'équipement de laiterie et d'alimentation n'est pas en vente puisque la grange-étable est louée.
Terme : comptant
Cantine sur les lieux
Pour informations, s'adresser au propriétaire : 819-336-6361 ou à l'encanteur.
DANIEL PAUL-HUS
encanteur bilingue
tel : 450-773-5660
http://cafe.rapidus.net/dpaulhus
635, rue Papineau, St-Hyacinthe, Qué.
CS74355

LAVAGE DE TAPIS ET DIVANS
Résidentiel et commercial
G. COURCHESNE
Aspiration d'eau lors d'inondation
Estimation gratuite
Ouvrage garanti
(819) 380-7478
NICOLET

DÉCORATIONS POUR BOUTIQUE
A vendre, 3 pompes à essence des années 1949 à 1960, couleurs mode, à partir de 1800$.
Tél.: (819) 293-5645
la semaine entre 10h et 17h ou en tout temps les week-ends.
CS75162

ESPACE COMMERCIAL à louer
Les Galeries de Nicolet
vous offre la possibilité de louer un local commercial adapté selon vos besoins, dans un environnement stratégique de choix.
INFORMATION :
TÉL.: (819) 293-4345
ou 1 800 266-9610
2000, boulevard Louis-Fréchette, Nicolet, (Québec)
CS75212

SCIERIE MOBILE
René Hélie
St-Wenceslas
Tél. : (819) 224-7547
Cell. : 696-1850
Depuis plus de 5 ans dans le domaine
CS65709

POLISSAGE
MICHEL LAMPRON
• Cire protectrice
• Traitement peinture
• Ménage intérieur
• PARTICULIER + COMMERCIAL
3880, Les 40, Nicolet, J3T 1M7
Tél.: (819) 293-8298 Cell.: (819) 696-3127
CS74362

Corporation municipale du village de Pierreville
Et
Corporation municipale de la paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville
Et
Corporation municipale de la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville

AVIS PUBLIC

Avis est donné que le conseil municipal du village de Pierreville, le conseil municipal de la paroisse Notre-Dame-de-Pierreville et le conseil municipal de la paroisse Saint-Thomas-de-Pierreville ont respectivement adopté le règlement # 365, le règlement #2000-07 et le règlement #00-257, les autorisant à présenter au gouvernement du Québec une demande commune, dont le texte apparaît ci-après, afin de regrouper leurs territoires et constituer une municipalité locale issue de ce regroupement.

Demande commune
de regroupement

Au Gouvernement du Québec

Le village de Pierreville, la paroisse Notre-Dame-de-Pierreville et la paroisse Saint-Thomas-de-Pierreville, demanderesses

ATTENDU QUE la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., chapitre 0-9) prévoit que les municipalités qui désirent se regrouper peuvent adopter un règlement autorisant la présentation d'une demande commune au gouvernement, le priant de constituer la municipalité locale issue du regroupement de ces municipalités;

ATTENDU QUE le conseil de chacune de vos demanderesses a adopté un tel règlement;

ATTENDU QUE les fonctionnaires et employés des municipalités demanderesses deviendront, sans réduction de traitement, des fonctionnaires et employés de la nouvelle municipalité et conserveront leur ancienneté et leurs avantages sociaux. Ils ne pourront être mis à pied ou licenciés du seul fait du regroupement;

ATTENDU QUE la nouvelle municipalité succède aux droits, obligations et charges des municipalités demanderesses et qu'elle devient, sans reprise d'instance, partie à toute instance, en lieu et place de ces municipalités;

ATTENDU QUE les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôles d'évaluation, rôles de perception et autres actes de chacune des municipalités demanderesses demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés ou abrogés et dans la mesure où ils sont compatibles avec la présente demande;

ATTENDU QUE les conseils de vos demanderesses conviennent d'appliquer le concept tarifaire d'usager-payeur notamment pour les services d'aqueduc, des égouts et de l'assainissement;

ATTENDU QUE les conseils de vos demanderesses conviennent de maintenir au nom de la nouvelle municipalité l'adhésion de l'ancienne paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville à la Fédération des Unions de Familles;

ATTENDU QUE les conseils de vos demanderesses conviennent que des affiches avec, selon le cas, la mention «Pierreville» (secteur Notre-Dame-de-Pierreville) ou la mention «Pierreville» (secteur Saint-Thomas-de-Pierreville) soient installées aux différentes voies d'accès des territoires de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville et de l'ancienne paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville;

ATTENDU QUE les conseils de vos demanderesses conviennent de maintenir l'entente de jumelage entre l'ancien village de Pierreville et la commune de La Membrolle-sur-Choisille en France et l'adhésion à l'Association Québec-France;

ATTENDU QUE les conseils de vos demanderesses conviennent de maintenir les engagements pris par l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville et par l'ancienne paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville dans la poursuite engagée par la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska contre André Leblanc & Associés;

ATTENDU QUE tous les électeurs de la nouvelle municipalité participent à l'élection du maire et des six conseillers;

EN CONSÉQUENCE, vos demanderesses vous prient de regrouper le village de Pierreville, la paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville et la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville selon les modalités suivantes:

1. Le nom de la nouvelle municipalité est «Municipalité de Pierreville»

2. Le territoire de la nouvelle municipalité est celui déterminé par la description technique du 5 septembre 2000, préparée par Pierre Pépin, arpenteur-géomètre, et portant le numéro cent quatre-vingt-treize (193) de ses minutes; cette description apparaît comme annexe à la présente demande pour en faire partie intégrante.

3. La nouvelle municipalité est régie par le Code municipal du Québec (L.R.Q., chapitre C-27.1).

4. La nouvelle municipalité fera partie de la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska.

5. Un conseil provisoire sera en poste jusqu'à la première élection générale. Il sera composé de tous les membres des trois (3) conseils existants au moment de l'entrée en vigueur du décret de regroupement. Le quorum sera de la moitié des membres en fonction plus un. Les maires actuels alternent à chaque mois comme maire du conseil provisoire. Pour chacun de ces mois, le maire suppléant sera le maire désigné pour siéger durant le mois suivant. Ainsi, le maire de l'ancienne paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville agira comme maire du conseil provisoire pour le premier mois de calendrier, le maire de l'ancien village de Pierreville agira comme maire du conseil provisoire pour le deuxième mois de calendrier et le maire de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville agira comme maire du conseil provisoire pour le troisième mois de calendrier. Au besoin, la séquence précédemment décrite reprend à compter du quatrième mois de calendrier du conseil provisoire jusqu'à la tenue de la première élection générale.

Si un poste est vacant au moment de l'entrée en vigueur du décret de regroupement ou devient vacant durant la période du conseil provisoire, un vote additionnel sera octroyé au maire de l'ancienne municipalité d'où provenait le membre du conseil dont le poste est devenu vacant.

Pour la durée du mandat du conseil provisoire, les élus municipaux continueront de recevoir la même rémunération que celle qu'ils recevaient avant l'entrée en vigueur du décret de regroupement.

Le maire de l'ancien village de Pierreville, celui de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville et celui de l'ancienne paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville continueront de siéger au conseil de la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska jusqu'à la tenue de la première élection générale et ils disposeront du même nombre de voix dont ils disposaient avant l'entrée en vigueur du décret de regroupement.

6. Le principe de l'alternance quant au lieu de la tenue des séances du conseil provisoire et du conseil élu lors de la première élection générale sera appliqué.

Pour le conseil provisoire, la première séance sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur du décret de regroupement; elle a lieu à 20h00 heures au centre communautaire de Pierreville, situé au 44, rue Maurault, sur le territoire de l'ancien village de Pierreville. La deuxième séance du conseil provisoire aura lieu à 20h00 heures au 6, rue Daneau, sur le territoire de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville.

À compter de la première élection générale, la première séance du conseil sera tenue le deuxième lundi juridique suivant ladite élection; elle a lieu à 20h00 heures au 26 rue Ally, sur le territoire de l'ancien village de Pierreville. La deuxième séance aura lieu à 20h00 heures au 6 rue Daneau, sur le territoire de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville. La séquence précédemment décrite se maintient pendant une période de deux (2) ans suivant la première élection générale. Le conseil de la nouvelle municipalité évaluera le principe de l'alternance au terme de cette période.

7. La première élection générale aura lieu le premier dimanche du quatrième mois suivant le mois de l'entrée en vigueur du décret de regroupement. Si cette date correspond au premier dimanche de janvier ou au dimanche de Pâques, la première élection générale est reportée au premier dimanche du mois suivant. La deuxième élection générale aura lieu le premier dimanche de novembre 2004. Le conseil de la nouvelle municipalité sera formé de sept (7) membres, parmi lesquels un (1) maire et six (6) conseillers. Les postes des conseillers seront numérotés de 1 à 6 à compter de la première élection générale.

8. Pour les première et deuxième élections générales, seules peuvent être éligibles aux postes 1 et 2 les personnes qui le seraient en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2) si cette élection était une élection des membres du conseil de l'ancien village de Pierreville, seules peuvent être éligibles aux postes 3 et 4 les personnes qui le seraient en vertu de cette loi si cette élection était une élection des membres du conseil de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville et seules peuvent être éligibles aux postes 5 et 6 les personnes qui le seraient en vertu de cette loi si cette élection était une élection des membres du conseil de l'ancienne paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville.

9. Le secrétaire-trésorier et directeur général de l'ancien village de Pierreville, Monsieur Michel Gagnon, agira comme secrétaire-trésorier et directeur-général de la nouvelle municipalité.

10. Les budgets adoptés par chacune des anciennes municipalités, le cas échéant, pour l'exercice financier au cours duquel le décret de regroupement entre en vigueur, continueront d'être appliqués par le conseil de la nouvelle municipalité et les dépenses ainsi que les recettes devront être comptabilisées séparément comme si ces anciennes municipalités continuaient d'exister. Toutefois, une dépense reconnue par le conseil de la nouvelle municipalité comme découlant du regroupement est imputée au budget de chacune des anciennes municipalités, en proportion de leur richesse foncière uniformisée établie conformément au Règlement sur le régime de péréquation (décret 1087-92 du 22 juillet 1992 modifié par les décrets 719-94 du 18 mai 1994, 502-95 du 12 avril 1995 et 1133-97 du 3 septembre 1997), telle qu'elle apparaît à leur rapport financier pour l'exercice financier terminé avant celui au cours duquel elles ont adopté des budgets séparés.

11. Si l'article 10 devait s'appliquer, la tranche de la subvention versée en vertu du Programme d'aide financière au regroupement municipal (PAFREM) afférente à la première année de regroupement, déduction faite des dépenses reconnues par le conseil comme découlant du regroupement et financées à même cette tranche de subvention, constituera une réserve qui est versée au fonds général de la nouvelle municipalité pour le premier exercice pour lequel la nouvelle municipalité n'applique pas de budgets séparés.

12. Les modalités de répartition du coût des services communs prévues aux ententes intermunicipales en vigueur avant l'entrée en vigueur du décret de regroupement continueront de s'appliquer jusqu'à la fin du dernier exercice financier pour lequel les anciennes municipalités ont adopté les budgets séparés.

13. Le surplus accumulé au nom d'une ancienne municipalité, à la fin du dernier exercice financier pour lequel les anciennes municipalités ont adopté des budgets séparés, constitue une réserve créée au bénéfice des contribuables du secteur formé du territoire de cette ancienne municipalité. Toutefois, les montants réservés à même les surplus par résolution du conseil à des fins spécifiques resteront des montants réservés aux mêmes fins au bénéfice des contribuables de l'ancienne municipalité au nom de laquelle les montants réservés avaient été accumulés.

Si, après avoir effectué l'opération prévue à l'alinéa précédent, il reste un solde au surplus accumulé dans la réserve créée au nom d'une ancienne municipalité, ce solde sera utilisé au bénéfice des contribuables du secteur formé du territoire de cette ancienne municipalité.

Dans le cas de l'ancien village de Pierreville, les sommes accumulées dans leur réserve créée conformément au premier alinéa pourront être affectées à la réalisation de travaux publics dans ce secteur, à des réductions de taxes applicables à l'ensemble des immeubles imposables qui y sont situés ou au remboursement de dettes à sa charge.

Dans le cas de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville et de l'ancienne paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, les sommes accumulées dans la réserve créée en leur nom conformément au premier alinéa seront affectées prioritairement à des réductions de taxes applicables à l'ensemble des immeubles imposables situés dans le secteur formé du territoire de ces anciennes municipalités.

14. Le fonds de roulement de l'ancienne paroisse Saint-Thomas-de-Pierreville est aboli à la date d'entrée en vigueur du regroupement. Le capital non-engagé de ce fonds est versé à la réserve créée au nom de cette ancienne municipalité conformément à l'article 13.

15. La subvention attribuée par le gouvernement dans le cadre du Programme d'aide financière au regroupement municipal (PAFREM), à l'exclusion d'un montant de 20 000$ qui est inclus dans le premier versement et comptabilisé au fonds général d'administration de la nouvelle municipalité, sera versée à la réserve créée au nom de chaque ancienne municipalité conformément à l'article 13.

Le montant annuel de cette subvention sera réparti selon les proportions suivantes :

-ancien village de Pierreville 49.14%

-ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville 21.29%

-ancienne paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville 29.57%

16. Le déficit accumulé, le cas échéant, au nom d'une ancienne municipalité à la fin du dernier exercice financier pour lequel les anciennes municipalités ont adopté des budgets séparés, restera à la charge de l'ensemble des immeubles imposables du secteur formé du territoire de cette ancienne municipalité.

17. Le remboursement annuel des échéances en capital et intérêts des emprunts effectués en vertu de règlements adoptés par une ancienne municipalité avant l'entrée en vigueur du décret de regroupement restera à la charge du secteur formé du territoire de l'ancienne municipalité qui les a contractées, conformément aux clauses d'imposition de ces règlements. Si la nouvelle municipalité décidait de modifier les clauses d'imposition de ces règlements conformément à la loi, ces modifications ne pourront viser que les immeubles imposables situés dans le secteur formé du territoire de cette ancienne municipalité.

18. Nonobstant l'article 17, le règlement 312 de l'ancien village de Pierreville deviendra pour une proportion des deux tiers des annuités (capital et intérêts) à rembourser pour ce règlement à la charge des contribuables de l'ancien village de Pierreville et pour une proportion d'un tiers à la charge des contribuables de l'ancienne paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville conformément au rôle d'évaluation en vigueur annuellement. Les clauses d'imposition du règlement 312 de l'ancien village de Pierreville sont modifiées en conséquence.

19. La nouvelle municipalité consacrera pour chaque secteur formé du territoire d'une ancienne municipalité une somme de 25 000$ par année pour des travaux de voirie et d'asphaltage, durant une période de cinq (5) années à compter du premier exercice financier complet suivant l'entrée en vigueur du regroupement.

20. Toute dette ou tout gain qui pourrait survenir à la suite d'une poursuite judiciaire, pour un acte posé par une ancienne municipalité, restera à la charge ou au bénéfice de l'ensemble des immeubles imposables du secteur formé du territoire de cette ancienne municipalité.

Suite...

21. Ne s'appliquent pas à un règlement adopté par la nouvelle municipalité dans le but de remplacer l'ensemble des règlements de zonage et l'ensemble des règlements de lotissement applicables sur son territoire par, respectivement, un nouveau règlement de zonage et un nouveau règlement de lotissement applicables à l'ensemble du territoire de la nouvelle municipalité, à la condition qu'un tel règlement entre en vigueur dans les quatre (4) ans de l'entrée en vigueur du présent décret : la deuxième phrase du deuxième alinéa et les troisième et quatrième alinéas de l'article 126, le deuxième alinéa de l'article 127, les articles 128 à 133, le deuxième et troisième alinéas de l'article 134 et les articles 135 à 137 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1).

Un tel règlement doit être approuvé, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2,.2) par les personnes habiles à voter de l'ensemble du territoire de la nouvelle municipalité.

22. Est incorporé un office municipal d'habitation, sous le nom de «Office municipal d'habitation de la Municipalité de Pierreville».

Cet office municipal succède à l'Office municipal d'habitation de l'ancien Village de Pierreville, lequel est éteint. Les troisième et quatrième alinéas de l'article 58 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8) modifié par l'article 273 du chapitre 40 des lois de 1999, s'appliquent à l'office municipal d'habitation de la nouvelle municipalité comme s'il était constitué par lettres patentes en vertu de l'article 57 de cette loi, également modifié par cet article 273.

Les membres de l'Office sont les membres de l'Office municipal d'habitation de l'ancien village de Pierreville.

23. Conformément au décret concernant le retrait de la paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville et de la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville de l'entente relative à la Cour municipal de Sorel et à celui concernant l'adhésion de ces municipalités à l'entente relative à la Cour municipale de Nicolet qui seront adoptés en vertu de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., chapitre C-72.01), la Cour municipale de Nicolet aura compétence sur le territoire de la nouvelle municipalité.

24. Malgré l'article 119 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale, la nouvelle municipalité utilisera les valeurs inscrites aux rôles d'évaluation foncière déposés pour l'exercice financier 2001 pour chacune des anciennes municipalités, tenues à jour et ajustées à compter de la date d'entrée en vigueur du décret de regroupement.

L'ajustement se fera comme suit : les valeurs inscrites au rôle d'évaluation de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville et de l'ancienne paroisse Saint-Thomas-de-Pierreville sont divisées par la proportion médiane respective de chacun de ces rôles et multipliées par la proportion médiane de l'ancien village de Pierreville : Les proportions médianes utilisées sont celles établies pour l'exercice financier 2001.

L'ensemble formé du rôle en vigueur dans l'ancien village de Pierreville pour l'exercice 2001 et du rôle modifié de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville et du rôle modifié de l'ancienne paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville conformément au deuxième alinéa du présent article constitueront le rôle de la nouvelle municipalité pour le premier exercice financier. La proportion médiane et le facteur comparatif de ce rôle seront ceux de l'ancien village de Pierreville. Le premier exercice financier de la nouvelle municipalité sera assimilé au premier exercice d'application du rôle.

25. Malgré l'article 14.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1), modifié par l'article 2 du chapitre 31 et par l'article 133 du chapitre 40 des lois de 1999, le rôle de la valeur locative de l'ancien village de Pierreville devient le rôle de la valeur locative de la nouvelle municipalité et demeure en vigueur jusqu'au 31 décembre 2003.

L'inscription des établissements d'entreprises de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville et de l'ancienne paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville se fait par une modification du rôle de la valeur locative de l'ancien village de Pierreville. Les dispositions des articles 174.2 et suivants de la loi s'appliquent, avec les adaptations nécessaires, à ces modifications et leur date de prise d'effet est celle de l'entrée en vigueur du présent décret.

26. La nouvelle municipalité continuera d'offrir sans frais l'utilisation de la salle municipale de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville à tous les organismes sans but lucratif localisés sur le territoire de la nouvelle municipalité jusqu'à ce que le conseil de cette dernière en décide autrement.

27. Pour une durée de deux (2) mandats, un point de service municipal sera maintenu sur le territoire de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville aux conditions que déterminera le conseil de la nouvelle municipalité.

28. Durant le premier exercice financier complet, la nouvelle municipalité procédera à l'installation de luminaires de rues aux endroits jugés utiles sur le territoire de l'ancienne paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville. Cette dépense sera payée à même les sommes accumulées dans la réserve créée au nom de cette ancienne municipalité conformément à l'article 13.

29. Durant le premier exercice financier complet, la nouvelle municipalité procédera à l'installation de compteurs d'eau, selon le nombre requis, dans chaque unité d'évaluation foncière localisée sur le territoire de l'ancien village de Pierreville. Cette dépense sera payée à même les sommes accumulées dans la réserve créée au nom de cette ancienne municipalité conformément à l'article 13. Toutefois, si les sommes accumulées dans la réserve créée au nom de cette ancienne municipalité sont insuffisantes pour le paiement de ces travaux, la nouvelle municipalité imposera une compensation spéciale à chaque unité d'évaluation foncière du secteur formé de cette ancienne municipalité.

Pour ce premier exercice, la nouvelle municipalité imposera sur le territoire des anciennes municipalités la tarification qui était en vigueur pour l'année 2000 pour le service de l'aqueduc dans chacune de ces anciennes municipalités. Dès la deuxième année du regroupement, la nouvelle municipalité déterminera, le cas échéant, une nouvelle tarification pour le service d'aqueduc dans le respect du concept tarifaire d'usager-payeur.

30. Pour chacun des trois (3) premiers exercices financiers complets suivant l'entrée en vigueur du décret de regroupement, il sera imposé et prélevé une taxe spéciale sur tous les immeubles imposables situés dans le secteur formé du territoire de l'ancien village de Pierreville.

Le taux de cette taxe spéciale appliquée au rôle d'évaluation en vigueur annuellement sur ce secteur est le suivant :

-pour le premier exercice suivant l'entrée en vigueur du présent décret : 0.1500/100$ imposable

-pour le deuxième : 0.0800/100$ imposable

-pour le troisième : 0.0500/100$ imposable

Le produit annuel de cette taxe spéciale sera crédité aux immeubles imposables des secteurs formés du territoire de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville et du territoire de l'ancienne paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, suivant le rôle d'évaluation en vigueur annuellement.

31. Pour chacun des cinq (5) premiers exercices financiers complets suivant l'entrée en vigueur du décret de regroupement, une réduction de taxes sera accordée pour tous les immeubles imposables situés dans le secteur formé du territoire de l'ancienne paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville.

Le taux de cette réduction de taxes est obtenu par le résultat de la division des montants mentionnés ci-dessous par le montant total de l'évaluation imposable du secteur formé du territoire de l'ancienne paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, suivant le rôle d'évaluation en vigueur annuellement :

-pour le premier exercice suivant l'entrée en vigueur du décret de regroupement : 29 000$

-pour le deuxième : 26 000$

-pour le troisième : 6000$

-pour le quatrième : 4000$

-pour le cinquième : 4000$

Le taux annuel de cette réduction ainsi obtenue sera déduit de la taxe foncière générale applicable à chaque immeuble imposable du secteur formé du territoire de l'ancienne paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville.

Les sommes nécessaires à l'application de cette réduction de taxe seront puisées à même les sommes disponibles dans la réserve créée au nom de cette ancienne municipalité conformément à l'article 13.

32. Pour le deuxième et le troisième exercice financier suivant l'entrée en vigueur du décret de regroupement, une réduction de taxes sera accordée pour tous les immeubles imposables situés dans le secteur formé du territoire de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville.

Le taux de cette réduction de taxes est obtenu par le résultat de la division des montants mentionnés ci-dessous par le montant total de l'évaluation imposable du secteur formé du territoire de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville, suivant le rôle d'évaluation en vigueur annuellement :

-pour le deuxième exercice suivant l'entrée en vigueur du décret de regroupement : 11 825$

-pour le troisième : 9455$

Le taux annuel de cette réduction ainsi obtenue sera déduit de la taxe foncière générale applicable à chaque immeuble du secteur formé du territoire de l'ancienne paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville.

Les sommes nécessaires à l'application de cette réduction de taxe seront puisées à même les sommes disponibles dans la réserve créée au nom de cette ancienne municipalité conformément à l'article 13.

33. À partir du deuxième mandat du conseil de la nouvelle municipalité, cette dernière pourra soumettre à la consultation des personnes habiles à voter du territoire de la nouvelle municipalité demanderesse toute modification à l'appartenance à l'une ou l'autre des régies intermunicipales assurant le service de cueillette des ordures sur son territoire.

Advenant la nécessité d'un retrait de la municipalité de l'une ou l'autre de ces régies, il est convenu que les actifs et les passifs calculés qui en découleraient seraient au bénéfice ou à la charge des contribuables d'une ou de plusieurs anciennes municipalités, selon la régie concernée, tel qu'elles existaient avant le présent regroupement.

34. Pour une période de vingt (20) ans suivant l'entrée en vigueur du décret de regroupement, tout emprunt pour des travaux d'infrastructures d'aqueduc, de réseau d'égout et d'assainissement des eaux usées sera à la charge des contribuables desservis.

35. Tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des anciennes municipalités deviendront la propriété de la nouvelle municipalité.

36. La nouvelle municipalité sera constituée à la date de la publication du décret à la Gazette officielle du Québec ou à toute date ultérieure y indiquée.

Signé à Pierreville ce troisième jour du mois d'octobre de l'an deux mille.

Description technique

Des limites du territoire de la Municipalité de Pierreville dans la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska, provenant du regroupement du Village de Pierreville, de la Paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville et de la Paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville.

Le territoire actuel des municipalités du Village de Pierreville, de la Paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville et de la Paroisse de Notre-Dame-de-Pierreville dans la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska comprenant en référence au cadastre de la Paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville et de la Paroisse de Saint-François-du-Lac les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes ou futures ainsi que les chemins, routes, emprises de chemin de fer, cours d'eau ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir :

Partant du point d'intersection de la ligne séparative du Gore D'Upton lot 636 et de la première concession Saint-Jacques, lot 578, et la limite nord-est du cadastre de la Paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville ; de là, successivement les lignes et démarcations suivantes : partant de la ligne nord-est dudit Canton, en allant vers l'ouest en suivant ladite ligne séparative mentionnée ci-haut jusqu'à la ligne séparative entre les lots 579 et 659; de là allant vers le sud-est en suivant la ligne sud-ouest du lot 659 jusqu'à la ligne séparative entre les lots 659, 660 et 635; de là, vers le sud-ouest en suivant la ligne séparative des lots 660 à 675 et des lots 624 à 635 jusqu'à la ligne séparative des lots 623 et 624; de là vers l'ouest en suivant la ligne séparative des lots 623 et 676 jusqu'au coin ouest du lot 676; de là, vers le sud-est en suivant la ligne sud-ouest du lot 676 jusqu'à l'intersection des lignes nord-est et nord-ouest du lot 834 et la ligne sud-ouest du lot 676; de là, vers le sud-ouest en suivant la ligne nord-ouest et la ligne ouest du lot 834 et son prolongement jusqu'à la ligne médiane de la rivière Saint-François; de là, vers le nord-ouest ladite ligne médiane en descendant le cours de la rivière et la ligne passant à mi-distance entre la rive nord-est des îles faisant partie du cadastre de la Paroisse de Saint-François-du-Lac et la rive droite de la rivière Saint-François jusqu'au prolongement de la ligne nord-ouest du lot 902 du cadastre de la Paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville; de là, vers le sud-ouest suivant ledit prolongement jusqu'à la ligne médiane de la rivière Saint-François; de là, vers le nord-ouest suivant ladite ligne médiane de la rivière Saint-François, en passant à mi-distance entre le côté nord-est des îles et la rive droite de la rivière Saint-François jusqu'au prolongement vers le sud-ouest de la ligne médiane du Chenal Tardif; de là vers le nord-ouest, ladite ligne passant à mi-distance, à l'exception de l'île numéro 885, la ligne médiane de la rivière Saint-François et la ligne médiane du chenal Hertel jusqu'au prolongement de la ligne médiane de l'ancien chenal qui passait au sud-ouest de l'île La Petite Commune, soit au sud-ouest des lots 1106 à 1117 du cadastre de la Paroisse de Saint-François-du-Lac; ledit prolongement, ladite ligne médiane de cet ancien chenal et la ligne médiane du chenal de l'île Landry, cette dernière ligne médiane prolongée jusqu'à la ligne passant à mi-distance entre la rive nord-est de l'île de Rouche et au sud-est de l'île Aux Raisins, des Ilets Percés et de l'île de la Pointe des Ilets d'un côté et la rive nord-ouest des îles au Cochon, La Petite Commune et la Grande Commune de l'autre côté; vers le nord-est ladite ligne passant à mi-distance jusqu'à une ligne droite de direction nord-ouest, passant par l'extrémité nord-est du lot 1129 du cadastre de la Paroisse de Saint-François-du-Lac et dont le point d'origine est le point de rencontre de la ligne médiane du lac Saint-Pierre et la ligne irrégulière qui contourne par l'est les îles faisant partie du cadastre de la Paroisse de la Visitation (Île Dupas), cette ligne irrégulière étant la limite de la municipalité de la Paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola; ladite ligne droite jusqu'à son point d'origine; de là la ligne médiane du fleuve (lac Saint-Pierre) en descendant son cours jusqu'au prolongement vers le nord-ouest de la ligne séparative des cadastres de la Paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville et la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre; de là, vers le sud-est suivant ledit prolongement de la ligne séparative des cadastres de la Paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville et de la Paroisse de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre jusqu'au point de départ. Est exclue dudit territoire la réserve Odanak, laquelle ne fera pas partie de ladite Municipalité de Pierreville. Ce morceau de terrain contient une superficie totale de cent vingt et un kilomètres carrés (121,0 km2). La superficie indiquée dans ce rapport et sur le plan est dans le système international (SI).

Le tout tel que montré sur le plan préparé et signé à Saint-François-du-Lac le 5 septembre 2000 sous le code PP158.

Prenez avis que

Toute personne intéressée peut faire connaître par écrit à la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, son opposition à la demande de regroupement dans les trente (30) jours de la présente publication. Une telle opposition doit être transmise à l'adresse suivante :

Ministère des Affaires municipales
et de la Métropole
Mme la ministre Louise Harel
20, Pierre-Olivier Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

À la date d'adoption du règlement autorisant la présentation d'une demande commune de regroupement par la municipalité ayant la population la plus élevée, une personne doit remplir les conditions suivantes :

- La personne doit avoir son domicile sur le territoire de l'une ou l'autre des municipalités mentionnées au présent avis ou être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement situé sur le territoire de ces municipalités.
- La personne physique doit être majeure et de citoyenneté canadienne.
- Un propriétaire indivis ou cooccupant d'un établissement doit être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou des cooccupants, comme seule personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de l'établissement. Un indivisaire ou cooccupant ne peut être désigné s'il est inscrit, par ailleurs, comme domicilié dans la municipalité.
- Une personne morale doit, par résolution, désigner parmi ses membres, ses administrateurs ou ses employés une personne qui est majeure et de citoyenneté canadienne.

Donné à Pierreville, ce huitième jour du mois d'octobre de l'an deux mille.

Me Michel Gagnon, secrétaire-trésorier et directeur-général de la municipalité de Pierreville.

GS74371

ON LIQUIDE
NOS VÉHICULES USAGÉS
PLUS DE 35 VÉHICULES
en inventaire

Aucune offre raisonnable refusée

C'est chez nous que ça se passe !

HYUNDAI ACCENT 1998
manuelle, ailerons, radio AM-FM-CD, roues en alliage, vitres teintées, balance de garantie jusqu'au 6 février 2003 (ou 100 000 km)
Super offre **8450$**

DODGE CARAVAN SPORT 1997
toute équipée
Super offre **15 450$**

ACURA 1.6 EL 1997
manuelle 5 vitesses, toute équipée, sièges en cuir, toit ouvrant électrique, bal. de garantie jusqu'au 27 février 2004 (ou 160 000 km)
Super offre **15 450$**

CHEVROLET CAVALIER 1998
4 portes, aut., climatiseur, ailerons, 52 000 km, radio-cassette, bal. de garantie jusqu'au 10 avril 2001 (ou 60 000 km)
Super offre **11 450$**

FORD F150 1995 EDDY BAUËR
4x4
club cab, tout équipé
Prix **16 995$**
FAITES-NOUS UNE OFFRE !

PONTIAC SUNFIRE GT 1997
aut., 50 000 km, toute équipée
Rég. : ~~12 950$~~
Super offre **11 950$**
RABAIS 1000$

HYUNDAI TIBURON SE 1998
51 000 km, toute équipée, coul. rouge, siège en cuir, bal. de garantie au 15 juillet 2003 (ou 100 000 km)
FAUT VOIR !
Super offre **16 450$***

Steeves Borgia
Directeur des ventes

Hélène Brousseau
Directrice commerciale

Gilles Frigon
Conseiller

Gina Lemire
Conseillère

Bernard Thibault
Conseiller

Julien Sylvestre
Conseiller

HYUNDAI
Une ère nouvelle
Un essai vous convaincra

TROIS-RIVIÈRES HYUNDAI

5225, boul. Jean-XXIII, TROIS-RIVIÈRES-OUEST,
tél.: (819) 374-3330

GARANTIE 3 5
LA PASSION DE LA QUALITÉ

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE
- 5 ans/100 000 km (éléments propulsants)
- Programme d'assistance routière 24 heures (3 ans/60 000 km)

CS70863

Poêle, frigo, laveuse, sécheuse, 25 ans, en très bon état, 50$ l'unité. Aussi poêle à combustion lente Patriote, 250$. Vente rapide! Tél.:819-224-7540

POUR HANDICAPES. 1 fauteuil gériatrique 2 positions avec table, 1 chaise d'aisance presque neuve. Tél.:819-293-6409

Scierie portative, 4895$. Sciez des bûches et obtenez des planches, des madriers et des poutres. Capacité large. La scierie la plus avantageuse n'importe où. Les Industries Norwood inc., fabricant de scieries portatives, de déligneuses et de skidders pour VTT. Renseignements gratuits. 1-800-408-9995.

Soudeuse électrique Lincoln AC 225. Scie à chaîne Stihl 036. Compresseur 5hp PK Machinery. Sableuse à courroie Black & Decker. Toupie Black & Decker de luxe. Fournaise centrale 97000BTU. Escabeau aluminium 10'. Bassinette en bois verni. Set de cuisine mélamine et métal. Tél.:450-564-2510

Tape backup Iomega Ditto externe 2GB pour ordinateur PC, fils, manuels et logiciels inclus ainsi que 3 cassettes de 2GB. Tél.:819-289-2192

Transfert de vidéos promotionnels ou autres sur CD-ROM avec mise en marche automatique, durée possible de 60 minutes. Pagette: 819-372-3618 ou http://pages.infinit.net/perrin/video

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1- Conduite, tuyauterie assurant la circulation d'un fluide.
2- Actes écrits qui modifient les clauses d'un contrat. – Venue au monde.
3- Homme sans caractère. – Style d'improvisation vocale.
4- Ce qu'il y a de plus vil. – Préfixe qui multiplie.
5- Dans le vent. – Excès de politesse.
6- Adverbe qui signifie à pied.
7- Fleuve de France. – Ce qu'on peut ramasser avec un râteau.
8- Crié, en parlant du nouveau-né. – Sont séparées par une lettre.
9- Mèches rebelles. – Émis par la glotte.
10- Rapport exprimé en pourcentage. – Employée irréprochable.
11- Parties du fer d'une arme blanche. – Refuses de reconnaître.
12- Fusses informé de. – Arrêt de la circulation d'un liquide.

VERTICALEMENT

1- Qui a de belles fesses. – Doublée.
2- Céréales servant à l'alimentation des chevaux. – Adverbe.
3- Insecte des eaux stagnantes. – M'écartais de ma direction.
4- Animal domestique. – Serpents venimeux d'Afrique.
5- Règles plates. – Baie des côtes de Honshû.
6- Dermatose siégeant dans les plis de la peau.
7- Évaluera le volume de la quantité du bois.
8- Champion. – Ils sont atteints d'une anomalie oculaire.
9- Oublient, négligent.
10- Alliage de nickel. – Fit une sélection d'objets.
11- Organisation des États américains. – Ne sont pas régulières.
12- Caractère de ce qui est bien marqué. – Fait tort à quelqu'un.

PROBLÈME NO 616

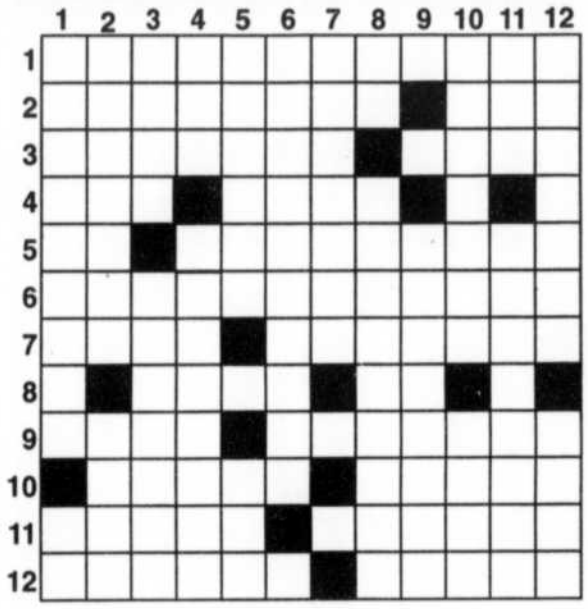

RÉPONSE DU NO 615

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	A	L	L	O	N	N	E	M	E	N	T
2	A	M	O	U	R	E	U	S	E	S	■	A
3	N	O	T	E	E	S	■	P	S	O	A	S
4	N	U	I	S	■	T	N	E	■	P	I	S
5	I	R	E	■	B	O	U	R	R	E	L	E
6	S	E	■	P	O	R	T	A	I	■	E	■
7	S	T	E	R	N	■	I	N	C	I	S	E
8	E	T	R	E	■	E	N	T	A	S	■	N
9	M	E	■	S	I	S	E	■	N	A	B	I
10	E	■	A	■	E	S	T	N	E	T	E	S
11	N	A	R	I	N	E	S	■	R	I	T	E
12	T	I	T	R	A	S	■	C	A	S	E	S

Ordonnance pour un poids santé :
activité physique, alimentation saine, suivi médical.
À prendre régulièrement. Donne plus d'énergie, d'endurance et d'efficacité dans le contrôle du poids.
www.participaction.com

ON DEMANDE
COFFREUR OU JOURNALIER
avec ou sans expérience
pour travaux sur réservoirs à purin,
coffrage et décoffrage (Duraform)
Salaire selon expérience
Les Fondations André Lemaire inc.
Tél. : (450) 564-2030
CS75618

RECHERCHE
COMMIS
Département fruits et légumes
Poste : 25 à 30 heures par semaine (disponible jour-soir et fin de semaine)
Envoyez C.V. à :
COURRIER SUD
Poste : commis
3255 les 40
St-Jean-Baptiste-de-Nicolet
J3T 1X5
CS70867

Opératrices de machine à coudre demandées
Avec ou sans expérience
Nous nous chargeons de votre apprentissage
Si vous voulez apprendre, vous le pouvez
APPELEZ-NOUS
ATELIER PÉPIN INC.
293-5584
CS75703

Vous recherchez un emploi dans le domaine financier?
CONSEILLER EN SERVICES AUX PARTICULIERS
Postes de remplacement à court, à moyen ou à long terme, dans différentes caisses Desjardins (région Rive-Sud).
EXIGENCES :
- Expérience **obligatoire** dans les caisses
- Expérience au niveau du crédit au particulier et crédit hypothécaire
- Permis de la C.V.M.Q. un atout
- Baccalauréat en administration, un atout
Faites parvenir votre C.V. à :
Agence de placement H. Roy «Sur appel»
a/s Chantale Chartier
Directrice-adjointe
5366, boul. Jean XXIII
Trois-Rivières-Ouest, Qc
G8Z 4A7
Tél. : (819) 374-5999
Téléc. : (819) 374-6683
www.surappelinc.com
CS75620

Ça pousse en grand
Fafard
Fafard et Frères Ltée, compagnie oeuvrant dans le domaine de la mousse de tourbe, est à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant pour sa division Saint-Bonaventure :
MÉCANICIEN GARAGE
Description des tâches :
- Répare tout bris de machinerie (tracteur, loader, chariot-élévateur, machinerie agricole, camion...)
- S'assure d'avoir le matériel nécessaire pour effectuer les réparations
- Assiste le responsable du garage dans ses tâches
- Maintient son milieu de travail propre
- Effectue des travaux spéciaux demandés par son superviseur immédiat.
Qualifications requises
- Expérience de 2 ou 3 ans en mécanique générale et/ou de machinerie lourde
- Formation en mécanique générale et/ou de machinerie lourde
- Capable de faire de la soudure, résoudre des problèmes électriques, hydrauliques...
- Permis de conduire
Si cet emploi vous intéresse et vous rencontrez les exigences demandées, veuillez faire parvenir votre c.v. à l'adresse suivante, avant le 18 octobre 2000.
Fafard et Frères Ltée
771, rue Principale, Saint-Bonaventure (Québec) J0C 1C0
Téléc. : (819) 396-2136 / Tél. : (819) 396-2293
Courriel : fafard@fafard.qc.ca
Réf. : Mécanicien Garage
CS74380

Vous recherchez des défis pour développer vos compétences?
OPPORTUNITÉ de CARRIÈRES pour SOUDEURS
Industries SAINOX est un fabricant de réservoirs sous-pression et d'échangeurs de chaleur qui prévoit une progression de ses activités au cours des prochains mois et des prochaines années.
Le profil que nous recherchons :
- Formation en soudure ou expérience pertinente
- Facilité en lecture de plans et de dessins
- Bonne dextérité et bonne coordination
- Souci du travail bien fait
- Qualification CWB et ASME (acier inoxydable et acier doux)
Ce que nous pouvons vous offrir :
- Contexte de travail stimulant
- Possibilité de formation et qualification aux normes CWB et ASME
- Conditions de travail concurrentielles
Si l'avancement et les défis vous intéressent, faites-nous parvenir votre CV et nous le traiterons avec discrétion et confidentialité.
Industries SAINOX
a/s Responsable du personnel
575, boul. Industriel
Victoriaville, Québec G6P 1S7
Télécopieur : (819) 752-3039
CS75707

Collecte de sang à Deschaillons

Les premiers répondants invitent la population à leur collecte de sang annuelle à Deschaillons, jeudi le 12 octobre 2000 à l'école primaire Le Phare au 155, 16e avenue Deschaillons, de 14h à 20h.

SP La vie avec la sclérose en plaques.

La sclérose en plaques ne bouleverse pas que la vie d'une seule personne à la fois. Elle bouleverse des familles entières.

SP Société canadienne de la sclérose en plaques

1 800 268-7582 www.scleroseenplaques.ca

ON DEMANDE

CHAUFFEUR DE CAMION AVEC GRUE

Permis de conduire classe 1 obligatoire

Les Fondations André Lemaire inc.

Tél. : (450) 564-2030

CS75617

MEDIC ALERT

MedicAlert

Toujours là

www.medicalert.ca

Pour information 1 800 668-6381

DISTRIBUTEURS DEMANDÉS

Nous sommes à la recherche de familles désirant se faire un revenu supplémentaire en distribuant des catalogues SEARS environ 20 fois par année.

Si vous possédez un véhicule et demeurez à Nicolet ou les environs, veuillez communiquer du lundi au vendredi entre 08h30 et 16h00 au :

1-800-363-1573

Distribution T.I.M.

CS74354

Vous recherchez un emploi dans le domaine financier?

CAISSIER(ÈRE)S

Poste de remplacement à court, moyen et long terme dans différentes caisses Desjardins de

La Rive-Sud

CANDIDATS(ES) AVEC EXPÉRIENCE

Sec. V

Expérience obligatoire dans une caisse Desjardins

CANDIDATS SANS EXPÉRIENCE

DEP en administration

DEC en administration

Baccalauréat en administration

Emploi garanti si qualifié(e)s

Disponibilité : du lundi au vendredi

Automobile

Faites parvenir votre curriculum vitae à :

Agence de Placement Hélène Roy Ltée

a/s Chantale Chartier

Directrice-adjointe

5366, boul. Jean XXIII, local 105

Trois-Rivières-Ouest (Qué.) G8Z 4A7

Tél. : (819) 374-5999

Téléc. : (819) 374-6683

www.surappelinc.com

CS75619

La force d'une équipe

Pour un emploi en informatique...

A.E.C. Support technique en informatique

Spécialistes de la formation

Le Cégep de Trois-Rivières offre ce programme d'études consistant à former des personnes capables d'entretenir les différents équipements informatiques ainsi qu'intervenir comme personnes-ressources auprès des utilisateurs de logiciels standards utilisés par les entreprises.

Formation à temps plein d'une durée de 39 semaines (1005 heures) incluant un stage en milieu de travail de 270 heures.

Conditions d'admission :

- Diplôme d'études secondaires (D.E.S.) ou une formation jugée équivalente ;
- Mathématiques 436 ;
- Manifester certaines habiletés ou attitudes liées au profil du programme ;
- Réussir les tests de sélection.

www.cegeptr.qc.ca

Début des cours : 30 octobre 2000

CÉGEP TROIS-RIVIÈRES Service de la formation continue

Informations : (819) 378.4911

CÉGEP de Trois-Rivières, Pavillon des Sciences

3500, rue De Courval, Local SA1160, Trois-Rivières (Québec)

IEMC79089

Au Club de Pétanque de Nicolet

Vingt-quatre membres du Club de Pétanque de Nicolet se sont classés au tournoi annuel de La Tuque. Félicitations!

Des visites de prévention

La Semaine de la prévention des incendies est une période propice à des visites de prévention des incendies dans les résidences qu'effectuent les pompiers.

Ces visites visent surtout à sensibiliser les citoyens et citoyennes de la localité qu'ils desservent aux risques d'incendie dans leur logement ainsi qu'aux mesures préventives à adopter pour améliorer leur protection contre l'incendie.

Elles permettent aussi aux pompiers d'aider leur service d'incendie à mieux connaître les risques potentiels sur leur territoire. De plus, elle leur donne l'occasion de vérifier, s'il y a lieu, l'application de certains règlements municipaux concernant la sécurité en matière d'incendie.

La visite du service d'incendie dans les écoles et les activités qui les entourent sont toujours très appréciées. Chaque année, les élèves du primaire constituent une clientèle privilégiée à sensibiliser lors de la Semaine de la prévention des incendies.

On peut compter sur les jeunes pour inciter leurs proches, parents et grands-parents notamment, à faire preuve de prudence devant les risques d'incendie dans leur maison. Ils sont également bien disposés à encourager et promouvoir les changements de mentalité et de comportements dans leur entourage.

Offre d'emploi

Une entreprise d'envergure de la région de Nicolet, spécialisée dans la transformation de paraffine et bois, est présentement en recrutement afin de compléter une banque de candidats pour une embauche.

* Postes à combler sont :

- Contremaître de production
- Journalier
- Soudeur
- Représentant
- Chef d'équipe
- Secrétaire contrôleur(e)

* Exigences demandées :

Une bonne forme physique, détenir un diplôme d'études secondaires ou professionnelles ou formation jugée équivalente. Expérience minimum de 2 ans dans poste similaire. Expérience dans un milieu manufacturier sera un atout!

Envoyez curriculum vitae à :

Les produits Inferno Inc.

112, de l'Église

Baie-du-Febvre

J0G 1A0

CS75505

COMMIS À L'EMBALLAGE

Département de la viande

Temps plein

Minimum d'expérience requise

Pour inf. :

IGA Supermarché Clément, Nicolet

Demandez Martin Auger

819-293-6937

CS75634

Hommage à Pierre Elliot Trudeau

Ce grand homme d'allure joviale
A quitté la capitale nationale
À bord d'un train familial
Pour regagner sa terre natale
Qui est le grand Montréal
D'où les siens, d'un geste amical
Lui ont rendu un hommage final

Dans l'enceinte d'une cathédrale
Par des hymnes vibrants d'une chorale
D'une liturgie dirigée par un Cardinal
Glorifiant sa dernière présence au sein paroissial.
Pour ses intimes, c'est l'étape terminale.

Souvenons-nous d'un être de la trempe d'un général
Qui sous sa gouverne, l'intégrité était primordiale.
Ainsi soit-il, l'histoire perpétuera son souvenir sur un mémorial.

Thérèse L. Pellerin de Nicolet

Pourquoi risquer leur vie... par votre négligence?

La Semaine de la prévention des incendies, qui se tient du 8 au 14 octobre 2000 sous le thème «Pourquoi risquer leur vie... par votre négligence?», vise à sensibiliser les citoyens et les citoyennes aux comportements sécuritaires qu'il est important de développer et d'adopter à l'égard des principaux risques d'incendie que l'on rencontre régulièrement.

Le thème de la Semaine a pour objectif de rappeler que la prévention des incendies est la responsabilité de chaque personne. Les adultes sont tout particulièrement responsables de leur sécurité et de celle des personnes qui les entourent.

La majorité des incendies surviennent à la maison, et sont encore trop souvent causés par l'imprudence et la négligence des occupants qui sont responsables de quatre incendies sur dix.

Rappelons que sept incendies de bâtiments sur dix surviennent à la maison. Ces incendies sont trop souvent mortels: ils font, en moyenne, 54 victimes par année. Les incendies à la maison occasionnent, en moyenne, plus de 150 M $ de pertes matérielles annuellement.

Notons que 27 % de ces incendies impliquent une cuisinière ou un autre appareil de cuisson. Le plus souvent, l'huile ou d'autres corps gras sont présents lors de ces incendies. De plus, 24 % des incendies sont d'origine électrique.

L'ENTRAIDE DIABÉTIQUE DU QUÉBEC
Service de cueillette de vêtements et autres articles
Aidez-nous à vaincre le diabète
TROIS-RIVIÈRES et région
(819) 694•9990
ou
1•888•694•9998
Affiliation ASSOCIATION DIABÈTE QUÉBEC

les cartes PROFESSIONNELLES

AVOCAT

Me Sylvie Roy
AVOCATE
Droit agricole et commercial
12 ans d'expérience

Trois-Rivières 819-371-3499
Ste-Sophie-de-Lévrard 819-288-0209
CS67331-C1

OPTICIEN

jean petit
opticien d'ordonnances
• Lunettes • Lentilles cornéennes
Lunettes à forfait : 135 $ et plus
Polyclinique de la Rive-Sud
257, Mgr Courchesne, Nicolet 293-2020
Trois-Rivières
455, des Forges 375-2635
CS67331

michel morin
maxime roux
optométristes
POLYCLINIQUE DE LA RIVE-SUD
257, Courchesne, Nicolet 293-2020
CS67331-C4

DENTUROLOGISTE

SERVICE À DOMICILE ET D'URGENCE
(819) 293-4777
CLINIQUE DE DENTUROLOGIE

Marc Ducharme
1717, boul. Louis-Fréchette
(Édifice voisin du Jean Coutu)
NICOLET
CS67331-C2

OPTOMÉTRISTE

DUFRESNE, DUFRESNE, GÉLINAS & ASS.
OPTOMÉTRISTES
• Dr Julie Prud'homme, o.d.
• Dr Alain Gélinas, o.d.
• Dr Gaétan Dufresne, o.d.
• Dr Ginette Dufresne, o.d.
• Dr Hélène Cossette, o.d.
• Dr Bernard Poliquin, o.d.
Polyclinique 55
4825, rue Bouvet, St-Grégoire
233-4242
• Centre-ville de Trois-Rivières
1515, rue Royale (coin des Forges), Trois-Rivières 376-6776
• Centre médical de Trois-Rivières-Ouest
5605, boul. Jean XXIII, Trois-Rivières-Ouest 376-8886
CS67331-C5

DENTUROLOGISTE

CS67331-C3
Alain Lemire, d.d.
DENTUROLOGISTE
Sur rendez-vous
348, Courchesne
Tél. : 293-2217
Nicolet

MÉCANIQUE AUTOMOBILE

MAINTENANT OUVERT À NICOLET

ÉLECTRO MÉCANIQUE
JEAN-CLAUDE CARRIÈRE
• Air climatisé • Freins
• Injection électronique • Silencieux
• Électricité auto • Suspension
• Mise au point • Entretien général
1623, LOUIS-FRÉCHETTE, NICOLET (à l'arrière de «UAP»)
TÉLÉPHONE : 819•293•5464
CS67331-C8

SINCÈRES REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les parents et amis(es) qui de quelque façon que ce soit, nous ont apporté la chaleur de leur sympathie et le réconfort de leur amitié lors du décès de :

M. JÉRÔME RICHARD
survenu le 19 août 2000

Son épouse Mariette, ses enfants Mario, Linda et ses petits-enfants vous prient de considérer ces remerciements comme personnels.

CS74300

SINCÈRES REMERCIEMENTS

«En douceur, sans bruit, papa nous a quittés. Dieu a vu que tu étais fatigué, alors il t'a murmuré: il est temps de partir. Le coeur serré, nous avons accepté ton départ. De là-haut, continue de veiller sur nous. On ne t'oubliera jamais».

Nous avons été très sensibles à la chaleur de votre sympathie et au réconfort de votre amitié lors du décès de :

M. RAOUL MAILHOT
de Ste-Sophie-de-Lévrard
survenu le 25 août 2000
à l'âge de 85 ans

Que chacun d'entre vous retrouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

Son épouse Éveline et ses enfants

CS74304

MESSE 1er ANNIVERSAIRE

«La mort ne m'a pas laissé le temps de vous faire mes adieux. Quoique je sois parti bien vite, je ne vous ai pas quittés; je resterai auprès de vous en silence».

«C'est le coeur serré, les larmes aux yeux que nous t'avons regardé partir. Ton coeur d'or s'est arrêté.

Continue de veiller sur nous».

Le mercredi 11 octobre 2000 à 8h30 en l'église de Ste-Monique sera célébrée la messe anniversaire à la mémoire de :

LOUIS-PAUL DUVAL
décédé le 11 octobre 1999

Merci sincère à tous ceux et celles qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

Son épouse et ses enfants.

CS74303

SINCÈRES REMERCIEMENTS

CS74301

« La perte d'une mère est le premier chagrin que l'on pleure sans elle, mais nous ne perdons jamais ceux que nous aimons. C'est comme un long fleuve tranquille qu'elle cheminera la vie vers la lumière avec ses anges bien aimés qui lui ont tendu la main. Son absence fera un vide autour de nous, mais elle ne cessera jamais de nous aimer et elle sera là dans notre coeur à jamais».

Je n'ai pas eu le temps de vous faire mes adieux. Je vous aime.

Merci du fond du coeur à tous les parents et amis(es) qui d'une façon ou d'une autre ont manifesté leur sympathie et leur amitié lors du décès de :

MME MARIE-JEANNE CHAMPAGNE ST-JEAN
de Nicolet
survenu le 29 août 2000
à l'âge de 76 ans

soit par des offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, dons, visites ou assistance aux funérailles.

Un merci spécial au personnel du 2472 de l'hôpital Christ-Roi et au personnel du foyer de Nicolet département A-1.

Un gros merci au Dr. Jocelyn Hébert et à ses infirmières de St-Grégoire.

Ses enfants : Henri-Paul, Michel, Micheline, Johanne, leur conjoint(e), ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ainsi que ses frères, soeurs et leur conjoint(e).

Mamma Maria Restaurant
Salle à manger
Réservation & livraison
Fin de semaine ouvert 24 heures
216, Place du 21-Mars (centre-ville) Nicolet
(819) 293-4433
CS65717

William Aubry Labonté se distingue en vélo-cross

(CM) - Après deux ans seulement de participation en vélo-cross, William Aubry Labonté de St-Jean-Baptiste-de-Nicolet arbore déjà fièrement les couleurs du Québec. Lors de nombreuses compétitions d'envergure nationale, il s'est vu mérité les honneurs, remportant notamment la première position chez les 14 ans au championnat du Québec. L'événement a eu lieu, rappelons-le, à Cap-de-la-Madeleine le 6 août dernier. Une troisième position a également été remportée, le 27 août dernier, au championnat canadien à Crabtree alors que la première place est revenue à un Américain et la deuxième, à un Albertain.

L'entraîneur de William, M. Dominic Therrien qui détient le titre mondial dans la catégorie 19 ans élite, dit beaucoup de bien de William. Ce fier compétiteur a même participé à sa dernière course avec un pouce cassé!

William Aubry Labonté, 14 ans, se distingue en vélo-cross.

IMPORTANT

Assemblée générale annuelle hockey mineur Lotbinière-ouest

Date : **Mercredi 11 oct.**

Heure : **20h00**

Endroit : **Aréna de Lotbinière-ouest**

Bienvenue à tous !

CS74305

Bon début de l'Express

L'Express de St-Pierre-les-Becquets a entrepris sa nouvelle saison de belle façon au hockey senior AA en fin de semaine dernière. À l'ouverture devant ses partisans vendredi, il a pris la mesure des Éperviers de Black Lake 7-2. La recrue de dernière année dans le circuit, Simon Marchand a réussi le tour du chapeau en troisième période dont deux en désavantage numérique.

Deux jours plus tard, soit dimanche, l'Express a vaincu son éternel rival à Princeville, les Cobras 7-3 dans un match ponctué de quelques bagarres. Les nouveaux venus Junior Boisclair et Jacques Parent ont inscrit chacun un doublé. Sébastien Lemay a connu une fin de semaine de deux buts et trois passes. Les gardiens Martin Lafontaine et Jean-François Lemay se sont distingués devant le filet. Les additions de Stéphane Guilbert de Nicolet et Johnny Pelletier de Deschaillons apportent une nouvelle touche à la brigade défensive avec les Louis Villeneuve, Pascal Périgny et Patrick Lampron. L'Express sera à l'aréna local de Les Becquets en ce dimanche (8) de l'Action de Grâces pour recevoir la visite des Prédateurs de St-Marc-des-Carrières sur le coup de 19h00. L'Express évoluera devant ses partisans pour les trois autres rencontres à venir. Vendredi prochain 13 octobre à 21h00, Princeville sera le visiteur, suivi du PG de St-Gilles dimanche le 15 à 19h00.

Les entraîneurs de l'Express préparent leur équipe. Jacques Dubuc (à gauche) et ses adjoints Jean-Paul Demers et Léo Dubuc.

ANECDOTES - SPORTS - LOISIRS - POTINS - PLEIN AIR

SPORTIVEMENT VÔTRE !

(MRC Bécancour / Nicolet • Yamaska)

par : Alain Guilbert

E-mail : alain.guilbert@concepta.com Fax : (819) 293-2156

Les Jeux Olympiques... une fin ou un moyen?

Comme plusieurs personnes, j'ai regardé occasionnellement Les Jeux Olympiques à la télévision et je me suis souvent laissé emporter par les incroyables habiletés des athlètes. J'ai aussi observé chez ceux-ci une forme physique très à point. À ces niveaux, nous n'avons pas de surprise, car ces athlètes ne sont-ils pas supposés être les meilleurs au monde dans chacune de leur discipline?

À voir tous les records qui tombent et qui sont abaissés, on constate que les développements de la science et de la technologie servent très bien ceux et celles qui veulent aller au bout de leur projet athlétique et à la limite de leur rêve.

Personnellement, j'ai beaucoup d'admiration pour ces hommes et femmes qui s'astreignent à un programme d'entraînement régulier avec toute la rigueur que cela demande, parfois plusieurs heures par jour, pour arriver à se hisser au niveau de l'élite mondiale. Bien sûr qu'ils ou elles retirent des bénéfices extrêmement valorisants quand leur réussite atteint le niveau anticipé. Toutefois, plusieurs parmi eux se blessent, d'autres n'arrivent pas à se classer pour les finales ou simplement, ils ou elles ne s'élèvent pas à la hauteur de performance prévue. Pour toutes sortes de raisons, des obstacles se dressent sur leur route de la réussite et la déception s'empare de ces personnes et de leur entourage (entraîneurs, parents, amis, concitoyens et concitoyennes, etc.).

À mon humble avis, les artifices olympiques (publicité, argent, reconnaissance planétaire, etc.) sont devenus si extravagants qu'ils ont supplanté les performances athlétiques et dénaturé l'essence même du sport. Le sport devient donc une fin pour les athlètes et non plus un moyen de se surpasser et de devenir une meilleure personne. La victoire fait partie de la nature même du sport. Cependant, elle est devenue si capitale dans notre société qu'elle engendre tricherie, dopage d'athlètes (pour certains même à leur insu) et autres comportements déviants pour une activité qui s'éloigne de plus en plus des principes mêmes de son fondateur, M. Pierre De Coubertin. Les Jeux Olympiques se distancent donc de plus en plus du slogan de son fondateur: «Une âme saine dans un corps sain».

Sans l'ombre d'un doute, Les Jeux Olympiques sont un puissant moteur de promotion de la pratique du sport auprès de l'ensemble des personnes et particulièrement chez les jeunes. Avec une réorientation majeure, ce moteur de promotion devrait plutôt servir de moyen pour une meilleure santé, pour la détente, pour l'apprentissage sous toutes ses formes: estime de soi, confiance, maîtrise de ses émotions, dépassement de la personne, ténacité, actualisation de ses rêves et de ses objectifs, sociabilité, etc. UN RÊVE OU UNE RÉALITÉ?

En collaboration avec :
PRO Rénovation
MATÉRIAUX DU GRAND INC.
2225, Les 40, Nicolet (819) 293-5586
CS74361

HOCKEY SENIOR AA
Ligue de hockey centrale du Québec
(Aréna local Les Becquets)

L'EXPRESS DE ST-PIERRE-LES-BECQUETS reçoit LES PRÉDATEURS de ST-MARC-DES-CARRIÈRES

DIMANCHE LE 8 OCTOBRE À 19H00

Une invitation de :
Deschaillons Autos
Marché Métro Dubuc & Frères
et les commanditaires associés

Jacques Dubuc entraîneur

CS75629

Retrouvailles de la Brasserie Namasak

Le samedi 14 octobre 2000 à la Salle Yvon Guimond de Gentilly à 20h, un hommage sera rendu à M. Normand Dumoulin, propriétaire de l'ancienne Brasserie Namasak de Gentilly.

Les amateurs de hockey auront l'occasion de renouer avec les joueurs de la formation des Namasaks de Gentilly de la Ligue Intermédiaire de la Rive Sud des années 70-80. On se rappelle que les Namasaks avaient été couronnés champions au provincial en 1979 après avoir remporté le championnat des séries éliminatoires du circuit de la Rive Sud. C'est une invitation à tous les joueurs de hockey, ballon sur glace, balle ou autres disciplines sportives dont Le Namasak a été commanditaire. Les clients et amis personnels de Monsieur Dumoulin sont également invités à cette soirée de retrouvailles.

Lors de cette soirée de retrouvailles et en hommage à Monsieur Dumoulin, les animateurs seront les humoristes locaux Louis Beaudet et Yvon Forest et l'orchestre La Guignolée fera les frais de la musique.

Cette activité sociale est organisée par l'équipe de hockey Sénior AA L'Express de St-Pierre-les-Becquets.

ARÉNA DE NICOLET

CS74631

CLASSEMENT DES ÉQUIPES

ÉQUIPE	PJ	V	D	DF	BP	BC	PT
Autobus Hélie	4	3	1	0	18	11	6
MBI Ste-Angèle	3	2	1	0	12	9	4
Paradise/Auger Auto	3	2	1	0	12	10	4
J.G. Déboisement	3	2	1	0	12	12	4
Bar Le Vestige	4	1	3	0	11	15	2
IGA Nicolet	3	0	3	0	4	13	0

PROGRAMMES À VENIR :

Dimanche 8
13 13h00 MBI vs Le Vestige
14 14h30 Autobus Hélie vs Paradise/Auger Auto
Vendredi 13
15 20h00 MBI vs Paradise/Auger Auto
16 21h30 Autobus Hélie vs Le Vestige
Dimanche 15
17 13h00 IGA vs J.G. Déboisement

MEILLEURS MARQUEURS

NOM	PJ	B	P	PTS
Pérusse, Pascal (J.G.)	3	3	4	7
Hamel, Steven (Hélie)	4	2	4	6
Pinard, Frédéric (Hélie)	4	0	6	6
Morin, Yannick (Vestige)	4	4	1	5
Beaudet, Dany (Hélie)	4	3	2	5

MEILLEURS GARDIENS

NOM	PJ	V	D	MOY
Beaudoin, Martin (Vestige)	2	1	0	1,36
Doucet, Jean-Philippe (J.G.)	2	2	0	2,00
Thibaudeau, Michel (Hélie)	1	1	0	2,00
Plante, Stéphane (IGA)	1	0	1	2,00
Gélinas, Éric (MBI)	3	2	1	3,00

Économisez

250$

en réservant votre motoneige 2001 avant le 31 octobre 2001

POLARIS®
L'évasion plein air.

MOTONEIGES 2001

PASSEZ VOIR NOS VTT POLARIS® 2001

N'attendez plus, rendez-vous chez

POLARIS®

MOTO SPORT 4 Saisons

PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE

465, Dessureault
Cap-de-la-Madeleine
(voisin de Joe-Loue-Tout)
374-4444

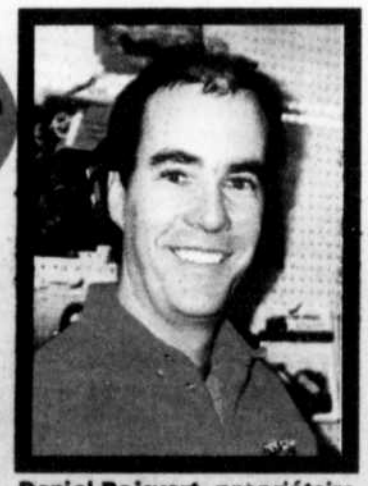

Daniel Boisvert, propriétaire

ACCEPTONS ÉCHANGE | **PLAN DE FINANCEMENT** | **PLUSIEURS VTT usagés en inventaire** | **Location de VTT**

CS70862

Gagnant du prix méritoire pour le meilleur service de l'Est du Canada !

Rendements stables

VOICI L'AVANTAGE DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT SOUVERAIN À PLURALITÉ D'ACTIFS, DE GESTIONS ET DE STYLES.

Le Programme d'investissement Souverain élaboré par Frank Russell Company, leader mondial en gestion de placement et en recherche, fournit des rendements stables et supérieurs à la moyenne, grâce à des catégories d'actifs diversifiées et des styles de gestion variés parmi des gestionnaires de placement spécialisés. Le placement minimal initial est de 50 000 $. Avec Souverain, vous pouvez obtenir des rendements plus élevés, sans augmenter votre risque. Et c'est là, croyons-nous, l'essentiel lorsqu'on investit.

Rendements mensuels Souverain annualisés au 31 août 2000

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le début
Portefeuille prudent	12,74	8,26	11,48	10,81
Portefeuille modéré	15,24	9,39	12,97	12,29
Portefeuille dynamique	22,75	12,62	15,12	14,09

Pour en savoir plus, vous n'avez qu'à communiquer avec un de nos conseillers en placement.

Tous les chiffres sont donnés en pourcentage et calculés en se servant de dollars canadiens. Les taux de rendement Souverain tiennent compte des honoraires de gestion payables par le porteur de parts. Les données quant aux résultats représentent des performances antérieures et ne sont pas nécessairement une indication du rendement futur. La valeur unitaire et le rendement fluctueront. Les rendements dans les portefeuilles des investisseurs peuvent varier par rapport au rendement dans les portefeuilles modèles en fonction de la date d'achat, de la répartition de l'actif et de la fréquence du rééquilibrage. Membre FCPE.

La plus importante maison de placements en Mauricie

25, rue des Forges, Trois-Rivières

(819) 379.3600 *1.800.567.7996*

RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES

FCPE

www.rbcds.com